

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 28 AOÛT 2020 - 1,80 €

N°6744-6745

RÉSIDENCES NEMEA CAP SUR 2022

PORTRAITS
DE L'ÉTÉ

Brigitte Phémolant :
rester en éveil

« UN ÉTÉ
EN FRANCE »

En Alsace,
la Bibliothèque
Humaniste
de Sélestat



SOMMAIRE



PORTRAITS DE L'ÉTÉ



GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Résidences Nemea : cap sur 2022

10 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

12 PORTRAITS DE L'ÉTÉ

Brigitte Phémolant : rester en éveil

RÉGION ACTU

14 LES ECHOS EN RÉGION

16 LANDES

Paielements inter-entreprises : le recouvrement en souplesse

20 LOT-ET-GARONNE

Un Lot-et-garonnais, champion du monde de la confiture !

TENDANCES BUSINESS

22 MARCHÉS PUBLICS

Augmentation temporaire des seuils

24 ÉCONOMIE

Riche, qui es-tu ?

26 ENTRETIEN

Halte à l'obsolescence programmée

CULTURE & SPECTACLES

28 CINÉMA

Effacer l'historique

32 UN ÉTÉ EN FRANCE

En Alsace, la Bibliothèque Humaniste de Sélestat

34 SORTIR

Hanna Pool-Jones, Une fenêtre sur l'océan

37 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER

LES ECHOS EN RÉGION



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ** & Jennifer **WUNSCH** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secrétaire : Khedidja **OUIS** & Sandrine **CARCENAC** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 07 85 39 64 49 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 1,80 € • Abonnement 1 an : 65 €



RÉSIDENCE CAP SU



ES NEMEA R 2022

LE GROUPE NEMEA, SITUÉ À MÉRIGNAC, UN DES LEADERS FRANÇAIS DE RÉSIDENCES SERVICES, SPÉCIALISÉES EN TOURISME, AFFAIRES ET ÉTUDES, POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT.

par Nathalie VALLEZ



« POUR SÉDUIRE,
LES RÉSIDENCES
NEMEA PROPOSENT
DES ÉQUIPEMENTS
ET ACTIVITÉS
GRATUITS »

Lorsqu'il prend la gérance de sa première résidence hôtelière en 1994, Pascal Recorbet est loin d'imaginer que 25 ans plus tard, il sera à la tête d'un groupe comptant près de 80 résidences. Cet ancien G.O. du Club Med, originaire de Dijon, s'est installé à Bordeaux au début des années 90. C'est la rencontre avec un promoteur qui va sceller son activité dans ce secteur. Nous sommes alors en pleine crise immobilière, des appartements restent sans acquéreurs. Le promoteur propose à Pascal Recorbet de reprendre la gestion d'une résidence à Loudenvielle, au bord d'un lac dans les Pyrénées. Il y a alors une très forte demande des promoteurs pour des gestionnaires sur les résidences à rendements locatifs. Les deux associés créent ainsi Nemea « un nom à consonance tahitienne », précise Pascal

Recorbet, et s'engagent dans le tourisme de villégiature à la mer ou à la montagne. Avec les années, le groupe va grossir et développer de nouvelles orientations vers le tourisme d'affaires avec les Nemea Apart Hotel en 2005, puis en faveur des étudiants à partir de 2012 avec les Nemea Apart'Etud. Pour séduire, les résidences Nemea proposent des équipements et activités gratuits, comme par exemple des salles de gym, espaces de coworking, cuisines partagées (en plus des individuelles), de la sophrologie, du coaching et du tutorat aux étudiants. En tourisme, ce sont des piscines (intérieures et/ou extérieures, saunas, salles de gym...). « On privilégie la qualité des produits », souligne Pascal Recorbet. « En résidence étudiante, par exemple, on soigne la décoration, les chambres sont faites par des designers. » Pour se démarquer de ses concurrents, — Pierre & Vacances, Lagrange... — outre le mode économique (cf. encadré), Nemea mise sur le développement avec un cahier des charges bien précis, la novation au sein des résidences et un très bon

rapport qualité/prix. Le choix de l'emplacement est aussi un point fort du groupe, ainsi que son organisation. « Nous sommes une entreprise familiale », insiste Pascal Recorbet, qui espère bien transmettre le relais à ses enfants d'ici quelques années. « Je ne suis pas inaccessible, mes collaborateurs sont très proches de moi. »

UN HÔTEL SUR LA PROMENADE DES ANGLAIS

Présent sur l'ensemble du territoire, le groupe Nemea ambitionne désormais d'ouvrir de nouvelles résidences Études et Affaires en Belgique, en Espagne et au Portugal, même si le développement reste essentiellement hexagonal. « On ouvre entre 5 et 15 résidences tourisme par an. 12 sont prévues en France pour 2021 dont 2 résidences affaires autour de Paris, 6 apparts études et 3 en tourisme. » Et 20 sont d'ores-et-déjà signées pour 2022 : « Ça s'accélère car les promoteurs sont très demandeurs sur ce genre de produits qui ont le vent en poupe ». Côté nouveautés, Nemea va lancer un premier hôtel qui va ouvrir sur la promenade des Anglais à Nice en 2022. L'hôtel, 4 étoiles avec piscine sur le toit, associe une partie avec chambres et suites, et une partie résidence hôtelière équipée de kitchenettes. « Ce qui nous permet d'avoir un panel de clientèle plus

large et donc un très bon taux de remplissage », précise Pascal Recorbet. Deux autres projets similaires sont également à l'étude pour Paris. Côté actualité, Nemea vient d'inaugurer sa 38^e résidence tourisme 3 étoiles à Port Leucate. Située au pied du Canigou, entre la plage et le port de Port Leucate, cette résidence à l'architecture moderniste des années 60 vient d'être restaurée et équipée de piscines extérieure et intérieure, d'un bain à remous, sauna, hammam, salle de sport, mini-club enfants... Un savoir-faire que Pascal Recorbet entend bien perpétuer dans les années à venir.



« ON VISE
100 MILLIONS DE
CA EN 2022 »



3 QUESTIONS À PASCAL RECORBET

Echos Judiciaires Girondins :

Quel est le modèle économique de Nemea ?

Pascal RECORBET : « Les promoteurs nous contactent quand ils envisagent de construire une résidence de tourisme, d'affaires, d'études, ou mixte. On le prend en gestion pour le compte d'investisseurs : privés, institutionnels ou des fonds d'investissement. Nous gérons la résidence, et nous versons des loyers aux investisseurs. C'est le même modèle que celui développé par Gérard Brémond pour Pierre & Vacances. »

EJG : Comment vous démarquez-vous de vos concurrents ?

P. R. : « Je suis actionnaire majoritaire, et nous avons au capital de notre société des banquiers : le Crédit Agricole, qui nous suit depuis le début, avec BNP Paribas et Arkéa Banque. On a une vingtaine de millions de trésorerie en permanence. Cela permet de sécuriser les investisseurs et fonds d'investissement. S'il y a une crise, on a les moyens de la traverser. On sait alors qu'on est sérieux, cela nous permet de nous développer. Un promoteur doit pouvoir faire confiance à son gestionnaire. C'est la clé de voûte de ces montages, et la garantie de n'avoir aucun problème. »

EJG : Quel est votre chiffre d'affaires

et vos perspectives de développement ?

P. R. : « On est à 58 millions de CA et on vise 100 millions en 2022 avec 12 nouvelles résidences programmées en 2021 et 20 déjà signées pour 2022. Bien sûr, cette année, on a été impactés par le covid, sauf sur les résidences étudiantes. »





NEMEA EN CHIFFRES

1994

Création du groupe Nemea par Pascal Recorbet

2020

ouverture de la 38^e résidence de tourisme à Port Leucate

C.A.

58 MILLIONS D'EUROS

3 ENSEIGNES

38

Nemea Résidences vacances

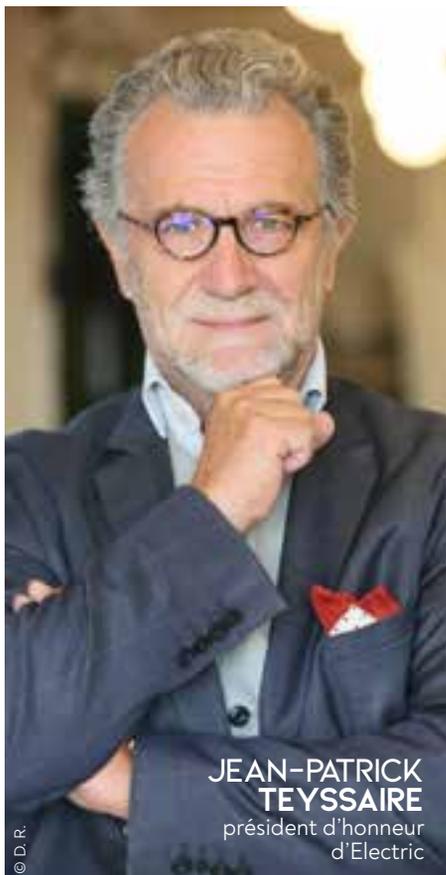
12

Nemea Appart'Hotel (depuis 2005)

30

Nemea Appart'Etud (depuis 2012)

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



**JEAN-PATRICK
TEYSSAIE**
président d'honneur
d'Electric

© D.R.

BORDEAUX ELECTRIC ROAD AURA FINALEMENT LIEU DU 6 AU 9 MAI 2021

Le forum de la mobilité électrique, annulé en avril dernier pour cause de confinement, est finalement reporté à l'année prochaine avec de nouvelles ambitions, portées par l'accélération des mutations engendrée par la crise. « Une vaste consultation auprès de nos partenaires, exposants et speakers nous a fait prendre conscience à quel point ce congrès est attendu (...) et à quel point la confiance était intacte. Les effacements des grands rendez-vous historiques de l'automobile, les mesures prises par le gouvernement (...) en faveur de la mobilité électrique, et l'inclination visible des citoyens pour une mobilité plus propre, nous laissent entrevoir un rendez-vous à forte résonance », estime dans un communiqué Jean-Patrick Teysaie, fondateur et président d'honneur d'Electric Road, racheté en 2019 par Congrès et Expositions de Bordeaux (CEB). Le salon, qui devrait réunir les industriels, experts, économistes, constructeurs automobiles de voitures électriques et hybrides, bateaux mais aussi avions électriques, attend plus de 6 500 visiteurs au Palais 2 l'Atlantique de Bordeaux.

SABLONS BIENTÔT UN VILLAGE D'ENFANTS

Le nombre d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance a augmenté de 15 % en 4 ans en Gironde. La construction du village d'enfants de Sablons permettra d'accueillir 54 enfants âgés de 0 à 18 ans, pour la plupart en fratries, dans 9 maisons, encadrées au quotidien par 4 éducateurs. Il est conçu selon les normes d'un ÉcoVillage avec des ambitions élevées en termes d'économie d'énergie et de bilan carbone. Ces maisons sont des lieux d'habitation et non des lieux de vie collectifs. Le village se présente sous la forme d'un petit lotissement afin de créer un environnement familial et propose un bâtiment pour les visites des parents et un autre pour les activités en commun. Après appel d'offres, c'est la fondation Action Enfance qui a été retenue pour la création de ce village. La pose de la première pierre est prévue pour le 17 septembre. En attendant la livraison, en août 2021, la structure accueille 50 enfants dans des bâtiments provisoires. Le Département de la Gironde a accordé une subvention d'investissement de 250 000 euros pour la mise en place de modulaires durant les travaux de construction. Le terrain a été mis à disposition par la commune de Sablons.



© D.R.

© D.R.



Microsoft Flight Simulator



JEU VIDÉO ASOBO AUX COMMANDES DE MICROSOFT FLIGHT SIMULATOR

« Un chef d'œuvre » (IGN), « Le monde comme vous ne l'avez jamais vu » (Jeuxvideo.com), « Un jeu de haut vol » (*Le Monde*)... Les louanges de la presse spécialisée et générale sont unanimes pour décrire le nouvel opus du mythique jeu de simulation aérienne, *Microsoft Flight Simulator*, sorti le 18 août. 38 ans après le lancement de la franchise et 14 ans après la dernière version publiée, l'édition 2020 propose un voyage contemplatif ultra-réaliste tout autour de la terre, avec des détails d'une précision unique, et même la météo en temps réel. Basé sur une intelligence artificielle et développé par le studio indépendant bordelais Asobo durant 4 ans, le jeu s'appuie sur les données réelles des constructeurs aéronautiques (jusqu'à 30 appareils sont disponibles dans la version Premium Deluxe) et sur les outils de Microsoft (le service de cartographie Bing Maps et le cloud Azure). De nombreuses mises à jour sont d'ores et déjà prévues, et des versions Xbox et Hololens devraient prochainement sortir. Il s'agit de la troisième collaboration entre le géant américain et le studio bordelais, qui avait déjà travaillé sur la Kinect et les lunettes de réalité virtuelle Hololens. Créé en 2002 à Bordeaux, Asobo Studio, qui compte près de 170 salariés, affiche un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros en 2019, année de sortie de son plus gros succès, *A Plague Tale : Innocence*, écoulé à un million d'exemplaires, et consacré aux « Pégases » du prix du meilleur jeu vidéo.





BRIGITTE PHÉMOLANT

RESTER EN ÉVEIL

© Nathalie Vallez

**BRIGITTE PHÉMOLANT A ALTERNÉ TOUTE SA CARRIÈRE
ENTRE JURIDICTION ET ADMINISTRATION ACTIVE. NOMMÉE
PRÉSIDENTE DE LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL,
ELLE POURSUIT SA TÂCHE AVEC EXIGENCE ET PRAGMATISME.**

par Nathalie VALLEZ

Depuis qu'elle a passé le concours des tribunaux administratifs, en 1988, Brigitte Phémolant n'a cessé d'alterner des fonctions en juridiction et dans l'administration active. « J'apprécie l'un et l'autre à partir du moment que je le traite de manière concrète », expose-t-elle. C'est durant son double parcours Sciences Po/ Droit qu'elle a découvert la chose publique. En 1993, elle est nommée à la direction de l'architecture et de l'urbanisme, puis, en tant que sous-directrice en charge de la loi de réforme de l'urbanisme, elle contribue à l'écriture des lois en 1999. « Au contentieux, on n'est pas là pour savoir si une opération est opportune mais pour savoir si celui qui la monte a respecté la règle de droit. Quand on est dans l'administration active, on se pose la question de l'opportunité, parce qu'on doit pouvoir avoir une analyse juridique. Je mesure quel est l'enjeu pour le transformer de manière juridique. Ce sont des approches différentes. D'un côté, on doit prendre une décision, de l'autre, la décision est prise, et on doit vérifier qu'elle est bien appliquée. » Vice-présidente du tribunal administratif de Cergy-Pontoise en 2014, elle fait face à des enjeux économiques hors normes. C'est là qu'elle est confrontée à l'affaire qui l'a le plus marquée. Quelques jours avant Noël, la cour est saisie d'une affaire de fin de vie en référé liberté. La famille s'oppose à l'arrêt des soins programmé, et une audience est montée en quelques heures. « Nous avons convoqué les administrations, tous les chefs de service étaient présents, les juridiques, la famille... », se souvient-elle. « Il y a eu débat juridique avec une dimension humaine extrêmement forte. À la fin, tout le monde maintenait sa décision. » Une erreur de procédure viendra finalement annuler l'arrêt des soins.

Devenue conseillère d'État, elle préside en 2017 la cour administrative d'appel de Nantes, avant d'être nommée à Bordeaux en septembre 2019. Ici, elle préside les affaires les plus importantes, avec des enjeux juridiques forts, comme la médiation concernant le pont Simone Veil. Elle s'occupe de la gestion quotidienne de la Cour, aide au traitement des dossiers, et préside chaque année une audience de chaque chambre, sans compter les réunions avec tous les présidents assesseurs chaque mois sur des questions juridiques. « Je suis très attachée à l'harmonisation des procédures, à une interprétation du droit homogène et unique. » Pour elle, fonctionnement harmonieux et clarté du droit sont liés. Chaque jour, elle suit les novations juridiques, les dossiers qui entrent, lit des décisions du Conseil d'État pour en dis-

**À MOTS
DÉCOUVERTS**

**UN ROMAN QUI
VOUS A MARQUÉE...**

« *L'Affaire Arnoldfini* de Jean-Philippe Postel ; c'est une étude d'un tableau de Van Eyck. Un court essai que l'on pourrait prendre pour un roman. Il en propose une interprétation menée comme une enquête policière... J'adore, c'est un petit bijou ! J'aime beaucoup tout ce qui concerne la création, comme *Les Pierres sauvages* de l'architecte Fernand Pouillon, sur la naissance de l'abbaye du Thoronet au Moyen-Âge, il se met dans la peau du bâtisseur. »

VOTRE FILM CULTE...

« Sans hésiter *Le Festin de Babette*, c'est gourmand, mais aussi pour le rythme, l'histoire, Stéphane Audran... »

UN LIEU CULTUREL...

« J'adore le musée Jacquemart-André (Paris 8^e), c'est un endroit délicieux, cette demeure remplie d'œuvres d'art propose d'excellentes expositions temporaires, je n'en manque aucune ! »

CÔTÉ MUSIQUE...

« La musique baroque, en particulier les interprétations d'Andreas Scholl, un contre-ténor allemand qui a une voix profonde et à la fois haute. Dès que j'ai su que j'étais nommée à Bordeaux, j'ai pris mes billets à l'Opéra et à l'auditorium avant même de trouver un logement ! »

cuter. Elle souhaite ainsi créer une forme de dynamique intellectuelle : « Les choses changent autour de nous, il faut garder l'esprit en éveil ». Résolument tournée vers le futur, elle se considère comme « une pragmatique concrète », et de préciser « mais tranquille ! Rien ne sert d'être dans des logiques de management stressant, je suis très attachée à la qualité de vie ». Brigitte Phémolant suit ses objectifs avec exigence et tranquillité : « J'ai un parcours basé sur des expériences concrètes, mais j'ai pris des chemins de traverse pour arriver ici ».

LES ECHOS EN RÉGION



© D. R.

UN JE NE
SAIS QUOI

DORDOGNE DÉCOUVERTE AVEC UN JEU VIDÉO D'AVENTURE NARRATIF

Umanimation a déjà produit bon nombre de projets d'animation et de contenus transmedia. La société basée à Pessac (33) a décidé de coproduire un jeu vidéo *Dordogne* avec UnJeNeSaisQuoi, structure du réalisateur et scénariste de films d'animation à succès et auteur Cédric Babouche. *Dordogne* est un jeu d'aventure narratif dans lequel le joueur incarnera Mimi, une jeune femme de 32 ans qui explore la maison de sa grand-mère. En souvenir de leurs moments passés ensemble durant les étés de sa jeunesse en Dordogne, sa grand-mère lui a laissé des lettres et des puzzles à résoudre afin de lui rappeler l'importance de profiter de la vie.

Le jeu se déroulera dans deux temporalités : dans le présent, le joueur incarnera Mimi âgée de 32 ans ; dans le passé, le joueur aidera Mimi, alors qu'elle n'était qu'une enfant, à explorer la Dordogne et à compléter des quêtes qui seront pertinentes dans son présent d'adulte. En plus des puzzles que les deux Mimi doivent compléter, le joueur devra collecter des images, des sons, des objets et des mots pour créer un journal.

Prévu pour être commercialisé sur PC et Nintendo Switch au premier trimestre 2022, ce projet s'étend sur 19 mois avec des postes principalement localisés en Nouvelle-Aquitaine (d'où les 120 000 euros de soutien de la Région), notamment dans la métropole bordelaise où se situent les deux sociétés coproductrices. Le jeu se distingue par l'utilisation de l'aquarelle et son inspiration directe du monde de l'animation avec de la 2D/3D.



© D. R.



ENTREPRISE

MIDAS À SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Christian Denis a ouvert, le 3 août à Saint-Paul-lès-Dax, sa cinquième franchise du réseau Midas spécialisée dans l'entretien et les services automobiles. Après son implantation à Mont-de-Marsan, Bassussarry (64), Tarbes (65) et Pau (64) au cours des 15 derniers mois, le franchisé vient de recruter un coordinateur des chefs des différents centres et s'annonce prêt à de nouvelles ouvertures.

AMÉNAGEMENT

CASSEN SORT DE LA ZONE BLANCHE

Cassen (600 habitants) a choisi ATC France, pour assurer la qualité de la couverture mobile sur la commune. « Les habitants ont tout de suite adhéré à ce projet et aucune opposition n'a été émise », souligne Daniel Saint Paul, adjoint au maire en charge du projet. Après étude et repérage par drone, la filiale du groupe américain d'American Tower Corporation, leader de l'hébergement télécom, spécialisée dans la gestion et la commercialisation des infrastructures de réseau, a implanté, en juin, sur la crête du coteau du village, un pylône de 5 tonnes sur 30 mètres de haut et assure la relation avec les opérateurs télécom.

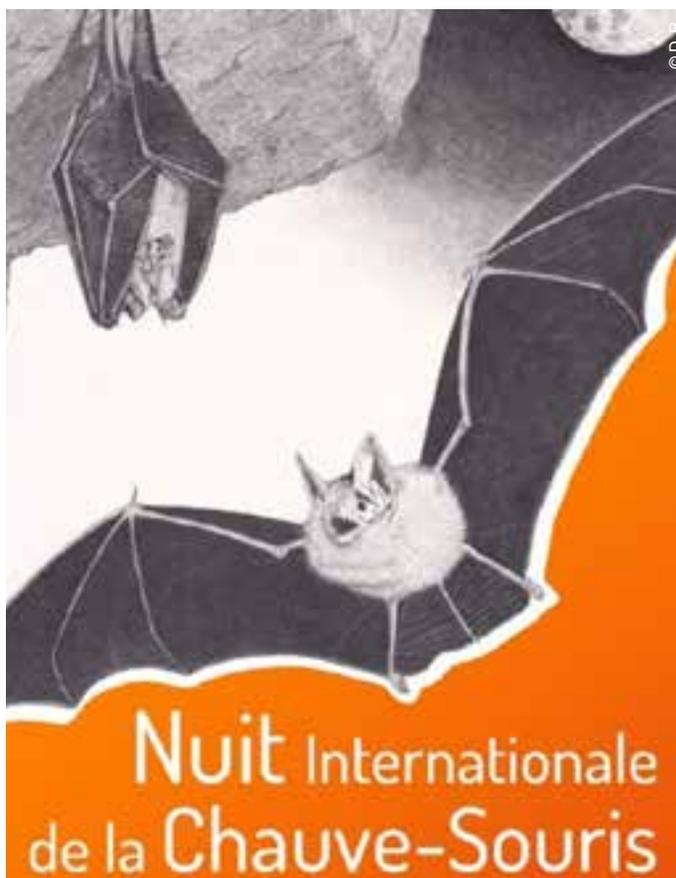
ENVIRONNEMENT

NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS ROQUEFORT 29 AOÛT

Surnommées « hirondelles de la nuit » en raison de la rapidité de leur vol et sans doute aussi pour les rendre plus sympathiques auprès du grand public, les chauve-souris méritent bien qu'on leur consacre une nuit internationale. Le 29 août, les curieux pourront s'aventurer dans le centre de Roquefort équipés d'un détecteur d'ultrasons, à la découverte de cet étrange mammifère qui utilise des techniques très poussées pour se repérer dans l'espace, communiquer et capturer les insectes en utilisant le principe du « sonar » inaudible pour l'homme. La sortie sera précédée d'une conférence de Sébastien Roué, membre de l'association de protection, d'études et de conservation des chauves-souris qui évoquera le vallon du Cros et ses falaises calcaires, sur Roquefort et Arue, où évolue la plus importante diversité de chauves-souris d'Aquitaine.

Samedi 29 août – à partir de 20h
Foyer rural – Roquefort

Sortie réservée aux 30 premiers inscrits sur
<https://frama.link/roquefort29>



PAIEMENTS INTER LE RECOUVREMENT

ALORS QU'EN PÉRIODE DE
CRISE, LES RÈGLEMENTS
INTER-ENTREPRISES JOUENT
UN RÔLE CLÉ POUR ÉVITER
LES DÉFAILLANCES EN
CHAÎNE, CHARLOTTE BICHON
ET ANNE-LAURE LABORDE,
CRÉATRICES DE
LB SUD-OUEST RECOUVREMENT,
À SAINT-PAUL-LÈS-DAX,
JOUENT LA CARTE DE
LA CONFIANCE.

Par Nelly BÉTAILLE

Reports de charges, aides exceptionnelles, prêt garanti par l'État (PGE)... Pendant le confinement, le gouvernement et les collectivités ont multiplié les mesures pour permettre aux entreprises de préserver au maximum leur trésorerie. Une bataille qui se joue aussi sur le front des règlements inter-entreprises, pour éviter les défaillances en série dans une filière ou une zone économique, quand les retards de paiement sont déjà en temps normal à l'origine de 25 % des faillites. « Ces nombreuses aides ont permis aux structures en bonne santé de se mettre entre parenthèses. En revanche, celles qui étaient en difficulté avant la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 ont beaucoup plus souffert », observent Charlotte Bichon et Anne-Laure Laborde, à la tête de LB Sud-Ouest Recouvrement à Saint-Paul-lès-Dax, leur structure de recouvrement amiable et judiciaire des impayés créée en 2015. En télétravail, pendant le confinement, elles ont mis l'accent sur le conseil, l'accompagnement de leurs clients dans la multitude des dispositifs, l'orientation vers des prêts garantis par l'État et la saisine de la banque de France pour les situations les plus délicates...

RECOUVREMENT CONSEILS D'EXPERTES

3 RÈGLES À RESPECTER
pour être réactif et garantir
le suivi du dossier de recouvrement
de manière optimale.

1.

Bien identifier son client au départ pour être en mesure de libeller précisément la facture au particulier, à la personne physique, au gérant de la société ou à la société selon le cas.

2.

Faire signer un devis, ou un élément contractualisant la mission, et envoyer la facture rapidement après l'exécution des travaux.

3.

Ne pas tarder à relancer quand le délai de paiement fixé est expiré et réagir rapidement si le paiement n'intervient pas. Ne pas attendre six mois ou un an avant d'identifier le problème. On court toujours le risque que le débiteur soit insolvable, la société radiée...

Attention à la prescription !
En règle générale, cinq ans après la facturation pour un professionnel, et deux ans pour un particulier, il n'y a plus de recours possible.

-ENTREPRISES EN SOUPLESSE

Les deux associées qui privilégient la solution à l'amiable dans le règlement des impayés, « plus rapide et moins traumatisante pour l'image de l'entreprise », ont adapté leur activité aux circonstances. « Dans un tel contexte d'inquiétude sur la santé, nous nous voyions mal appeler les gens pour leur demander de payer leurs dettes, confient-elles. Nous avons plutôt pris contact spontanément pour demander des nouvelles. Cette période a été l'occasion de développer l'écoute, l'empathie, l'échange, d'entrer plus dans la confiance. Ce type de relation crée plus de confiance, de respect... Et si ce n'est pas forcément le but, il y a un moment où nos interlocuteurs nous placent en priorité dans le règlement de leurs créances. C'est aussi notre marque fabrique, même si bien sûr quand il y a abus, on part sur le judiciaire en partenariat avec avocats et huissiers ». En raison des flux plus que tendus sur les trésoreries des entreprises, la structure a encaissé 50 % des dossiers habituels depuis le début de la crise sanitaire. Elle n'observe pas pour autant une inflation des dossiers à traiter. « Les directeurs financiers des petites structures qui assurent souvent aussi les ressources humaines se sont retrouvés à gérer en priorité les plannings des salariés, les crédits, les encours. Leurs propres impayés sont passés au second plan, observent-elles. On va avoir deux périodes : la rentrée où les entreprises vont mettre à jour leur comptabilité, puis le printemps 2021 où il va falloir commencer à rembourser le PGE... ».

« LA SOLUTION
À L'AMIABLE : PLUS
RAPIDE ET MOINS
TRAUMATISANTE
POUR L'IMAGE
DE L'ENTREPRISE »



CHARLOTTE
BICHON

LB SUD-OUEST RECOUVREMENT RÉSULTATS TURBO EN MODE PIANO

Avec ses services de relance, recouvrement et formation à la prévention et au traitement des impayés, LB Sud-Ouest Recouvrement a conquis en cinq ans de la TPE dans l'automobile, l'éducation, le médical, l'artisanat et le BTP, au grand groupe agroalimentaire. Sa formule de facturation des honoraires uniquement en cas de réussite, sans frais d'ouverture de dossier et aucun engagement a rapidement séduit. L'entreprise a enregistré une progression de son chiffre d'affaires de 44 % dès le deuxième exercice, 42 % le troisième avant de se stabiliser à 15 % les deux dernières années. « Nos clients nous ont testées sur ce service externalisé avec des petits dossiers sur lesquels les honoraires calculés au pourcentage des sommes recouvrées n'étaient pas très élevés, avant de nous confier des dossiers beaucoup plus conséquents », précisent Anne-Laure Laborde et Charlotte Bichon qui se sont rencontrées sur les bancs de l'École nationale de procédure. Leur satisfaction : « Nos clients fidèles ont mis en place des process efficaces. Quand un dossier pose problème, ils envisagent plus rapidement la solution amiable avec un client bien identifié, un devis signé. Si nous sommes amenées à partir sur la voie judiciaire, une décision est obtenue plus facilement ». Et si elles annoncent sans en dire plus de « nouveaux projets avec des gros clients », leur credo : « rester en mode piano et non turbo », le meilleur atout pour fidéliser leurs clients.



ANNE-LAURE
LABORDE



« LA PÉPITE » MAISON D'ENTREPRISES SUR MESURE

Patiemment restaurée pour redonner leur lustre aux parquets, à l'escalier à la cheminée, aménager neuf bureaux de 14 m² à 36 m², relooker la vaste cuisine, créer une salle de réunion et... une salle de bain pour les sportifs, la vaste maison du XIX^e siècle de 360 m², au cœur de Saint-Paul-lès-Dax est devenue « La Pépité », une maison d'entreprises pas comme les autres.

« Nous avons créé notre modèle en fonction de nos besoins », racontent Anne-Laure Laborde et Charlotte Bichon. Quand, après cinq ans passés au sein de l'hôtel d'entreprises Pulseo à Dax, les deux associées de LB Sud-Ouest Recouvrement doivent logiquement laisser la place aux jeunes pousses naissantes et assurer leur développement, elles envisagent d'acquérir leurs propres locaux avec l'agence de communication Be'Com différent et la société d'infogérance Sysnove. Pas très fans des open spaces habituels dans les espaces de travail partagés, ils créent ensemble leur modèle. « Nous aimons la convivialité des pauses café, les échanges de points de vue et de méthodes entre chefs d'entreprise, tout en conservant le calme de nos bureaux autonomes », résument-elles. Investi début mars, juste avant le confinement, le lieu est aujourd'hui également occupé par une mutuelle, un coach en chrononutrition, le siège social française d'une entreprise de commerce de viande porcine espagnole, et un développeur de systèmes informatiques dans le domaine forestier. Si deux bureaux de 18 m² et 22 m² sont encore disponibles pour des activités de services, les partenaires prennent dans l'immédiat le temps de s'installer, avec une philosophie : « préserver aussi les projets personnels ».



UN LOT-ET-GARONNAIS, CHAMPION DU MONDE DE LA CONFITURE !

Vincent Beylard, Champion du Monde de la Confiture 2020 (à gauche) et Francis Martin, président des Confituriades.



© Confituriades

LES 22 ET 23 AOÛT DERNIERS SE TENAIENT À BEAUPUY EN LOT-ET-GARONNE, LES CONFITURIADES 2020. LA P'TITE CONFITOTE, IMPLANTÉE À BALEYSSAGUES, À QUELQUES ENCABLURES DE CE LIEU, FAIT MENTIR L'EXPRESSION « NUL N'EST PROPHÈTE EN SON PAYS ». VINCENT BEYLARD Y A REMPORTÉ EN EFFET, LA CONFITURIADES D'OR DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA CONFITURE 2020 ET DEVIENT LE CHAMPION DU MONDE DE LA CONFITURE 2020.

Par Chantal BOSSY



Maintes fois finaliste, médaillé de bronze en 2014 et 2019, Vincent Beylard monte pour première fois sur la 1^{re} marche du podium grâce à 2 belles créations à base de fruits rouges, thème de la compétition : confiture de mûre, myrtille et framboise (Catégorie Traditionnelle) et confiture de framboise à la menthe (Catégorie Insolite).

La Confituriades d'argent a été attribuée à Lait Douceur de Normandie (Saint-Sauveur-le-Vicomte dans la Manche), qui participait pour la première fois au concours, avec une confiture de fruits rouges aux saveurs montagnaises (Catégorie Traditionnelle) et une confiture de fruits rouges aux saveurs normandes (Catégorie Insolite).

La Confituriades de bronze revient à une habituée du concours, Passion Gourmande (Espondeilhan dans l'Hérault) pour sa confiture « Rouge rubis » (Catégorie Traditionnelle) et celle « Framboise crème de cassis » (Catégorie Insolite).

Le 1^{er} Prix Catégorie Traditionnelle a été décerné aux Gaillardises de l'Ubaye d'Uvernet-Fours dans les Alpes-de-Haute-Provence pour sa confiture « Fruits rouges » (fraise, groseille/cassis).

Le 1^{er} prix Catégorie Insolite revient aux Gourmandises de Marie de Lavelanet dans l'Ariège grâce à leur confiture « 3 fruits rouges au poivre des montagnes » (fraise/cassis/framboise).

Dans le contexte sanitaire mondial, Francis Martin, président des Confituriades, ne cache pas sa satisfaction, ni son soulagement. « Je suis très heureux, et soulagé, que les confituriers du monde entier aient répondu présent, malgré la période que nous traversons. Nous avons reçu plus d'une centaine de confitures, des 4 continents. Cette participation massive prouve à la fois l'attachement des candidats à ce concours et sa

notoriété internationale. » Quatre continents, dix pays (Belgique, Canada, Espagne, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Sénégal, USA, et bien sûr la France, dont la Corse et les Outre-mer avec la Réunion et 56 candidats étaient en lice cette année. Plus d'une centaine de confitures, sur le thème des fruits rouges, ont été dégustées à l'aveugle et à huis clos.

Bruno Oliver, président du Jury, est enthousiaste : « C'est un très grand cru. On s'est régalé ! L'alliance de 3 fruits rouges donne des combinaisons incroyables. C'était une très bonne idée de thème qui a inspiré les candidats, en particulier dans la catégorie insolite ». Il était accompagné d'Alain Bornat, boulanger et chef pâtissier ; Frédéric Jaunault, Meilleur Ouvrier de France Primeur 2011 ; Arnaud Labodinière, chef de cuisine ; Carole Lebagousse, critique culinaire et Nathalie Tavares, chargée du concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine à l'AANA, (Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine).



LES CONFITURIADES EN BREF

Seul salon culinaire en France dédié à la confiture, Les Confituriades de Beaupuy, qui se déroule tous les ans le 3^e week-end d'août, a été cette année reporté en 2021 en raison du contexte sanitaire.

Outre le Championnat du Monde de la Confiture, concours placé sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, une soixantaine d'exposants artisans-confituriers, plus de 2 000 confitures, des dégustations, démonstrations, ateliers, expositions, un concours amateur international et un petit-déjeuner géant font de ce week-end un rendez-vous gourmand incontournable de l'été.



AUGMENTATION TEMPORAIRE DES SEUILS

LES PROCÉDURES SONT SIMPLIFIÉES POUR
LES MARCHÉS DE TRAVAUX ET DE L'ALIMENTAIRE.

par Nicolas TAQUET, juriste

En 2019, les marchés publics de travaux représentaient en France près de 28 milliards d'euros. L'accès à ces marchés constitue un enjeu fondamental pour les entreprises du secteur. Toutefois, la réglementation de la commande publique est un frein pour les PME qui ne disposent pas forcément des effectifs ou des capacités pour mener à bien des candidatures. Afin de leur faciliter cet accès, le gouvernement mène donc une politique d'augmentation des seuils à partir desquels une mise en concurrence est obligatoire. Initialement fixé à 4 000 euros en 2004, le seuil en dessous duquel les « petits marchés » sont dispensés de tout formalisme a été relevé à 15 000 euros en 2011, puis à 25 000 euros en 2015. Par un décret du 12 décembre 2019 (n° 2019-1344), il a de nouveau été augmenté pour passer à 40 000 euros, depuis le 1^{er} janvier 2020. Enfin, dans un objectif de relance de l'économie et de lutte contre le gaspillage alimentaire, par décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020, le gouvernement vient de fixer ce seuil à 70 000 euros pour les marchés de travaux et à 100 000 euros pour les marchés de la fourniture de denrées alimentaires, dont la vente a été perturbée par la crise sanitaire. Concrètement, cela signifie que lorsqu'un acheteur public estime que les travaux qu'il envisage sont d'un montant inférieur à 70 000 euros, ou que



la commande alimentaire qu'il prévoit n'excède pas 100 000 euros, aucune publicité ni aucune mise en concurrence préalable ne sont obligatoires. Il pourra directement contacter la ou les entreprises qu'il souhaite, pour demander un devis et le signer.

Lorsque plusieurs lots sont identifiables dans un marché, c'est en théorie la valeur estimée de tous les lots qui doit être prise en compte pour calculer le seuil, et non pas la valeur des lots séparés. Toutefois, le décret prévoit, dans son article 1^{er}, que : « Ces dispositions sont applicables aux lots qui portent sur des travaux et dont le montant est inférieur à 70 000 euros hors taxes, à condition que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots ». Une disposition similaire existe pour les marchés de denrées alimentaires : le seuil des lots est alors fixé à 80 000 euros HT.

LES LIMITES DE LA MESURE

L'augmentation du seuil de publicité ne signifie pas non plus que les acheteurs publics jouissent d'une liberté sans limite pour choisir leur cocontractant. En guise de respect des principes généraux de la com-

mande publique, le décret indique que : « les acheteurs veillent à choisir une offre pertinente, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique, lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin ».

De plus, cette augmentation des seuils n'est que provisoire : elle n'est valable que jusqu'au 10 juillet 2021 inclus, pour les marchés de travaux (c'est alors la date de conclusion du marché qui est prise en compte), et jusqu'au 10 décembre 2020 pour les marchés de fourniture de denrées alimentaires (c'est la date de livraison qui est prise en compte).

Bien que limitée dans le temps, cette mesure vise à permettre aux acheteurs publics de contracter plus rapidement avec des entreprises, afin d'accélérer la reprise économique, en particulier dans deux secteurs prioritaires et fortement impactés par la crise, le BTP et l'alimentaire.



L'AUGMENTATION
DU SEUIL NE
SIGNIFIE PAS UNE
LIBERTÉ
SANS LIMITE

RICHE QUI ES-TU ?

QUI EST RICHE, EN FRANCE ? EN QUOI CELA CONSISTE-T-IL ? L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS S'EFFORCE DE RÉPONDRE À LA QUESTION. SOUS-JACENT, UN ENJEU CRUCIAL : CELUI DE LA RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION DE LA POPULATION POUR FINANCER L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT DURANT LA CRISE.

par Anne DAUBRÉE

Rétablissement de l'ISF (Impôt sur la fortune) ? Instauration d'une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu ? Depuis le mois de mai, le débat bat son plein : des propositions d'augmentation fiscale fleurissent, émanant, par exemple, de l'économiste Esther Duflo, prix Nobel d'économie, ou de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT. *A contrario*, le Medef met en garde contre l'effet néfaste de telles mesures. Quoi qu'il en soit, corollaire du colossal effort budgétaire consenti par l'État, les questions de son financement et la potentielle contribution des Français sont aujourd'hui centrales. Le 9 juin, la publication du « Rapport sur les riches en France », par l'Observatoire des Inégalités, fondé par Louis Maurin, journaliste économique, apporte des éléments de réflexion inédits. Le rapport s'efforce en effet de répondre à des questions apparemment simples, et pourtant, non résolues : qui est riche ? En quoi cela consiste-t-il ? En France, « c'est la première fois qu'un tel travail est réalisé. La pauvreté est bien étudiée. En revanche sur la richesse, les informations semblent manquer, se faire discrètes », explique Anne Brunner, directrice d'études à l'Observatoire des Inégalités, qui revendique une « démarche

expérimentale ». En miroir du seuil de pauvreté, défini par l'Insee, l'Observatoire s'est donc attaché à définir un seuil de richesse. « Nous savions que nous allions déclencher le débat. Nous avons fixé ce seuil à un niveau qui se détache largement en termes de conditions de vie, de logement, de sécurité, de capacité à épargner », argumente Anne Brunner. En termes de revenu, le seuil choisi est celui de 3 470 euros net mensuels après impôt pour une personne seule, et de 7 287 euros pour un couple avec deux enfants. Il s'agit du double du niveau de vie médian.

90 M² POUR UN COUPLE

Au total, en se basant sur ce seuil, la France compte 5 millions de riches, soit 8,2 % de la population. C'est la même proportion que de pauvres, lesquels vivent avec moins de 867 euros par mois. D'après l'Observatoire, au sein de cette population plus aisée, en moyenne, les personnes situées entre les 10 % et le 1 % les plus riches ont un niveau de vie équivalent à 5 000 euros par mois avant impôts. Le 1 % des plus fortunés reçoivent près de 15 000 euros, en moyenne. Quant aux « ultra-riches », leurs revenus dépassent un million d'euros par mois : il s'agit de quelques « grands patrons » et des stars du football.

Mais outre être affaire de revenus, la richesse est aussi fonction du niveau de patrimoine possédé. L'Observatoire fixe ce seuil de richesse à 490 000 euros, ce qui concerne 4,6 millions de personnes. Autant de disponi-

bilités financières qui permettent des conditions de vie très confortables : parmi elles, le fait de disposer d'au moins 60 mètres carrés pour soi dans son habitation, ou 90 m² pour un couple, d'une résidence secondaire, de partir faire du ski, de pratiquer l'équitation ou le golf, de prendre souvent l'avion.

Au-delà du portrait sociologique, « notre rapport arrive à point nommé dans le débat. Il s'agit de repenser la solidarité, au moment où la crise sanitaire a exacerbé les inégalités qui existaient déjà. Dans l'avenir, il faudra

payer collectivement le coût des mesures de soutien, du plan de relance économique », estime Anne Brunner. Et pour la sociologue, rétablir un impôt comme l'ISF, à l'assiette étroite, ne peut constituer une réponse complète. Pour elle, « du point de vue de la justice sociale, il est important que chacun contribue pour que l'effort fiscal à venir repose sur une large population, à proportion de ses revenus, et pas seulement une petite couche de la population ». Reste à évaluer l'efficacité de la démarche du point de vue économique.

« NOUS SAVIONS QUE NOUS ALLIONS DÉCLENCHER LE DÉBAT »



HALTE À L'OBSOLESCE PROGRAM

POUR L'ASSOCIATION HOP, HALTE À L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE, LA LUTTE CONTRE CETTE PRATIQUE CONSTITUE UN SUJET POUR TOUTES LES ENTREPRISES, PME COMPRISES. AU-DELÀ DE L'ENJEU ÉCOLOGIQUE, LES ATTENTES DES CONSOMMATEURS LE RENDENT INCONTOURNABLE. TROIS QUESTIONS À SON PRÉSIDENT SAMUEL SAUVAGE.

par Anne DAUBRÉE

En quoi consiste votre combat contre l'obsolescence programmée ?

De nombreux produits sont conçus pour ne pas durer. C'est sur ce constat qu'en 2015, nous avons créé l'association HOP, Halte à l'obsolescence programmée. Face aux problèmes posés par les déchets et la raréfaction des matières premières, la pratique qui consiste à réduire la durée de vie des produits pour augmenter leur taux de renouvellement par les consommateurs ne peut plus être acceptée. Par exemple, en 2018, nous avons été à l'origine d'une plainte contre Apple. Il a été reconnu que sur son iPhone S6, une mise à jour ralentissait de 50 % le fonctionnement de l'appareil, ce qui a conduit des millions d'utilisateurs à l'abandonner pour en acheter un nouveau. L'entreprise a été sanctionnée à hauteur de 25 millions d'euros par l'État français... Pour nous, un pouvoir citoyen est nécessaire afin de

dénoncer ces pratiques, sensibiliser les citoyens sur leur consommation, solliciter l'État à propos de la nécessité de réguler, et montrer aux entreprises qu'il existe d'autres modèles économiques.

En quoi les petites entreprises sont-elles parties prenantes ?

Les responsabilités sont partagées : il faut sensibiliser les consommateurs pour qu'ils achètent durable. Mais nous pensons que la lutte contre l'obsolescence programmée va également passer par les entreprises, y compris les petites. Bien sûr, la problématique ne se pose pas de la même manière, selon leur activité. Mais dans un secteur comme le commerce, la question se pose : les commerçants vont-ils vendre des produits plus durables ? On sent une attente forte des citoyens sur ce sujet. Les entreprises de proximité peuvent trouver une plus-value en apportant du conseil sur des produits plus durables, qui leur permettront de fidéliser des clients. Ils achèteront moins souvent, mais plus cher. Même des entreprises comme les boulangeries peuvent s'intéresser à leur impact environnemental. Ou celles qui fournissent un téléphone portable à leurs commer-

TENDANCE MEE



ciaux : elles peuvent choisir un modèle qui dure plus longtemps. L'association a développé un site <https://www.produits-durables.fr/> qui apporte des informations sur la durabilité des produits.

La durabilité des objets est-elle économiquement viable et porteuse ?

En novembre 2018, nous avons fondé un club pour les entreprises, qui donne accès à des experts. Une vingtaine ont déjà adhéré, dont de très grandes comme Michelin ou Fnac Darty, et des start-up du secteur. Par exemple, <https://www.magarantie5ans.fr> commercialise de l'électro-ménager garanti cinq ans. Et <https://www.adopteunbureau.fr/> propose de la location longue durée de mobilier de bureau. On sent une dynamique : aiguillonnées par les attentes des consommateurs, les

entreprises ont tendance à se positionner sur ce sujet, même si des modèles économiques restent à trouver. Par ailleurs, il est un peu tôt pour se prononcer sur les effets de la pandémie. On s'est rendu compte que l'on n'avait pas besoin de consommer autant. Mais tout ne va pas dans ce sens, comme le montre la vente de voitures individuelles, qui est repartie, car on veut se sentir en sécurité, ou l'usage des produits jetables, pour des raisons sanitaires. À long terme, toutefois, cette évolution va probablement favoriser le combat. Nous sommes une petite association, mais chaque semaine, de nouvelles entreprises nous sollicitent pour rentrer dans notre club.

« RÉDUIRE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS POUR AUGMENTER LEUR TAUX DE RENOUVELLEMENT NE PEUT PLUS ÊTRE ACCEPTÉ »

EFFACER L'

GROLAND CONTRE LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dans un lotissement en province, trois voisins sont victimes des nouvelles technologies. Marie doit subir le chantage d'un amant d'un soir qui menace de diffuser une vidéo de leurs ébats. Bertrand est le témoin impuissant du harcèlement virtuel vécu par sa fille. Christine, chauffeur Uber, est confrontée aux notes trop basses de ses clients. Unis par une amitié de tous les instants, ils vont se rebeller contre la dictature d'Internet, jusqu'à entreprendre des voyages autour du monde pour effacer leurs données embarrassantes. Mais leur adversaire intangible n'est-il pas trop fort pour eux ? Benoît Delépine et Gustave Kervern ont reçu un Ours d'argent au Festival de Berlin pour leur observation délicieusement burlesque de l'intrusion des réseaux sociaux dans nos vies. Malgré l'humour frontal, le constat est inquiétant sur une société qui nous invite à « faire dodo » comme l'explique le duo de Groland.

« L'homme est le dodo de l'intelligence artificielle. Comme ce pigeon géant de l'île Maurice qui a disparu en raison des activités humaines, l'homme croit être le roi du monde, n'avoir aucun prédateur le menaçant, mais il a créé l'intelligence artificielle qui est beaucoup plus puissante que lui. Aujourd'hui, on voit les prémices de ce qui va nous arriver. On pressent que ça va mal finir. Tous les jours, même avant de penser à ce film, on s'appelait et on constatait qu'on était dépassé par les incroyables méandres de la vie quotidienne actuelle. Par exemple, on n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi on paye 60 euros pour un forfait alors qu'on voit partout des forfaits à 20. On a beau appeler, insister, on nous répond que notre tarif est normal. On n'a plus d'interlocuteurs, on parle avec des boîtes vocales toute la journée. La vie quotidienne est devenue une hallucination permanente. Pour faire nos films, on est souvent débordés par la réalité. »

Comme leurs précédents opus, celui-ci est un appel à la solidarité, dernier rempart contre la mondialisation galopante. Blanche Gardin, Denis Podalydès et Corinne Masiero forment un très attachant trio de voisins devenus amis autour d'un rond-point en tant que Gilets Jaunes. Cette dernière, le « Capitaine Marleau » de France 3, était même directement concernée, à plus d'un titre :

« Corinne a vraiment pleuré pendant la scène sur le rond-point. On savait qu'elle était partie prenante dans le mouvement des gilets jaunes, mais on ne savait pas à quel



EN SALLE LE
LE 26 AOÛT

UN FILM
DE BENOÎT DELÉPINE ET
GUSTAVE KERVERN
AVEC BLANCHE GARDIN,
DENIS PODALYDÈS,
CORINNE MASIERO

COMÉDIE, DRAME

HISTORIQUE



qu'on m'avait demandé d'acheter un logiciel pour obtenir une chaîne sportive. J'ai parfois téléchargé jusqu'à cinq ou six fois le même logiciel, ouvert des mails douteux, coché et décoché des cases, dit bonjour, merci, oui je suis satisfait, vu s'effacer quantité de renseignements parce que le délai de la session avait expiré, recommencé avec fureur, claqué mon ordinateur de rage... Bref j'ai donné dans tous les panneaux avec la certitude que nous étions sûrement des milliers comme ça, perdus, hurlant parfois de dépit et d'impuissance sur le clavier. »

point. Ça a été hyper-important pour elle, ça lui a redonné confiance dans la faculté des gens à se mobiliser et s'unir. Elle en avait marre des manifs qui ne menaient à rien et était au bord, elle aussi, du burn-out. Les gilets jaunes lui ont redonné la pêche. Un mois avant le tournage, Corinne nous demande où on va tourner, on lui dit dans un lotissement dans le Nord, près d'Arras. « Non, pas à Saint-Laurent-Blangy ?! » « Ben, si ! » En fait, c'est la ville où elle a passé son enfance, fait les 400 coups... Hasard total ! Il y a 35 000 communes en France et on a choisi pile celle-là ! »

Denis Podalydès a, comme nous tous finalement, souffert des multiples désagréments occasionnés par notre ère trop moderne :

« J'ai ouvert des centaines de comptes sur des centaines de sites, donné des centaines de fois mon numéro de carte bleue, me suis perdu dans les profondeurs du net parce

Au cœur encore de cette satire souvent désopilante, mais parfois tragique : l'absence d'oublis comme de liens tangibles. Blanche Gardin, qui trouve enfin un rôle à sa mesure au cinéma, livre son commentaire personnel :

« Je me sens à la fois larguée et obligée d'avoir recours aux nouvelles technologies. C'est une forme d'esclavage. On se sent moins seul en ayant son portable en poche mais on sait que ce n'est pas vrai, qu'on est toujours aussi seul. On appelle de moins en moins les gens, on fait des textos pour maintenir un lien qui n'est pas vraiment un lien. Ces nouveaux outils amènent une sorte de paresse humaine. »

Signalons l'importance des seconds rôles piquants qui apportent moments de rire et de désespoir, dont Vincent Lacoste en maître-chanteur breton obsédé par les coiffes bigoudènes et Benoit Poelvoorde en livreur Amazone épuisé par ses horaires de forçat que Ken Loach aurait pu dénoncer avec plus de noirceur encore.

DANS UN JARDIN QU'ON DIRAIT ÉTERNEL

L'ART DU THÉ

La timide Noriko et sa cousine s'initient à la cérémonie du thé chez Madame Takeda. D'abord peu intéressée, Noriko ne cesse de se perfectionner au fil des années, sous l'enseignement pointu de la vieille dame de Yokohama. Au-delà des cours qu'elle reçoit sur un art ancestral, la jeune femme apprend à se découvrir. Tatsushi Omori prend le temps d'accompagner sa prise de conscience dans un style très austère permettant d'appréhender des gestes à la chorégraphie millimétrée. La patience réclamée aux multiples disciples est requise avec la même intensité aux spectateurs. Un film enrichissant dans son aspect initiatique mais la leçon de vie vire parfois à un assemblage laborieux de propos philosophiques en voix off. L'ennui nous étreint parfois, malgré l'attachement pour des personnages doucement passionnés et l'envie de partager certaines préparations méticuleusement mises en valeur sous nos yeux séduits. Décédée peu après le tournage, Kiki Kirin, la fausse grand-mère d'*Une Affaire de famille* ou la charmante cuisinière de beignets aux haricots rouges dans *Les Délices de Tokyo* nous charme une dernière fois avec son portrait de mentor distante.

CITOYENS DU MONDE

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE

Gianni *alias* le Professeur (il a enseigné le latin et le grec) et son ami Giorgetto sont retraités. Constatant que leur pension leur permet à peine de subsister, ils pensent quitter l'Italie pour un pays plus adapté à leurs bourses gèrre remplies. En cherchant la destination de leurs rêves, ils rencontrent Attilio, un antiquaire enjoué. Ces sexagénaires empâtés vont-ils abandonner leurs habitudes romaines ? Retrouvailles avec le débonnaire Gianni Di Gregorio (les bien sympathiques *Le Déjeuner du 15 août* et *Gianni et les femmes*) pour une nouvelle comédie (faussement) légère. Il se fait le héraut de nos aînés qui ont travaillé toute leur vie en dénonçant leur paupérisation galopante. Malgré les difficultés, on rit en compagnie de cet apprenti Woody Allen et de ses comparses fatigués Ennio Fantastichini et Giorgio Colangeli. La présence d'un réfugié dans leur entourage alourdit les préparatifs mais cet intrus dans leur quotidien superficiel permet de souligner leur humanité tout en se confrontant à des sujets hélas d'actualité. Derrière les sourires rassurants, c'est une critique virulente de l'égoïsme croissant de la société qui se dessine.



EN BREF

JIM CARREY DE NOUVEAU SOUS SON MASK VERT ?

Jim Carrey pourrait retrouver le personnage de *The Mask* qui a fait de lui une star mondiale en 1994. Il a récemment déclaré que si les conditions s'y prêtaient (le bon réalisateur, le scénario parfait à ses yeux) il pourrait retrouver Stanley Ipkiss, ce banal employé de banque transformé en hédoniste loufoque par un masque doté de pouvoirs surnaturels trouvé par hasard. Il a notamment précisé qu'il faudrait des conditions drastiques pour le convaincre : « Je ne veux pas le faire juste pour le faire, mais je ne le ferais que si c'était un visionnaire fou ». La piste de deux suites est même évoquée. Jim Carrey est déjà attendu dans *Space Jam 2* dans lequel le basketteur LeBron James prend la succession de son collègue Michael Jordan.

MARINA FOÏS CONTRE LES VÉGANS

La comédienne vient de tourner, entre le Havre et Paris, la comédie *Barbaque* écrite, réalisée et interprétée par Fabrice Eboué. Ils formeront un couple de bouchers en crise, autant avec leur commerce que dans le privé. Leur vie bascule le jour où il tue accidentellement un militant végétarien qui a saccagé leur boucherie. Pour se débarrasser du corps encombrant, il en fait un jambon que sa femme va vendre par mégarde. Face au succès inattendu de cette viande d'origine non contrôlée, une nouvelle vocation s'offre à eux. Virginie Hocq et Jean-François Cayrey les accompagneront dans ce divertissement destiné à réjouir autant ceux qui consomment de la nourriture animale que ceux qui l'évitent copieusement. Les précédents films de Fabrice Eboué, à qui l'on doit *Case départ*, *Le Crocodile du Botswana* et *Coexister*, ainsi que *Tout simplement noir* (dont il est le scénariste) laissent espérer quelques rires très grinçants.

BEN AFFLECK À CHINATOWN

En 1974, Roman Polanski a connu un très grand succès avec le film noir *Chinatown* qui réunissait notamment Jack Nicholson en détective privé cynique et Faye Dunaway en riche héritière au lourd passé familial. Ben Affleck a prévu de diriger un nouveau long-métrage en tant que réalisateur, *The Big Goodbye*, tiré d'un livre sur le tournage de ce classique du cinéma hollywoodien. Il en sera également l'un des interprètes. Il a récemment achevé le tournage du thriller érotique *Deep Water* et travaille actuellement sur *Le Dernier Duel*, film d'aventures de Ridley Scott, situé en France et qui revient sur un des derniers duels judiciaires en France au XIV^e siècle. Matt Damon, Jodie Comer et Adam Driver en seront les principaux interprètes.

DWAYNE JOHNSON, UN ACTEUR EN OR

Le magazine économique américain Forbes a publié son bilan annuel des acteurs les mieux payés au monde. Plusieurs noms présents sur cette liste doivent beaucoup à Netflix, à commencer par Dwayne Johnson, en tête pour la deuxième année de suite. Il a glané 23,5 millions de dollars (sur un total de 87,5) rien que pour leur *Red Notice* où il est un agent d'Interpol chargé de capturer le voleur d'art le plus recherché au monde, interprété par Ryan Reynolds, deuxième de ce top avec 71,5 millions, grâce aussi à un autre de leurs succès, le film d'action *Six Underground*. Viennent ensuite Mark Wahlberg, Ben Affleck et Vin Diesel, avec un peu plus de 50 millions puis la star de Bollywood, Akshay Kumar, Lin-Manuel Miranda (vedette de Broadway qui doit son succès financier à l'achat des droits de ses pièces par Disney+), Will Smith, Adam Sandler et Jackie Chan qui ferme ce Top 10 avec 40 millions.



WILL SMITH et KEVIN HART (le partenaire de Dwayne Johnson dans *Agents presque secrets*) reprendront respectivement les rôles tenus par Steve Martin et John Candy dans un remake d'*Un Ticket pour deux* de John Hughes, tourné en 1987. Ils interprétaient deux hommes que tout sépare, contraints de multiplier ensemble les moyens de transport pour rejoindre leur destination après l'annulation de leur vol pour cause de tempête de neige.

CHARLOTTE RAMPLING sera une des seules survivantes sur Terre, devenue un immense désert, en 2085, dans *Last Words* de Jonathan Nossiter. Le dernier espoir de ceux qui restent (dont Nick Nolte et Stellan Skarsgård) est Athènes, où les cinq derniers êtres humains se rejoignent pour trouver une forme de plénitude alors que tout s'écroule autour d'eux...



EN ALSACE

LA BIBLIOTHÈQUE HUMANISTE DE SÉLESTAT

DÈS LE XIV^E SIÈCLE, UN ESPRIT NOUVEAU SOUFFLE SUR L'EUROPE. À MI-CHEMIN ENTRE LES GRANDS CENTRES INTELLECTUELS DE L'ITALIE ET DES PAYS-BAS, SÉLESTAT JOUE UN RÔLE CLÉ DANS SA DIFFUSION. SON ÉCOLE LATINE EST L'UNE DES PLUS RÉPUTÉES DU SAINT-EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE. À LA POINTE DES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES, ELLE FORME DES CENTAINES D'ÉLÈVES À CE NOUVEL ESPRIT.

par F. CHALAYE
Les Affiches d'Alsace et de Lorraine

Pendant près d'un siècle, de 1440 à 1526, Sélestat est au cœur des nouveaux réseaux de diffusion de la connaissance. De cette riche période, Sélestat conserve un témoignage unique : la Bibliothèque Humaniste. Son fonds réunit celui de la bibliothèque paroissiale et celui de la bibliothèque personnelle de Beatus Rhenanus, auxquels se sont ajoutés des achats et des dons d'ouvrages anciens au fil des siècles.

L'histoire de la bibliothèque paroissiale débute en 1452 avec le don de Johannes von Westhuss, recteur de l'église paroissiale de Sélestat. Cette marque de générosité entraîne une série de donations de livres, souvent

de la part d'anciens élèves de l'école latine de Sélestat. La bibliothèque paroissiale ainsi constituée comprend des ouvrages destinés à la célébration des offices et des livres qui servent à l'enseignement. Conservés dans l'église Saint-Georges, les ouvrages sont munis d'une chaîne pour les protéger du vol.

Natif de Sélestat et ancien élève de l'école latine, Beatus Rhenanus lègue à sa mort, en juillet 1547, sa bibliothèque à sa ville natale. Elle est constituée de 423 volumes, contenant 1 287 œuvres et 41 manuscrits répartis dans divers recueils, auxquels il faut ajouter 33 manuscrits anciens et

255 lettres autographes. On y trouve aussi des travaux, des cahiers, des notes de cours... Des témoignages précieux de l'enseignement humaniste.

ENRICHISSEMENT ET VALORISATION

En 1840, les fonds de la bibliothèque paroissiale et ceux de la bibliothèque de Beatus Rhenanus sont installés au 2^e étage de la mairie, alors transformé en bibliothèque de lecture publique.

En mai 1889, l'ensemble des collections déménage à la halle aux blés. De cette époque date la vocation touristique de la Bibliothèque Humaniste, comme en témoignent certaines mentions dans les guides touristiques dès la fin du XIX^e siècle.

Les collections n'ont cessé de s'enrichir tout au long des XIX^e et XX^e siècles grâce à des achats et des dons. Elles sont aujourd'hui constituées de 460 manuscrits (anciens et modernes), de 550 incunables (livres imprimés en Europe avant le 1^{er} janvier 1501) et près de 2 500 imprimés du XVI^e siècle.

Déjà, près de 100 000 visiteurs ont pu découvrir ce trésor inestimable classé Mémoire du Monde par l'Unesco en 2011.

L'EXPOSITION PERMANENTE

L'aménagement affirme l'axialité du lieu. Il limite au maximum le cloisonnement et met au cœur du parcours le fond des livres anciens précieux, à l'intérieur d'un volume protecteur mis en scène comme un écrin en transparence. C'est le point culminant de la visite, le véritable trésor dont la Bibliothèque Humaniste assure la protection : la bibliothèque personnelle de Beatus Rhenanus, augmentée des livres précieux de la bibliothèque paroissiale de Sélestat. Parce que ce Trésor est en même temps parfaitement vivant, la salle de lecture – accessible à tout un chacun – est placée au fond de l'espace, présence visible et paisiblement active. Les meubles rappellent les scriptoriums, ateliers dans lesquels les moines copistes s'activaient, avant l'introduction progressive de l'imprimerie.

LE PARCOURS DE VISITE

Six espaces composent l'exposition permanente. L'ensemble des panneaux explicatifs et des dispositifs multimédias sont traduits en anglais et en allemand.

- La partie centrale de l'exposition permanente présente **le parcours et l'œuvre de Beatus Rhenanus**, humaniste sélestadien, ami d'Érasme. Ses 670 ouvrages constituent l'une des plus riches collections de la Renaissance. Découvrez, dans cet espace, des livres et objets retraçant la vie de ce célèbre humaniste, notamment son cahier d'écolier qui l'accompagna à l'école latine.

- **Le Trésor de la Bibliothèque Humaniste**, avec ses 154 manuscrits médiévaux et ses 1 611 imprimés des XV^e et XVI^e siècles, se découvre livre par livre, thème après thème. Ce cube de verre abrite les ouvrages les plus précieux des collections. Un dispositif numérique inédit permet de rentrer au cœur de ce Trésor, en feuilletant sans contrainte des livres aujourd'hui numérisés.

- **Sélestat, ville de la Renaissance** : la ville connaît à la Renaissance un âge d'or qui trouve son origine à l'époque médiévale. Sa richesse est illustrée ici par des plans, une maquette interactive de Sélestat au XVI^e siècle, des œuvres d'art rhénan et des témoignages archéologiques.

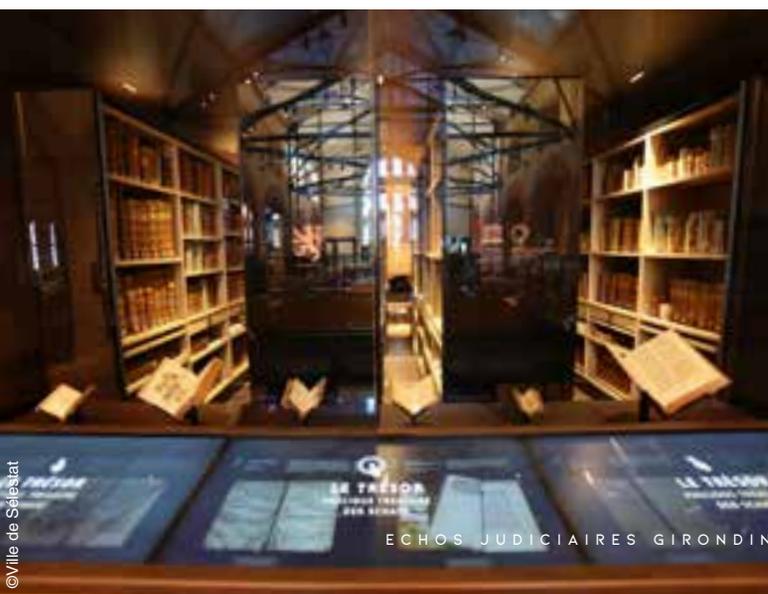
- **Des mondes à découvrir**. La Renaissance est marquée par un élargissement des savoirs et la découverte de mondes jusqu'alors inexplorés. Ces découvertes, rendues possibles par les avancées scientifiques, trouvent notamment écho dans *l'Introduction à la cosmographie*, véritable acte de baptême de l'Amérique. Des objets déposés par l'Observatoire de Paris, comme, par exemple, des cadrans solaires du XVI^e siècle, illustrent idéalement le propos.

- **Le temps des réformes**. La civilisation européenne s'est construite autour de la religion et de l'Église, véritable ciment social. Dans les années 1520, les idées de Luther se propagent et conduisent les humanistes à s'interroger sur leur relation à Dieu. Des objets d'art à thématique religieuse comme, par exemple, un retable du XVI^e siècle et des sculptures en bois polychromes sont ici présentés.

- **Du manuscrit à l'imprimé**. Au XVI^e siècle l'apparition de l'imprimerie en Europe est un événement majeur qui permet une large diffusion des idées, partout et pour tous. Le livre imprimé succède ainsi au manuscrit, œuvre des copistes du Moyen Âge. Une animation numérique sur les techniques de l'imprimerie et des caractères mobiles est ici proposée.

Les visiteurs découvrent les ouvrages précieux de la Bibliothèque Humaniste grâce à différentes formes de médiation. En plus des panneaux explicatifs, une dizaine de dispositifs multimédias offrent la possibilité d'approfondir la visite de façon originale et ludique. Une grande table numérique permet de feuilleter virtuellement une sélection de pages parmi les ouvrages les plus précieux du Trésor et révèle notamment de minuscules détails de certaines enluminures.

Bibliothèque Humaniste
1 place Dr Maurice Kubler 67600 Sélestat
+33 (0)3 88 58 07 20
www.bibliotheque-humaniste.fr/



HANNA POOL-JONES UNE FENÊTRE SUR L'OCEAN



SCÈNES BASQUES ET DU QUOTIDIEN, HANNA POOL-JONES EXPOSE SES TOILES COLORÉES ET AUTHENTIQUES À BIDART.

par Nathalie VALLEZ

Dans les tableaux d'Hanna, les couleurs sont primaires et éclatantes. Un rouge basque se mêle à un orange éblouissant, bleu roi et vert menthe font éclater un jaune soleil qui enlumine une toile de natures mortes. Accrochées dans la partie cuisine du showroom *Designa*, spécialisé en agencement et décoration d'intérieur, les dernières toiles peintes par l'artiste sud-africaine montrent une nouvelle orientation. « J'aime mélanger les styles, le cubisme avec des natures mortes. Depuis quelques mois, j'ai moins envie de personnages, et plus de couleurs. Mais c'est une vision de l'intérieur avec une fenêtre en contraste. Il y a une ouverture dans le tableau ; on peut toujours ouvrir une fenêtre sur la mer. » Comme un juste prolongement des scènes basques et africaines de ses travaux précédents. Et, dans sa vie comme dans son œuvre, la mer ou l'océan sont des éléments structurants. Hanna a quitté sa petite ville de Stellenbosch, nichée entre les vignes et les montagnes du Cap, après ses études. Ressentant le besoin de s'exprimer artistiquement, elle délaisse le piano pour le dessin et ne tarde pas à remplir des pages de croquis, tout en prenant des cours de dessin à Londres. Les naissances simultanées de ses deux fils - Thomas et Jonah - vont déclencher son art : Hanna se met à peindre des séries de petits tableaux représentant des animaux d'Afrique du Sud. De son pays natal, source originelle d'inspiration, émergent également les premières scènes de pêche et de plage. Les couleurs sont déjà là, séparées par des lignes larges, donnant l'impression de vitraux. Jusqu'à son arrivée à Biarritz, il y a quelques années, son style s'affirme peu à peu. Sur la côte basque, la mer et le béton se font face sans jamais se mêler. Des éléments du décor gris ou beige répétés en séries, murs de pierres, sols quadrillés, carrelages, voûtes et poteaux offrent une étonnante perspective, une profondeur qui nous repousse du large. Contrepoinct d'un mobilier design cossu et épuré, l'œuvre basque d'Hanna délivre dans ce lieu d'exposition toute sa fantaisie et son authenticité. À l'entrée, ambiance chic et début de siècle, l'élégant *Café de Paris* s'ouvre sur la place Bellevue et la sculpture d'Oteiza. Un peu plus loin, des baigneuses ont sauté d'un voilier et nagent dans une mer constituée de strates de bleus. Graciles, moulées dans leur une-pièce rouge, orange ou blanc, elles plongent



Graciles, moulées dans leur une-pièce, des baigneuses plongent dans les flots mouvants.

dans les flots mouvants. Monumentale, une fresque en 6 panneaux fait face à la baie de Saint-Jean-de-Luz. Cirés jaunes, tabliers et bérets, les pêcheurs du coin lancent leurs filets tandis que de joyeux vacanciers voguent au vent. Leur interprétation naïve ne saurait faire oublier la réalité de cette scène. Des flots divers bleus émergent des poissons colorés, survolés par des mouettes affamées. Au fond, s'étalent la Rhune et les maisons basques arborant fièrement leurs volets et colombages rouges. Solaire, l'artiste fait passer son énergie dans ces scènes du quotidien qui semblent soudain s'animer. Ici, un surfer nous offre un sourire provocateur, une baigneuse semble plongée en contemplation, tandis que les mouettes déchirent le ciel et nous narguent du haut de leurs perchoirs. C'est un Pays basque caractéristique qu'elle reprend et imagine à partir de photos. À travers les toiles d'Hanna, chacun s'approprie son Pays basque rêvé.

« Hanna » chez Designa, jusqu'au 30 septembre.
446 avenue de Bayonne à Bidart
hanna-pooljones.com www.designa-bidart.fr



L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

LES LIMITES DE L'AVIS DE CONTRÔLE RÈGLEMENT INTÉRIEUR : MISE À PIED

Une sanction disciplinaire autre que le licenciement ne peut être prononcée contre un salarié par un employeur employant habituellement au moins 20 salariés que si elle est prévue par le règlement intérieur, et si ce dernier est opposable au salarié. Ayant constaté, en l'espèce, que le règlement intérieur de l'entreprise était affiché dans la seule salle de pause, en méconnaissance des dispositions du Code du travail, en sorte qu'il n'était pas opposable à la salariée, la cour d'appel en a justement déduit que la mise à pied disciplinaire devait être annulée. (Cass. Soc., 1^{er} juillet 2020, pourvoi n° 18-24556)

TEMPS DE TRAVAIL : PERMANENCES DE NUIT

Dès lors que la sujétion imposée au salarié de se tenir, durant les permanences de nuit, dans une chambre privative mise à disposition au sein de l'établissement, afin d'être en mesure d'intervenir en cas d'urgence, ne l'empêchait pas de vaquer à des occupations personnelles et que les rondes, effectuées à sa seule initiative, étaient sans utilité démontrée et incombaient seulement au personnel présent durant la journée, la période litigieuse ne constitue pas un temps de travail effectif. (Cass. soc., 1^{er} juillet 2020, pourvoi n° 18-21792)

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE : OBLIGATION DE RECLASSEMENT

La lettre de demande de recherche de postes de reclassement, préalable au licenciement économique, qui comporte un tableau récapitulatif par département de l'entreprise, l'emploi occupé par les salariés à reclasser et le nombre de salariés concernés pour

chacun de ces emplois est suffisamment personnalisée. (Cass. Soc., 1^{er} juillet 2020, pourvoi n° 18-24608)

Les possibilités de reclassement doivent être recherchées parmi les sociétés dont les activités, l'organisation ou le lieu d'exploitation permettent d'effectuer la permutation de tout ou partie du personnel. Dans cette affaire, les juges ont constaté que l'employeur était membre du groupement dont les sociétés étaient unies par des liens étroits, que figurait sur le site Internet du groupement une bourse aux emplois pour les magasins à l'enseigne et que l'employeur n'avait effectué aucune recherche de reclassement au sein de ce groupement. Dès lors, ils ont pu déduire l'absence de recherche loyale de reclassement. (Cass. soc., 24 juin 2020, pourvoi n° 18-25433)

SANTÉ AU TRAVAIL : VISITE D'EMBAUCHE

Pour débouter la salariée de sa demande de dommages-intérêts en réparation du préjudice subi du fait de l'absence de visite d'embauche, la cour d'appel retient que l'employeur ne conteste pas n'avoir pas mis en œuvre les démarches permettant cet examen médical ; la circonstance que l'employeur offre 100 euros, à titre de dédommagement, ne dispense pas la salariée, qui sollicitait la somme de 1 000 euros, de faire la preuve du préjudice qu'elle aurait subi du fait de ce manquement. (Cass. soc., 24 juin 2020, pourvoi n° 17-28067)

CONGÉS PAYÉS : REPORT, ORDRE DES DÉPARTS

Compte tenu de la finalité qu'assigne aux congés payés annuels la directive 2003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, les droits à congés reportés ou acquis ont la même nature, de sorte que les règles de fixation de l'ordre des départs

en congé annuel s'appliquent aux congés annuels reportés. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 18-21681)

ANNULATION D'UNE AUTORISATION DE LICENCIEMENT ET RETRAITE : INDEMNITÉS

Le salarié licencié en vertu d'une autorisation administrative ultérieurement annulée, qui fait valoir ses droits à la retraite, ne peut demander sa réintégration dans l'entreprise, mais peut prétendre, en application de l'article L. 2422-4 du Code du travail, à une indemnité égale aux rémunérations qu'il aurait dû percevoir de son éviction jusqu'à l'expiration du délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'annulation, sous déduction des pensions de retraite perçues pendant la même période, sauf s'il atteint, avant cette date, l'âge légal de mise à la retraite d'office. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 17-31291)

LICENCIEMENT : CESSATION D'ACTIVITÉ

Le fait que la cessation d'activité de l'entreprise résulte de sa liquidation judiciaire ne prive pas le salarié de la possibilité d'invoquer l'existence d'une faute de l'employeur à l'origine de la cessation d'activité, de nature à priver le licenciement de cause réelle et sérieuse. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 18-26140)

CDD : RUPTURE

Selon les dispositions de l'article L. 1243-1 du Code du travail, la rupture d'un commun accord du contrat à durée déterminée ne peut résulter que d'un acte clair et non équivoque exprimant la volonté des parties de mettre fin aux relations contractuelles. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 18-22068)

BORDEAUX VENTES DU 17 SEPTEMBRE 2020, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
19/106	EJG 24-07-2020	Gwendal LE COLLETER	IMMEUBLE	SAINT-MÉDARD-EN-JALLES	1 B chemin Lafon	541 200 €
20/5	EJG 24-07-2020	JOLY CUTURY	MAISON D'HABITATION	TARGON	62 bis Grand Rue	84 000 €
20/7	EJG 24-07-2020	FPF AVOCATS	MAISON	CANÉJAN	4 bis chemin de Gineste	50 000 €
20/9	EJG 24-07-2020	JOLY CUTURI	APPARTEMENT	CENON	4 rue Pierre-Curie, Apt 73	12 000 €
20/10	EJG 31-07-2020	JOLY CUTURI	MAISON D'HABITATION	NOAILLAN	2 route de la Saubotte	62 000 €

LIBOURNE VENTES DU 18 SEPTEMBRE 2020, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
19/41	EJG 24-07-2020	SELARL RODRIGUEZ & CARTRON	MAISON	BOURG	12 chemin de la Croix Saint-Michel	60 000 €
19/43	EJG 24-07-2020	Me Alexis GAUCHER-PIOLA	MAISON	REIGNAC	25 rue de la Vieille Cure	68 000 €
19/44	EJG 24-07-2020	SELARL RODRIGUEZ & CARTRON	APPARTEMENT	LIBOURNE	Résidence le Pintey, avenue de La Roudet	30 000 €
19/47	EJG 24-07-2020	SELARL RODRIGUEZ & CARTRON	MAISON	LES ÉGLISOTTES-ET-CHALAURES	32 avenue Victor-Hugo	90 000 €
19/57	EJG 24-07-2020	Me Alexis GAUCHER-PIOLA	PROPRIÉTÉ AVEC DÉPENDANCE ET JARDIN	SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE	1 rue de la Poste	50 000 € avec faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers à défaut d'enchère
20/1	EJG 24-07-2020	SELARL FRIBOURG M. & P.	IMMEUBLE EN PIERRES À USAGE D'ENTREPÔT PROFESSIONNEL	BLAYE	17 cours de Bacalan	28 600 €
20/2	EJG 24-07-2020	Me Jean-Philippe MAGRET	MAISON	SAINTE-FOY-LA-GRANDE	91 rue Waldeck-Rousseau	30 000 € avec possibilité de trois baisses de mise à prix sans que celle-ci soit inférieure à 20 000 €
20/19	EJG 7-08-2020	SELARL FRIBOURG	LOT 1 : PARCELLES EN NATURE DE TERRES ET TAILLIS	PUISSEGUIN, SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILLE et TAYAC		47 500 €
			LOT 2 : CONSTRUCTION EN RUINE	PUISSEGUIN	Lieudit Fayon	5 000 €
			LOT 3 : BÂTIMENT À USAGE DE CHAI	PUISSEGUIN	Lieudit Le Chai	5 000 €

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)
27 rue Boudet 33000 Bordeaux
TEL : 05 57 14 46 40 - FAX : 05 57 85 82 26
Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES
Au Tribunal Judiciaire de Bordeaux
30 rue des Frères Bonie

APPARTEMENT

à CENON (33150),
Résidence Palmer II, 35 rue du Docteur Schweitzer,
15 Square Pierre Béziat, Appartement n°226

MISE À PRIX : 46 700 €

LE 8 OCTOBRE 2020 A 15 H

POURSUIVANT : SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE PALMER situé rue Camille Pelletan, rue Schweitzer et Square Pierre Béziat 33150 Cenon, ayant pour syndic la SA RIVIERE C., 3 bis avenue Abadie 33100 Bordeaux Bastide, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître Emmanuel JOLY, Avocat au Barreau de Bordeaux, SCP JOLY-CUTURI-WOJAS, AVOCATS DYNAMIS EUROPE (Société d'avocats interbarreaux : Paris - Bordeaux), 27, rue Boudet - 33000 Bordeaux chez qui domicile est élu, lequel occupera sur la présente et ses suites

DESIGNATION : lot 226 et les parties communes y afférentes de la copropriété

cadastrée section AB n° 178-179-181-184-185-187-189-190

DESCRIPTION SOMMAIRE : 3 chambres, sdb, WC, cuisine, cellier, salon/salle à manger, balcon

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères. Rens. au 05.57.14.01.50 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 22-09-2020 de 10 h à 12 h & 28-09-2020 de 10 h à 12 h

RG : 20/00031
20002048

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA, avocat,
20 avenue Galliéni - 33500 Libourne - Tél : 05 57 55 87 30

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience publiques des Criées
du Tribunal judiciaire de Libourne,
siégeant dite ville, 22 rue Thiers

MAISON D'HABITATION

sise à PLASSAC (33390),
41 route de l'Estuaire

MISE À PRIX : 15 000 €

L'adjudication aura lieu le vendredi 2 octobre 2020 à 14 h

A la requête de la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au RCS Bordeaux sous le n° 755 501 590, dont le siège social est 10 quai de Queyries 33072 Bordeaux Cedex.

DESIGNATION : Une maison d'habitation sise à Plassac (33390), 41 route de l'Estuaire, D669, élevée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, comprenant, au rez-de-chaussée, un salon, une cuisine, WC et salle d'eau, au 1^{er} étage, deux chambres, le tout cadastré section A n° 910 pour 81 ca.

MISE A PRIX : Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de : QUINZE MILLE

EUROS, ci 15 000,00 €

Bordeaux, le 21 août 2020

Signé : Me Alexis GAUCHER-PIOLA

S'adresser pour de plus amples renseignements à Me Alexis GAUCHER-PIOLA, Avocat poursuivant, lequel, comme tous les autres Avocats au Barreau de Libourne, pourra être chargé d'encherir pour toutes personnes solvables.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de Libourne, service civil, spécialisé Juge de l'exécution, 22 rue Thiers (réf. 20/00006), au cabinet de Me GAUCHER-PIOLA ainsi que sur le site www.avocat-ducos-ader.fr.

VISITE : les 16 et 23-09-2020 de 10 h à 12 h.

20002049

THEMISPHERE, Société d'Avocats
29 rue de Cursol 33000 Bordeaux - Tél : 05 56 48 25 75 Fax : 05 56 81 70 95

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

A l'audience des Criées
du Tribunal Judiciaire de Bordeaux
Siégeant au Palais de Justice, 30 rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux

UN IMMEUBLE D'HABITATION DIVISE EN TROIS APPARTEMENTS

LE BOUSCAT (33110)
17 Avenue Marcelin Berthelot

MISE À PRIX : 242 200 €

L'adjudication aura lieu le jeudi 22 Octobre 2020 à 15 h

A LA REQUÊTE DE : Monsieur Xuan Vinh PHAM, né le 1^{er} mars 1977 à HO CHI MINH VILLE (Vietnam), de nationalité française, gérant de société, demeurant 32 rue Jean de la Fontaine à 33600 Pessac,

DESIGNATION : Un ensemble immobilier sis 17 avenue Marcelin Berthelot 33110 LE BOUSCAT, cadastré section AI n°814 pour une contenance de 1a 60 ca :

- lot n°1 : studio au Rdc de 22,10 m², comprenant cuisine, sdb avec WC et 1 pièce principale, et les 192/1.000^{èmes} des parties communes de l'immeuble

- lot n°2 : appartement au Rdc de 41,10 m², comprenant cuisine, 2 chambres, sdb avec WC et jouissance exclusive d'une cour attenante, et les 386/1.000^{èmes} des parties communes de l'immeuble

- lot n°3 : appartement au 1^{er} étage et Rdc, de 46,50 m² comprenant à l'étage : cuisine, salle de séjour, chambre, WC, sdb et dégagement et au rdc escalier et dégagement, et les 422/1.000^{èmes} des par-

ties communes de l'immeuble.

Occupation : l'immeuble est occupé.

MISE A PRIX : Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de : DEUX CENT QUARANTE DEUX MILLE DEUX CENT EUROS

Ci 242 200 EUROS

IMPORTANT : Le cahier des conditions de cette vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Bordeaux, Palais de Justice, 4^{ème} étage (RG 19/00004).

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la SCP THEMISPHERE.

Consignation pour encherir par avocat inscrit au Barreau de Bordeaux : caution bancaire irrévocable ou chèque de banque de 10% de la mise à prix, montant minimum de 3 000 €.

VISITES SUR PLACE :
Mardi 13-10-2020 de 10 h à 12 h
20002047

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 65 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
6 MOIS D'ABONNEMENT 41 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
3 MOIS D'ABONNEMENT 27 € TTC SOIT 13 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

VENTE AUX ENCHERES
au Tribunal Judiciaire de Bordeaux
au Palais de Justice - 30 Rue des frères Bonie

UN ENSEMBLE IMMOBILIER

33540 SAINT BRICE
35 Bourg Sud

MISE À PRIX : 30 000 €

Adjudication le jeudi 22 octobre 2020 à 15 h

A LA REQUETE DE : Le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société anonyme à Conseil d'administration, au capital de 124.821.703,00 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n°379 502 644, dont le siège social est 26/28 rue de Madrid, 75008 Paris, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST, Société Anonyme au capital de 212 566 742,76 €, ayant son siège social 11 Cours du XXX Juillet 33000 Bordeaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le N° B 391 761 137 représentée aux fins des présentes par son représentant légal ayant tous pouvoirs à cet effet, à la suite d'une fusion absorption en date du 1^{er} mai 2016, venant aux droits de LA FINANCIERE DE L'IMMOBILIER SUD ATLANTIQUE, Société Anonyme au capital de 141 411 716,16 €, ayant son siège social 11 Cours du XXX Juillet 33300 Bordeaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés

de Bordeaux sous le N° B 391 761 137, à la suite d'une fusion absorption aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/07/2009, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Un ensemble immobilier, sis Commune de Saint Brice (33540), 35 Bourg Sud, cadastré Section WA n°106 pour une contenance de 15a50ca.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution-ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux RG N° 19/00042. Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra être chargé d'encherir pour toute personne solvable.

VISITES SUR PLACE :

- 24.09.2020 de 13 h 30 à 15 h 30
- 01.10.2020 de 09 h 30 à 11 h 30
20002059

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Adjudication aura lieu le 15 octobre 2020 à 15 h

au Tribunal Judiciaire de Bordeaux (33),
30 rue des Frères Bonie

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à PELLEGRUE (33)
17 route de Massugas

Consistant en

UNE PARCELLE DE TERRAIN SUR LAQUELLE SONT EDIFIEES DES CONSTRUCTIONS

Cadastrés section YF n° 112 lieudit 17 route de Massugas
pour 31 a 52 ca

Suivant PV descriptif établi par Maître Laurent BURILLIER, huissier de justice associé à Castillon La Bataille (33) en date du 9/12/2019 et 9/01/2020 les constructions qui y sont édifiées sont les suivantes :

- UNE MAISON D'HABITATION comprenant : pièce principale, cuisine équipée, débarras, recoin cellier, couloir, toilettes, salle de bains, quatre chambres, TERRASSE, GARAGE double

Selon diagnostics de performance établi par la société ACTIV'EXPERTISE la surface habitable est de 111 M². (DPE : D ; GES : B)

Selon même PV la maison d'habitation principale est occupée par les propriétaires.

- UNE PETITE MAISON comprenant : pièce principale, cuisine, salle de bains avec WC, chambre, TERRASSE

Selon attestation de surface la superficie est de 46,73 M².

Selon PV précité la maison locative fait l'objet d'un bail en cours ayant pris effet à compter du 1^{er} mai 2019 pour une durée de 3 ans, avec un loyer mensuel de 300 €.

Cette vente a lieu à la requête du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE-SUD OUEST suite à une fusion-absorption selon déclaration de conformité du 01/05/2016, lui-même venant aux droits de la société FINANCIERE DE L'IMMOBILIER SUD-ATLANTIQUE suite à la fusion intervenue entre cette même société et le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MIDI-PYRENEES accompagné d'un changement de dénomination sociale selon PV d'AGE du 10/07/2009), SA au capital de 124.821.703 €, inscrite au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644, dont le

siège social est sis 26/28 rue de Madrid à Paris (75008), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat Maître Emmanuelle GERARD-DEPREZ, Avocat au Barreau de Bordeaux.

MISE À PRIX : 42.000 €

(QUARANTE DEUX MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de Bordeaux.

CONSIGNATION : 4.200 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à Bordeaux, le 20 août 2020, Signé par l'Avocat poursuivant, Maître Emmanuelle GERARD-DEPREZ

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : À Maître Emmanuelle GERARD-DEPREZ, Avocat au Barreau de Bordeaux, associée de la SCP THEMISPHERE, 29 rue de Cursol (33000) Bordeaux, TEL.05.56.48.25.55 - mail : e.gerarddeprez@themisphere-avocats.fr dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

À Maître Nicolas TAVIEAUX-MORO, Avocat au Barreau de Paris, Membre de la SELARL TAVIEAUX MORO - de LA SELLE, 6 rue de Madrid (75008) Paris, TEL. 01.47.20.17.48

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 20/00022)

Sur les lieux où une visite sera organisée le vendredi 2 octobre 2020 de 15 h à 17 h et le jeudi 8 octobre 2020 de 15 h à 17 h.

Sur INTERNET : www.vlimmo.fr - www.tmdls.fr
20002073

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)
27 rue Boudet 33000 Bordeaux
TEL : 05 57 14 46 40 - FAX : 05 57 85 82 26
Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES
Au Tribunal Judiciaire de Bordeaux
30 rue des Frères Bonie

APPARTEMENT

à BORDEAUX (33000),

17 Avenue de la Gare et Rue Erik Satie
Résidence Le Parc Montesquieu 3, Apt 112 - Bâtiment I

MISE À PRIX : 27 000 €

LE 15 OCTOBRE 2020 A 15 H

POURSUIVANT : La société CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1 259 850 270,00 Euros, dont le siège social est situé 50 Boulevard de Sébastopol - 75155 Paris cedex 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 302 493 275, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat constitué Maître Emmanuel JOLY, Avocat au Barreau de Bordeaux, SCP JOLY-CUTURI-WOJAS, AVOCATS DYNAMIS EUROPE (Société d'avocats interbarreaux - Paris - Bordeaux), 27, rue Boudet - 33000 Bordeaux chez qui domicile est élu, lequel occupera sur la présente et ses suites

DESIGNATION : lots n°139, 45 et 232 et les parties communes y afférentes de la copropriété cadastrée sections VO 75, VO

113, VO 117, VO 120

DESCRIPTION SOMMAIRE : Entrée, Séjour/cuisine, 1 chambre, salle de bain, wc, balcon et 2 places de parking. Selon procès-verbal descriptif en date du 11/03/2020 le bien est loué

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05.57.14.33.39 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 28/09/2020 de 10 h à 12 h & 7/10/2020 de 10 h à 12 h

RG : 20/46
20002072

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de Bordeaux
Palais de Justice, 30 rue des Frères Bonie 33000 Bordeaux
RG : 20/00035

APPARTEMENT AVEC BALCON (LOT 23) - CELLIER (LOT 88) - PARKING COUVERT (LOT 49)

CARCANS (33121)
RESIDENCE LA PALMERAIE
2 Allée du Mail – Bâtiment D, 2ème étage
L'ensemble cadastré Section CI n° 63, 64 et 68 pour
une contenance totale de 25 a 12 ca

MISE À PRIX : 60 000 €

Le jeudi 15 octobre 2020 à 15 h

A la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHARENTE-PERIGORD, Société coopérative à capital et à personnel variables immatriculée au RCS d'Angoulême sous le n° 775 569 726, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité au siège social 28-30 rue d'Epagnac 16800 Soyaux ; ayant pour avocat constitué la SCP MAUBARET, société d'avocats inter-barreaux, représentée par Me Clémence LEROY-MAUBARET, Avocat-associé au Barreau de Bordeaux, demeurant 2 rue de Sèze à 33000 Bordeaux

DESIGNATION ET DESCRIPTION

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé « RESIDENCE LA PALMERAIE » à Carcans (33121) 2 Allée du Mail :

- Le LOT 23 : appartement avec balcon au 2ème étage et les 178/10028èmes des parties communes générales

- Le LOT 49 : parking couvert et les 18/10028èmes des parties communes générales

- Le LOT 88 : cellier au rez-de-chaussée et les 3/10028èmes des parties communes générales

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Service des Ventes, 4ème étage (RG : 20/00035) et au Cabinet d'Avocats poursuivant la vente, sur rendez-vous.

S'adresser pour de plus amples renseignements à la SCP MAUBARET - Maître Clémence LEROY-MAUBARET (par mail ou par téléphone de 9 h à 12 h), qui comme tout avocat au Barreau de Bordeaux, pourra porter des enchères.

VISITES : - Jeudi 24/09/2020 de 10 h à 12 h - Mardi 29/09/2020 de 15 h à 17 h
20002071

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

AVIS AU PUBLIC

PREFET DE LA HAUTE-GARONNE - DDT

La direction départementale des territoires de la Haute-Garonne communique : Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) vallée de la Garonne s'étend sur les 811 communes, 7 départements et 2 régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).

Par arrêté inter-préfectoral (Ariège, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne), en date du 21 juillet 2020, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) vallée de la Garonne est approuvé.

Le SAGE est constitué du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques, du règlement et d'atlas cartographiques.

Accompagné de la déclaration environnementale prévue au 2° de l'article L.122-9 du code de l'environnement ainsi que du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, il est tenu à la disposition du public dans les directions départementales des territoires de l'Ariège, du Gers, de la Gironde, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Des versions électroniques téléchargeables de ces documents sont consultables sur les sites internet des départements concernés, sur le site Internet Gest'eau (www.gesteau.eaufrance.fr) et sur le site internet du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne (www.sage-garonne.fr)

20002050

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

mise à jour du plan d'épandage agricole rattaché à la plateforme
de compostage d'AQUITAINE COMPOST (Société SEDE ENVIRONNEMENT)
sur la Commune de Cestas
Installations classées pour la protection de l'environnement

Par arrêté inter préfectoral du 05 août 2020, une enquête publique est prescrite sur la demande formulée par la société SEDE ENVIRONNEMENT en vue d'obtenir l'autorisation de mettre à jour le plan d'épandage agricole rattaché à la plateforme de compostage d'AQUITAINE COMPOST sur la commune de Cestas.

Les communes concernées par le plan d'épandage sont :

Département de la Gironde : Cestas, Le Barp, Ambarès-et-Lagrave, Saint-Louis-de-Montferand, Parempuyre,

Département des Landes : Pissos, Saugnac-et-Muret,

Département de la Charente-Maritime : Brizambourg, Chaniers, Chérac, Colombiers, Courcoury, Dompierre-sur-Charente, Ecoyeux, Juicq, Le Jard, La Chapelle-des-Pots, Le Douhet, Les Gonds, Pregelac, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Césaire, Saintes, Saint-Georges-des-Coteaux, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Sauvant, Tesson, Thénac, Vénérand.

Pendant l'enquête qui se déroulera du **11 septembre au 2 octobre 2020**, le dossier de demande d'autorisation environnementale accompagné de ses avis sera déposé dans les mairies de Cestas (33), Saugnac-et-Muret (40) et Saintes (17) où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable sur le site internet du registre électronique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plan-epandage-sede> et sera accessible via ce lien, sur les sites internet des services de l'État de la Gironde, des Landes et de la Charente-Maritime : www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Legales et www.charente-maritime.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public <http://www.landes.gouv.fr/enquetes-publiques-r337.html>

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès du responsable de projet M. Patrick FOUSSATS (patrick.foussats@sede.fr / 05 55 70 12 90) et M. Lewis CUINET (lewis.cuinet@sede.fr / 05 55 70 12 90).

Le public pourra adresser ses observations :

- Par correspondance, à l'attention de la commission d'enquête, aux mairies de Cestas, Saugnac-et-Muret et Saintes,

- Par voie dématérialisée, sur le registre électronique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plan-epandage-sede> ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : plan-epandage-sede@mail.registre-numerique.fr

Ces observations seront consultables sur le site internet du registre électronique pendant la durée de l'enquête.

Une permanence sera assurée aux dates suivantes par les membres de la commission d'enquête dans les mairies de Cestas, Saugnac-et-Muret et Saintes

Saugnac-et-Muret : M. Yves LE CANN : Vendredi 11 septembre de 09 h à 12 h - Mardi 15 septembre 14 h à 17 h - Jeudi 24 septembre de 09 h à 12 h - Vendredi 02 octobre de 14 h à 17 h

Cestas : M. Hugues MORIZOT : Vendredi 11 septembre de 09 h à 12 h - Jeudi 17 septembre de 14 h à 17 h - Mardi 22 septembre de 09 h à 12 h - Vendredi 02 octobre de 14 h à 17 h.

Saintes : M. Joseph PICO : Vendredi 11 septembre de 09 h à 12 h - Mercredi 16 septembre de 14 h à 17 h - Lundi 21 septembre de 09 h à 12 h - Vendredi 02 octobre de 14 h à 17 h.

Le déroulement de l'enquête devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité administrative, Accueil DDTM, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables pendant un an dans les mairies de Cestas, Saugnac-et-Muret et Saintes, à la DDTM et sur le site internet de la préfecture : www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Legales.

La Préfète de la Gironde, la Préfète des Landes et le Préfet de Charente-Maritime sont compétents pour statuer sur l'autorisation environnementale sollicitée, soit par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions ou par un arrêté de refus.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

20002044

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

COMMUNE DE POMEROL - Hôtel de Ville
10 rue Tropchaud - 33500 Pomerol (Gironde)

Objet du marché et lieu d'exécution : Travaux de voirie communale - Programme 2020

Type d'avis : Avis d'appel public à concurrence

Mode de passation : Procédure adaptée (L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)

Caractéristiques techniques (classification principale) : Travaux routiers. (45233140-2)

Support de parution : téléchargeable gratuitement sur <http://marchespublics.aquitaine.fr>

Renseignements administratifs : Mairie de Pomerol - 33500 Pomerol - tél 05 57 51 12 94

Renseignements techniques (maitrise d'œuvre) : Azimut Ingenierie - 33500 Libourne - 06 33 91 12 05

Date d'envoi à la publication : vendredi 21 août 2020

Date limites de remise des offres : vendredi 11 septembre 2020 à 12 h

20002056

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Travaux d'enlèvement d'alluvions excédentaires au niveau du Canal de Ceinture Sud du petit marais de Blaye sur les communes de Anglade, Saint Androny, Fours et Saint Genès de Blaye

Une enquête publique est prescrite du **lundi 24 août 2020 au jeudi 24 septembre 2020 inclus** afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour les travaux d'enlèvement d'alluvions excédentaires au niveau du Canal de Ceinture Sud du petit marais de Blaye sur les communes de Anglade, Saint Androny, Fours et Saint Genès de Blaye.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le responsable du projet est la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE** - 38, avenue de la République - 33820 Braud et Saint Louis. Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Guérie GABRIEL tél : 05.57.42.61.99.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier, sera consultable dans les Mairies de Anglade, Saint Androny, Fours et Saint Genès de Blaye aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public pourront être déposées directement sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies de Anglade, Saint Androny, Fours et Saint Genès de Blaye.

Le public pourra également transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde.

Le dossier sera consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr/rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques 2020 ».

Les personnes qui le souhaitent pourront transmettre leurs observations à l'attention du Commissaire enquêteur à la Mairie de Anglade - Mairie - 01, place des Platanes 33390 Anglade siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Gérard DESSIER Architecte retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après :

- lundi 24 août 2020 de 15 h à 17 h mairie de Anglade
- mardi 25 août 2020 de 14 h à 16 h mairie de Fours
- mardi 22 septembre 2020 de 10 h à 12 h mairie de Saint Androny
- jeudi 24 septembre 2020 de 10 h à 12 h mairie Saint Genès de Blaye

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les mairies de Anglade, Saint Androny, Fours et Saint Genès de Blaye, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications_légales.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

20001823

CONSTITUTIONS

Par ASSP en date du 05/06/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **SAS ELECTRICITE NAB**. Siège social : 25 rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX. Capital : 800 €. Objet social : La réalisation de tous travaux d'électricité de bâtiments et/ou industriels Président : M N'SAYI AUDIFAXE demeurant 25 rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix et à la participation dans les décisions collectives. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ11823

Par ASSP du 16/07/2020, il a été constitué une SAS dénommée **LINGE POUR TOUS**. Sigle : LPT. Siège social : 114 rue Nicolas Copernic 33127 Saint Jean d'Ilac. Capital : 1 000€. Objet : Location-entretien du linge, Vente de tous produits non réglés. Président : Mme Chance YABANGA KITTY, 3 rue Brascassat 33800 Bordeaux. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ11857

Par ASSP du 24/07/2020, il a été constitué une SAS dénommée **KINGDOM BARBER 33**. Siège social : 12 rue Jean Descas appt 1901 bat 12 33800 Bordeaux. Capital : 2 000€. Objet : Prestation de service du type coiffure mixte. Service de colorations et des formes. Extensions, rajouts, pose de perruques et séchage. Vente des produits capillaires et accessoires. Président : M. NELSON EKONDA, 12 rue Jean Descas appt 1901 bat 12 33800 Bordeaux. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ11963

Par ASSP du 18/06/2020 constitution de la SASU : **FOURNEL C**. Nom commercial : Cabinet de Sophrologie. Capital : 1000€. Sise : Résidence les Sylves II, 59 rue de la Benatte 33000 Bordeaux. Objet : cabinet de sophrologie. Président : Catherine Fournel Résidence Les Sylves II, 59 Rue De La Benatte 33000 Bordeaux. Cession libre. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux. 20EJ12004

Par ASSP du 26/07/2020, il a été constitué une SAS dénommée **LABONWAR MUSIC**. Siège social : 23 rue Canis 33300 Bordeaux. Capital : 2 000€. Objet : label de musique : production de musique, enregistrement en studio d'enregistrement, promotion, distribution et édition musicale (dont exploitation des droits d'auteurs). Président : M. Yannick Mahout, 23 rue Canis 33300 Bordeaux. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ12019

Par ASSP du 27/07/2020, il a été constitué une EURL dénommée **COVE - REAL ESTATE**. Siège social : 4 rue Georges Duchez 33120 Arcachon. Capital : 1 000€. Objet : les transactions sur immeubles et fonds de commerce, l'intermédiation en matière d'achat, de vente, de location de biens immobiliers pour le compte de tiers ; la gestion immobilière et l'administration de biens immobiliers résidentiels, non résidentiels ou en multipropriété, pour compte de tiers ; l'activité des syndics de copropriété. Gérance : M. PIERRE LECONTE, 4 rue Georges Duchez 33120 Arcachon. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ12239

Par ASSP du 29/07/2020, il a été constitué une SAS dénommée **UNIVERSAL FOOD**. Siège social : 9 rue de condé, bureau 3 33000 Bordeaux. Capital : 1 000€. Objet : achat revente de produits alimentaires et non alimentaires sauf produits nécessitant une autorisation spéciale en France et à l'étranger. Président : M. ARICSON CARDOSO VITORINO, 5 place de France 95200 Sarcelles. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ12260

Par ASSP du 29/7/2020, il a été constitué la SCI dénommée **TONATA**. Siège social : 40 allée des papillons 33127 St Jean d'Ilac. Capital : 100€. Objet : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : M. Thomas Gautriaud, 40 allée des papillons 33127 St-Jean-d'Ilac. Cessions soumises à agrément. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ12304

Par ASSP en date du 23/07/2020 il a été constitué une EURL dénommée : **IPE ARCHITECTURE & DESIGN**. Siège social : 33 ALLEE HAUSSMANN 33300 BORDEAUX. Capital : 100 €. Objet social : architectures, conception de bâtiment et designer d'objets et d'espaces. Gérance : M GUSTAVE MAMBO demeurant 33 ALLEE HAUSSMANN 33300 BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. 20EJ12499

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COIMERES (Gironde) du 31 juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LAGARDERE CHARPENTE

Siège social : 1 Lot les Chênes, Moureu, 33210 COIMERES

Objet social : Charpente, couverture, zinguerie et traitement des toitures

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros en numéraire

Gérance : Monsieur Aurélien LAGARDERE, demeurant 1 Lot. les Chênes, Moureu, 33210 COIMERES, pour une durée illimitée

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le représentant légal

20EJ12889

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 5 Août 2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : « MGS »

FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : 1.000 Euros

SIEGE : 273, Cours Balguerier Stutenberg - 33300 BORDEAUX

OBJET : La prise de participation et la gestion active de sociétés et d'entreprises;

DUREE : 99 années

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

TRANSMISSIONS D'ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire non associé qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions. La transmissions des actions émises s'opère par virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

PRESIDENT : Monsieur Sarkis MANOUKIAN, né le 2 août 1979 à BAKOU (Arménie), de nationalité arménienne, demeurant 273, Cours Balguerier Stutenberg - 33300 BORDEAUX.

IMMATRICULATION : R.C.S. BORDEAUX
20EJ12893

SAFER NOUVELLE AQUITAINE

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et 142-3 du Code Rural

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN : 3 ha 53 a 77 ca - Bois de la courant - Bois du maine auger - Bois de la courant- Bois du maine auger

VAL DE VIRVEE : 37 ha 03 a 20 ca - Beaubenet - Boisset - Boye - Champ de lafont - La carqueterie - Le canton - Les grands champs - Les nauves - Les renardieres - Michelle - Pendant - Pre du gay - Prijoura

BRUGES : 2 ha 43 a 62 ca - Labatut 3 ha 73 a 50 ca - Labatut

MARCENAIS : 4 a 85 ca - Roussat

MONTAGNE : 1 ha 44 a 82 ca - Binet - Le puy - Moulin de laborde

PRIGNAC-ET-MARCAMPS : 69 a 77 ca - La palue nord

PUISSEGUIN : 18 a 89 ca - Malineau

SAINTE-COLOMBE : 10 ha 94 a 81 ca - La mouleyre - Rouzerol

SAUMOS : 133 ha 27 a 61 ca - Au jamba - Lande du gartiou crouat - Le commun - Le grand bos - Le grand courgas

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr> / au plus tard le **12/09/2020** à la Safer Nouvelle-Aquitaine, 16, Avenue de Chavailles CS 10235 33520 Bruges, Tél.: 05 56 69 29 99, où des compléments d'information peuvent être obtenus

20002074

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 07 85 39 64 49

PUBLICITE@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Aux termes d'un acte ssp en date à Lége Cap Ferret du 17/08/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **FLOU DE PIN**

Siège social : 17 Avenue du Port 33950 LEGE CAP FERRET

Objet social : acquisition de tous droits et biens immobiliers, construction, aménagement, rénovation desdits biens immobiliers, au moyen de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, gestion de ce patrimoine immobilier, aliénation des droits immobiliers ou des immeubles,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Constance GORRY demeurant 3 Av Emilien Barreyre 33950 LEGE CAP FERRET et Mme Peggy GORRY demeurant 21 Rue Alfonso Euide 33740 AREES.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions entre associés, agrément des associés représentant plus de deux tiers du capital social.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

La Gérance
20EJ13368



MDP OPTIC
SAS
capital : 5.000 €
31 rue des Fonderies
33380 BIGANOS
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 18/08/2020, est constituée la Société MDP OPTIC, SAS au capital de 5.000 € dont le siège sis 31 rue des Fonderies – 33380 BIGANOS, qui présente les caractéristiques suivantes :

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce d'optique et d'audition

Durée : 70 années à compter de son immatriculation au RCS

Président : Matthieu SCHERMANN résidant 2 Place du Grand Chêne – 33610 CESTAS

Directeur général : HOLDING ACN, SARL au capital de 4 100 €, siège social sis 60 av. du Docteur Nancel Penard – 33600 PESSAC, RCS Bordeaux n°852 241 165, représentée par son Gérant, M. Clément JOUHANET

Comité de direction : Matthieu SCHERMANN résidant 2 Place du Grand Chêne – 33610 CESTAS ; Baptiste JULLIEN résidant 3 Place Léon Duguit -33800 Bordeaux ; Sophie PRIME épouse JAMOIS résidant 182 rue Georges Mandel – 33000 BORDEAUX ; Clément JOUHANET résidant 60 av. du Docteur Nancel Penard – 33600 PESSAC.

Clause d'agrément : Cessions d'actions soumises à l'agrément des actionnaires.

Clause d'admission : Chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux (33).

Pour avis

20EJ13372

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont :
FORME : Société civile ; DENOMINATION : "LVDO" ; SIEGE SOCIAL : 2 Impasse des Damisèles 33380 MIOS

OBJET : Prise de participation par tous moyens dans le capital social de toutes sociétés, quels que soient leur forme juridique et leur objet ; la gestion, l'administration, le contrôle et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; l'animation du groupe formé parla société, ses filiales et sous-filiales notamment la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des filiales et sous-filiales, la fourniture à ses filiales, sous-filiales et à toutes personnes physiques ou morales de prestations de services et le conseil relatif à la politique générale du groupe, du marketing, de la stratégie, l'administration générale, juridique, comptable, fiscale et des ressources humaines

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; CAPITAL : 385 590 euros ; GERANCE : Ludovic PELLE-TIER sis MIOS (33380) 2 Impasse des Damisèles

IMMATRICULATION : Au RCS de Bordeaux

PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne sont librement cessibles qu'entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre gratuit ou onéreux à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis, La Gérance
20EJ13412

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/08/2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LIA CARE**

Forme : SAS

Capital : 5.000,00 Euros

Siège social : 1 Bis Chemin de Ferrand 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX

Objet : L'aide à domicile et services à la personne, à l'exclusion des soins médicaux

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Président: Mme Isabelle MORO, demeurant 1 bis Chemin de Ferrand 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX.

La société sera immatriculée au R.C.S de Bordeaux.

20EJ13394

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont :

FORME : Société civile ; DENOMINATION : "JVDO" ; SIEGE SOCIAL : 1 Rue des Eglantiers 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS

OBJET : Prise de participation par tous moyens dans le capital social de toutes sociétés, quels que soient leur forme juridique et leur objet ; la gestion, l'administration, le contrôle et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; l'animation du groupe formé parla société, ses filiales et sous-filiales notamment la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des filiales et sous-filiales, la fourniture à ses filiales, sous-filiales et à toutes personnes physiques ou morales de prestations de services et le conseil relatif à la politique générale du groupe, du marketing, de la stratégie, l'administration générale, juridique, comptable, fiscale et des ressources humaines

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; CAPITAL : 770 900 euros ; GERANCE : Julien CORRE sis SAINT MEDARD D'EYRANS (33650) 1 Rue des Eglantiers

IMMATRICULATION : Au RCS de Bordeaux.

PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne sont librement cessibles qu'entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre gratuit ou onéreux à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis, La Gérance
20EJ13407

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18-08-2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SASU EDAM**

Forme sociale : SASU

Au capital de : 200 €.

Siège social : 18 RUE GENERAL DE LARMINAT BAT A - APT 02 - 33000 BORDEAUX.

Objet : Directement ou indirectement, en France et à l'étranger, Maçonnerie générale - Gros oeuvre

Président : M. BOUCHELIT Abdelmajid demeurant 18 RUE GENERAL DE LARMINAT BAT A - APT 02 - 33000 BORDEAUX

Les actions sont librement cessibles entre associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ13391

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont :

FORME : Société civile ; DENOMINATION : " BVDO " ; SIEGE SOCIAL : 16 Rue Louis Lumière 33510 ANDERNOS LES BAINS

OBJET : Prise de participation par tous moyens dans le capital social de toutes sociétés, quels que soient leur forme juridique et leur objet ; la gestion, l'administration, le contrôle et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; l'animation du groupe formé parla société, ses filiales et sous-filiales notamment la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des filiales et sous-filiales, la fourniture à ses filiales, sous-filiales et à toutes personnes physiques ou morales de prestations de services et le conseil relatif à la politique générale du groupe, du marketing, de la stratégie, l'administration générale, juridique, comptable, fiscale et des ressources humaines

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; CAPITAL : 189 780 euros ; GERANCE : Benoît BONAUD sis ANDERNOS LES BAINS (33510) 16 Rue Louis Lumière

IMMATRICULATION : Au RCS de Bordeaux

PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne sont librement cessibles qu'entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre gratuit ou onéreux à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis, La Gérance
20EJ13417

F2M STATION TECHNIQUE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du XXX, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : F2M STATION TECHNIQUE

Forme sociale : SAS Au capital de : 1 000€.

Siège social : 10B PAVAGEAU 33390 BERSON

Objet : Travaux d'installation, entretien et maintenance d'équipements thermiques et climatisation

Président : M. BERNATET Frédéric demeurant 10B PAVAGEAU 33390 BERSON

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LI-BOURNE

Pour avis

20EJ13426

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION : **AUTOCITO**
SIEGE SOCIAL : 99 Rue de Langlet 33320 EYSINES

OBJET : le négoce de véhicules utilitaires ou de touristes, neufs ou d'occasion, la mécanique automobile ; le négoce de tous produits ; Intermédiaire de commerce

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 10 000 €.
PRESIDENT : Jérémy CARINI sis 99 Rue de Langlet 33320 EYSINES

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROITS DE VOTE :

En cas de pluralité d'associé, tout associé peut participer aux assemblées.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

PREEMPTION : Chaque associé dispose d'un droit de préemption en cas de projet de cession d'actions.

IMMATRICULATION : Au RCS de Bordeaux

Pour avis, Le représentant légal
20EJ13423

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont :

FORME : Société civile ; DENOMINATION : "AVDO" ; SIEGE SOCIAL : 3 Bis La Baconne Ouest 33920 SAINT SAVIN

OBJET : Prise de participation par tous moyens dans le capital social de toutes sociétés, quels que soient leur forme juridique et leur objet ; la gestion, l'administration, le contrôle et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; l'animation du groupe formé par la société, ses filiales et sous-filiales notamment la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des filiales et sous-filiales, la fourniture à ses filiales, sous-filiales et à toutes personnes physiques ou morales de prestations de services et le conseil relatif à la politique générale du groupe, du marketing, de la stratégie, l'administration générale, juridique, comptable, fiscale et des ressources humaines

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; CAPITAL : 768 400 euros ; GERANCE : Adrien GALLOT sis SAINT SAVIN (33920) 3 Bis La Baconne Ouest

IMMATRICULATION : Au RCS de Li-bourne

PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne sont librement cessibles qu'entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre gratuit ou onéreux à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis, La Gérance
20EJ13424

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/08/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : LAD

Forme : SCI

Capital social : 1 000 €

Siège social : 3 RUE DE CHANTILLY, 33600 PESSAC

Objet social : l'acquisition, l'administration et la location d'immeubles et de terrains

Gérance : M. Clément LASSERE demeurant 15 ROUTE DE MERLIN, 33760 FRONTENAC

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ13404

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 août 2020, a été constituée la société civile présentant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI RARE**.

Le siège social est fixé à : LE BOUSCAT (33110), 30 rue Faidherbe.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont entièrement libérés.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Mademoiselle Barbara Marie BAILLARDRAN et Monsieur Pierre Benoît HOEPFFNER demeurant à BORDEAUX (33000) 18 rue Georges Mandel.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.
20EJ13533

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINT ANDRE DE CUBZAC du 24/08/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : **GIRARD AUDIT & CONSEIL**

Siège social : 16 rue Mondenard – 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

Objet social : Le courtage en assurance et assurances de prêts, L'audit et le conseil en protection sociale (prévoyance, retraite...), L'audit et le conseil en stratégie de rémunération, La distribution et la commercialisation de contrats d'assurance, d'assurance vie, de santé, de prévoyance, de retraite et de tous produits et services de protection sociale, Le conseil et l'assistance à la recherche de financement privés et professionnels, Les activités de placement financier et d'épargne à titre privé ou professionnel, La gestion de patrimoine, L'ingénierie financière, L'assistance et le conseil aux entreprises, La gestion de portefeuilles,

Capital social : 1 000 euros

Président : Monsieur Berthy GIRARD demeurant 16 rue Mondenard – 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC.

Conditions d'admission aux assemblées : tout associé participe aux décisions sur justification de son identité

Clause d'agrément de cession d'action : cession de tiers non associée soumise à agrément

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président
20EJ13507

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2020, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **MAKE ESSENS**

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 5 000 €

Siège social : 10 rue Sarrette Résidence Delacroix bât. A apt. 002 33800 BORDEAUX

Durée : 99 années

Objet social : La société a pour objet le développement, la commercialisation de solutions et applications numériques et informatiques, le marketing digital.

Président : M. Monsieur Gbenakpon Morel Clovis KOFFI, demeurant 10 rue Sarrette – 33800 Bordeaux.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, Le Président
20EJ13468



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Avis est donné de la constitution de la société **INORIX HOLDING**, SAS au capital de 120.000€ - Siège Social : 151-153 rue Bouthier – 33100 BORDEAUX - OBJET : prise de participation dans le capital social de toutes sociétés ; participer activement à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de tout ou partie de ses filiales, l'animation sous toutes ses formes - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX. **PRESIDENT** : Monsieur Patrice BEAL, né le 16 octobre 1971 à ST ETIENNE (42) domicilié à Bordeaux 151-153 rue Bouthier.

Les cessions d'actions sont soumises à agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

Pour avis
La Gérance
20EJ13505

20EJ13539



Cabinet Jean-Marc PENNE
8 allée Elsa Triolet Bâtiment B
Appt 32 33150 CENON
05 35 38 72 41
jm.penne@sfr.fr

AB AUTOPROG Société par action simplifiée au capital de 500 euros

Siège social : 86, avenue de Jourdan - 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
Société en cours
d'immatriculation au RCS de Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Suivant acte sous seing privé en date du 12 août 2020, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : AB Autoprogram

- Forme juridique : Société par actions simplifiée

- Capital social : 500 €, divisé en 500 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées en numéraire.

- Siège social : 86, avenue de Jourdan – 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

- Objet : Achat et vente de véhicules neufs et d'occasion, achat et vente de pièces automobiles neuves et d'occasion, entretien réparation et reprogrammation des calculateurs de ces mêmes véhicules

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

- Président : Monsieur Aurélien MARQUET domicilié 86, avenue de Jourdan, (33440) AMBARES-ET-LAGRAVE

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président
20EJ13524

CONSTITUTION SCI

Acte reçu par Maître Philippe YAIGRE, Notaire au sein de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES, société à responsabilité limitée d'Offices Notariaux », ayant son siège à BORDEAUX (GIRONDE), 14 rue de Grassi, le 17/08/2020 Il a été constituée une société dont la dénomination sociale est « **SC CHARLIE** », Société Civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil, dont le capital social est de 1260,00 euros et dont le siège est à BORDEAUX (33000), 52 Cours de l'Intendance. Sa durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. L'objet social est « La société a pour objet la propriété et la gestion ainsi que la vente sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société, d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations. L'acquisition en France ou à l'étranger, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. » Les gérants sont : Mme Danielle Françoise GEORGE, demeurant à BORDEAUX (33000)52 cours de l'Intendance - M. Xavier Romain COUTOULY, demeurant à PESSAC (33600)25 rue de la ferme expérimentale - M. Maxime Julien Pierre COUTOULY, époux de Mme Stéphanie CHIOTASSOU, demeurant à LYON (69000) 13 impasse du Général de Luzy - Mme Sandy COUTOULY, épouse de M. Jérémy DECOUT, demeurant à BORDEAUX (33000)80 cours de luze. Cession de parts : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

POUR AVIS ET MENTION
Me Ph. YAIGRE, Notaire
20EJ13540



20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

CONSTITUTION

Dr Mihaela DULGHERU

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Au capital de 304 355 euros

Siège social : 23-25 Cours Tourny
33 500 LIBOURNE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LIBOURNE du 6 août 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : Dr MIHAELA DULGHERU

Siège social : 23-25 Cours Tourny
33 500 LIBOURNE

Objet social : l'exercice de la profession de médecin et plus spécialement la profession de médecin ophtalmologiste.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 304 355 euros

Gérance : Mme DULGHERU Mihaela, demeurant 28 rue Besson 33500 LIBOURNE

Agrement : dans tous les cas.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance
20EJ13548



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Pierre-Jean BUFFANDEAU, à ARCACHON (33120), 169, Boulevard de la Plage, le 19/08/2020, a été constituée une société civile dénommée **SCI DIVENIRE** ayant pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège : LIBOURNE (33500) 17 rue de la Corbière. Durée 99 ans. Capital 1000 eur. Gérants : Mlle Alizée REBEYROL demeurant à LIBOURNE (33500) 17 rue de la Corbière et Mme Françoise REBEYROL demeurant à LIBOURNE (33500) 17 rue de la Corbière. Immatriculation sera faite au RCS de LIBOURNE. Pour avis
20EJ13559

Par ASSP en date du 26/06/2020, il a été constituée une SAS dénommée : **LAYAN INVEST** Siège social : 6 avenue Neil Armstrong 33692 MERIGNAC Capital : 6000 € Objet social : La réalisation de toutes prestations de consultant, de conseil, de services et d'apporteurs d'affaires et la prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit. Président : M. CHEKOUH FOUAD demeurant 2 RUE DES PROMENADES E71 33140 CADAUJAC élu pour une durée de 5 ANS. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ13541

SCI ANDRELLA
7 Rue du Cerf Volant
33000 BORDEAUX
834 353 120 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 19 juin 2020, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 10 € par émission avec prime de 10 parts nouvelles de 1 euro.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 110 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ11735

DUMAS PERE ET FILS
SARL au capital de 5000 €
322 Ave de Saint Medard
d'Eyrans
33 140 CADAUJAC

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant l'Assemblée Générale en date du 15 juillet 2020, il a été décidé de modifier l'objet social en ajoutant l'activité de fossage aux activités déjà existantes à compter du 15 juillet 2020. L'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

"La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- Travaux de cimetière, de maçonnerie funéraire, de pompes funèbres, prestations, et ventes accessoires

- Activité de fossage

- Travaux de terrassement,

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement;

- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite en participation ou groupe-ment d'intérêt économique ou de location gérance."

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

20EJ11742



CHRISTIAN MARTIN & ASSOCIES

Société d'expertise comptable
17 allées de Tourny
33 000 BORDEAUX
Tél. 05 56 48 69 50
www.cma-audit.net

DE LA GARE
SCI au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 4, rue Georges
Brassens
33520 BRUGES
340803600 RCS Bordeaux

MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 26/04/2017, l'AGE a décidé de proroger de quatre-vingt-dix-neuf (99) années la durée de la Société, soit jusqu'au 2116, et de modifier en conséquence 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance

20EJ12625

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 12/08/2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : **GLOBAL TRADING INVEST**

SIÈGE SOCIAL : 5, avenue Gustave Eiffel – 33700 MERIGNAC

OBJET SOCIAL :

- la réalisation de toutes opérations commerciales ou financières d'achat, d'échange et de vente de tout types de biens et de marchandises, et toutes les activités annexes s'y rattachant,

- la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales,

- les prestations de services et de management dans les sociétés filiales, notamment la gestion administrative, juridique, commerciale et financière de toute société filiale, la gestion des investissements mobiliers et immobiliers, la gestion du personnel et de la politique de développement, ainsi que toutes prestations de service, d'assistance administrative et commerciale pour les tiers,

Et la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective à zéro heure.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

DIRIGEANT : Le Président de la Société nommé sans limitation de durée est Monsieur Philippe COHEN, né le 3 décembre 1966 à CAHORS (46000), de nationalité Française, demeurant 17 avenue Claude Bernard à MERIGNAC (33700),

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence

20EJ13581

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25 juin 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ARBOUCHE HOLDING**

Objet social : holding financier – prise de participations directes et indirectes dans toutes sociétés

Siège social : 121 rue Charles Martin – 33300 BORDEAUX

Capital : 1 250 000 euros

Durée : 99 ans

Gérance : M. ARBOUCHE Christophe, né le 18/02/1972 à Bordeaux (33) et demeurant 121 rue Charles Martin 33300 BORDEAUX

Immatriculation au RCS de Bordeaux

20EJ13613

SAS LES 2 BOUCHONS
4 allée James Watt
33700 MERIGNAC

CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé signé le 27 juillet 2020 à Bordeaux, il a été constitué la société suivante :

Forme : SAS

Dénomination sociale : LES 2 BOUCHONS

Siège social : 4 allée James Watt – 33700 MERIGNAC

Objet social : restaurant, bar, brasserie, pizzeria, salon de thé

Capital : 1 000,00 €

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Benoît SAINTE-MARIE, 6 rue Nauville – 33000 BORDEAUX

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ13578



Maître Romain VIGNAU,
Notaire à VILLENAVE
D'ORNON (Gironde),
9 route de Léognan.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain VIGNAU, notaire associé à VILLENAVE D'ORNON (33140) 9 route de Léognan, le 21 août 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Dénomination : **PAMA.**

Siège social : SAUCATS (33650), 16 Chemin de Pouchau.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Capital : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 EUR) divisé en 150 parts, de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 150.

Agrément : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : M. Patrick LAVARRA et Madame Valérie Marie Denise Emilienne BERLY-HESLOT, son épouse, demeurant à SAUCATS (Gironde) 16 chemin de Pouchau sont nommés premiers gérants.

Pour avis

Le notaire,

20EJ13614

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 07 85 39 64 49

publicite@echos-judiciaires.com

NATURAKAPS, SASU au capital de 100€. Siège social : 19 RUE DE MAR-LACCA 33620 CAVIGNAC 839 533 676
RCS LIBOURNE le 17/06/2020, l'associé unique a : pris acte de la démission de Jonathan GERAND, ancien Président ; en remplacement, décidé de nommer Président DESIRE LOUGE, 1 SQUARE DES BOSQUETS APPARTEMENT 17 33700 MERIGNAC ; Mention au RCS de LIBOURNE.
20EJ11911

PREMIUM COURTAGE, EURL au capital de 750€ siège social : Rue des Tilleuls Villa C008 Résidence le Hameau des Tilleuls 33470. Le Teich 838 938 868
RCS BORDEAUX le 21/07/2020, l'associé unique a : décidé de transférer le siège social au 112 Avenue Charles de Gaulle 33260 La Teste-de-Buch à compter du 21/07/2020 ; Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ12064

NRC SuperVision, EURL au capital de 1000€. Siège social : Rue des Salicaire 33520 Bruges. 848 304 507 RCS Bordeaux. Le 25/07/2020, l'associé unique a : décidé de transférer le siège social au 11 Rue Willy Brandt 69100 Villeurbanne à compter du 25/07/2020 ; Radiation au RCS de BORDEAUX Inscription au RCS de LYON.
20EJ12222



CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

VIGNOBLES DUBARD
EARL transformée en SAS au capital de 419 234,80 euros
Siège social : Château Nardou – 33570 TAYAC
418 560 512 RCS LIBOURNE

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 31.12.2019, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01.01.2020, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La durée de la Société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 419 234,80 euros.

Il a été décidé de remplacer à compter du 01.01.2020 la dénomination sociale VIGNOBLES DUBARD par SAS F&F DUBARD.

L'objet social est désormais le suivant : l'exploitation et la location de chambres d'hôtes, l'hébergement touristique la location en meublé, le conseil en œnologie et le négoce de vins et spiritueux.

Le siège social a été transféré du Château Nardou – 33570 TAYAC au 2 lieudit le sac – 33350 ST PHILIPPE D'AIGUILHE à compter du 01.01.2020.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Florent DUBARD, gérant, a cessé ses fonctions au 31.12.2019 du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la Présidente, Mme Florence DUBARD demeurant 2 lieudit le Sac – 33350 ST PHILIPPE D'AIGUILHE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

20EJ11885

CERFRANCE
BORDEAUX

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

BOGAS
SARL au capital de 10 000 €
31 rue des remparts
33000 Bordeaux
491 791 802 RCS Bordeaux

Suivant l'AGE en date du 15-08-2020, il a été décidé de modifier l'objet social article 2 des statuts à compter du 15-08-2020.

Ancien Objet Social : Hotel meublé

Nouveau Objet Social : Hébergement social pour adultes et familles en difficultés ainsi que directement ou indirectement, toutes les activités connexes, ou complémentaires comme de gestion hôtelière et de meublés, en France ou à l'étranger.

Formalités faite au RCS de Bordeaux.
20EJ13355

AGORA
SARL transformée en SAS
Au capital de 7 623 €
Siège social : 4 rue des Frères
Lumière 33560 CARBON
BLANC
RCS BORDEAUX 390 356 483

Aux termes d'une délibération du 1/06/20, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 623 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Catherine DELAHAYE et Gérard DELAHAYE ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par - PRESIDENTE : Catherine DELAHAYE - 153 Avenue Gustave Eiffel - 33560 SAINTE EULALIE - DIRECTEUR GÉNÉRAL : Gérard DELAHAYE - 153 Avenue Gustave Eiffel - 33560 SAINTE EULALIE

Pour avis
Le Président
20EJ13367

VOLETS BLEUS IMMO
EURL transformée en SASU
Au capital de 2 500 €
Siège social : 9A Route de
Saint-Médard 33160 SAINT-
AUBIN-DE-MEDOC
539269324 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions constatées dans un PV du 1/06/20, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Son siège est transféré 11 rue du Poujeau - 33320 LE TAILLAN MEDOC et son objet est modifié pour ajouter l'activité de marchand de biens. Le capital social reste fixé à la somme de 2 500 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre - Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme EURL, la Société était gérée par Blandine BOJANOWSKI.

Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigée par - Présidente de la société : Blandine BOJANOWSKI, 11 rue du Poujeau - 33320 LE TAILLAN MEDOC

Pour avis
La Gérance
20EJ13369

SOS RAYURES
Société à Responsabilité
Limitée à associé unique au
capital de 1 000 euros
Siège : 12 rue d'Hendaye - ZA
des Pêcheurs d'Islande
Bâtiment n° 3
17300 ROCHEFORT
RCS LA ROCHELLE 827 447
228

**MODIFICATION OBJET +
TRANSFERT SIÈGE**

Au cours de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2020, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient :

« La société a pour objet, en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement :

- la plasturgie navale et notamment le travail de composite et la peinture,
- l'entretien esthétique des bateaux ainsi que le covering de coque de bateaux,
- l'achat/revente de bateaux ainsi que de pièces détachées,
- l'hivernage et remorquage de bateaux. »

L'associé unique a également décidé de transférer le siège social et ce, à compter du 30 juin 2020 à l'adresse suivante : 40, rue Nicephore Niepce - 33510 ANDERNOS LES BAINS.

Pour inscription modificative auprès du RCS de BORDEAUX

Pour avis,
20EJ13416

SCI MEYLINE
Société civile immobilière
Capital social 1 000€
Siège social 4 chemin de
Sempey - 33 770 Salles
RCS Bordeaux - 503 874 554

Aux termes d'un acte de notoriété en date du 04/09/2017, il a été constaté :

- Le décès de Madame Sandrine BOUELLAT née VIARD survenu le 22/06/2017, demeurant (33770 SALLES) 4 chemin de Sempey, co-gérante de la SCI.

Les modifications seront effectuées au RCS de Bordeaux

Pour avis
Le gérant
20EJ13363

CRF-CENTRE DE RESSOURCES ET DE FORMATIONS, SASU au capital de 1000€. Siège social : Rue Robert Caumont Immeuble P 33300 BORDEAUX 834504979 RCS BORDEAUX. Le 19/05/20, l'associé unique a : décidé de transférer le siège social au 13 Rue Saint Ursule 31000 Toulouse à compter du 06/07/2020 ; Radiation au RCS de Bordeaux. Inscription au RCS de Toulouse
20EJ13359

M&J SAS au capital de 10000 €. Siège social : 45 COURS XAVIER ARNOZAN 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 831 248 265. Par décision du Président du 18/08/2020 la SARL AXIONS a fait part de sa démission pour ordre de ses fonctions de Président à compter du 24/08/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ13390

BEN LEGACY, SASU au capital de 100 €. Siège social : 35 Rue du Docteur Schweitzer 33150 CENON. 879 745 081 RCS Bordeaux. Le 14/07/20, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 100€ à 1500€, par voie d'émission de 2800 actions ayant chacune une valeur nominale de 0,50€, par apport en numéraire. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ13365



1 Rue Pablo Neruda
33140 VILLENAVE D'ORNON
TEL : 05 33 89 52 70

DLT GROUP
SAS au capital de 2.400.000 €
porté à 2.560.000 €
Siège social : 8 rue Pierre
Georges Latécoère, 33700
Mérignac
884 194 952 RCS Bordeaux

**MODIFICATION DU
CAPITAL**

Du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 17.07.2020,

Du certificat délivré le 21.07.2020 par le commissaire aux comptes, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la société,

Du procès-verbal des décisions du Président du 21.07.2020 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 160.000 euros par émission de 160.000 actions nouvelles et porté de 2.400.000 euros à 2.560.000 euros.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention - Capital : 2.400.000 euros Nouvelle mention - Capital : 2.560.000 euros

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ13362

LE BURON DU BAGUET
MODIFICATION CAITAL
SOCIAL

Par une AGE du 01.07.20, SNC LE BURON DU BAGUET, SNC au capital de 1.091€ située 14/16 rue de la Vieille Tour 33000 BORDEAUX, enregistrée au RCS de Bordeaux 789.660.230, M. Roland JAMES décide de céder la totalité de ses 44 parts sociales à la SA MULTIPARTS déjà associée à compter du même jour avec l'agrément des associés. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ13398

SAS M2
Au capital de : 1 000 euros
Siège social : 32 avenue Charles
de Gaulle 33120 ARCACHON
853 121 036 R.C.S. BORDEAUX

Par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de BORDEAUX en date du 04/06/2020, la SELARL «Vincent MEQUINION Administrateur Judiciaire» a été nommée en qualité d'Administrateur Provisoire de la SAS M2, à compter de ladite Ordonnance.

C'est à l'adresse de la SELARL Vincent MEQUINION, située 6 rue d'Enghien - 33000 BORDEAUX que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX
20EJ13415

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bernard LAFON, Notaire à LIBOURNE, le 29 janvier 2002, il a été procédé à une conversion de capital et à une augmentation de ce même capital du **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA COSTE** dont le siège social est à CASTILLON LA BATAILLE (33350), 106 rue Michel Montaigne, immatriculée au RCS de Libourne sous le n°332 059 872, par voie d'apport en nature et en numéraire, le capital social initialement de 968.000 Francs a été porté à la somme de 150.000,00€, il est divisé en 1500 parts de 100€ chacune.
Pour insertion le Gérant.
20EJ13433

SCI LARDAT
Société civile immobilière au
capital de 180.180 €
88, route de Paris 33500 LES
BILLAUX
RCS LIBOURNE 820.592.095

**AUGMENTATION DE
CAPITAL**

Suivant acte reçu par Me VERDON, Notaire à LIBOURNE le 16.12.2019, publié et enregistré au SPF LIBOURNE le 20.12.2019 vol. 2019P n°9836, les associés ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter à la somme de 355.680 € par incorporation de partie du compte courant ouvert au nom de M. Jean Claude LARDAT créant ainsi 975 parts nouvelles réparties entre les associés en fonction de leur apport. L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.
20EJ13425



ACTIF & ASSOCIÉS
Librairie juridique, audit et conseil
Domaine de la Vigerie
33270 Floirac
Tél 05.57.54.15.15

ORACLE AVOCATS
Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée d'avocats
au capital de 5 000 €
Siège social : 5 rue Vauban
33000 BORDEAUX
790 427 512 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 13/07/2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée.
20EJ13432

SCI LARDAT
Société civile immobilière au
capital de 355.680 €
88, route de Paris 33500 LES
BILLAUX
RCS LIBOURNE 820.592.095

REDUCTION DE CAPITAL

Suivant acte reçu par Me VERDON, Notaire à LIBOURNE le 16.12.2019, publié et enregistré au SPF LIBOURNE 1 le 20.12.2019 vol. 2019P n°9836, les associés ont décidé de réduire le capital social pour le porter à la somme de 175.680 € par l'annulation de 1000 parts appartenant à M. Jean Claude LARDAT suite à l'attribution qui lui a été faite de la nue-propriété d'un immeuble appartenant à la SCI LARDAT sis à LES BILLAUX (33) 88, route de Paris, évalué pour la nue-propriété à 180.000 €. Par suite le capital est divisé en 976 parts de 180 € chacune. L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.
20EJ13428

**T & C TERROIRS
ET CHATEAUX**
SAS au capital de 918 500€
Siège social : Quai Antoine
FERCHAUD - 33250 PAUILLAC
483 013 876 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29.06.2020, il a été pris acte de l'expiration du mandat de MME Virginie CHAUVIN, Commissaire aux comptes suppléant, et décidé de ne pas le renouveler.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.
20EJ13418

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD
Droit Fiscal et Droit des Sociétés
8, avenue du 8 mai 1945 - 64116B
AYONNE CEDEX
8, rue Faraday - 64140B ILLERE

« 45 CHARTRONS »
SCCV
au capital social de 1.000 €
Siège social : 2 Cours du XXX
Juillet - 33000 BORDEAUX
831 181 565 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE CHANGEMENT DE GERANT

Par acte du 31.07.2020, les associés :
1/prennent acte de la démission de la société SAGEC CENTRE ATLANTIQUE de ses fonctions de gérante à compter du 31.07.2020 et décident de nommer avec effet au 31.07.2020 entant que co - gérantes sans limitation de durée :

-La société AQUIPIERRE DEVELOPPEMENT

SAS au capital social de 10.000,00 €, dont le siège social est à Bordeaux (33000) - 5 rue Lafayette, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 531 319 218

-La société B'CONCEPT

SAS au capital social de 1.000,00 €, dont le siège social est à Le Taillan Médoc (33320) - 11 rue Pomeys, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 799 077 490 sans limitation de durée.

2/ont décidé le transfert de siège social / établissement principal

- de BORDEAUX (33000) - 2 Cours du XXX Juillet

- à BORDEAUX (33000) - 5 rue Lafayette

avec effet au 31.07.2020

Les articles 5 (siège social) et 15-7 (gérance) des statuts sont modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX
POUR AVIS,
20EJ13438

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATE
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

MODIFICATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30.06.2020, les associés de la société B. D.B TRAVAUX PUBLICS, SAS au capital de 30 000 €, dont le siège est à BLANQUEFORT (33290), 13 Rue du Commandant Charcot, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°533102059, ont nommé la Société AQA, domiciliée à BORDEAUX (33200), 30 Rue des Pins Francs, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de la Société QUANCARD & LABAT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024. Les associés ont nommé également Madame Gaëlle MARQUE, domiciliée à BORDEAUX (33000), 70 Rue Croix de Seguey, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant.

POUR AVIS
Le Président
20EJ13435


ACTIF & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Domaine de la Vigerie
33270 Floirac
Tél 05.57.54.15.15

ORACLE AVOCATS
Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée d'avocats
au capital de 5 000 €
Siège social : 351 boulevard du
Président Wilson
33200 BORDEAUX
790 427 512 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 01/07/2020, le gérant a décidé de transférer le siège social du 351 boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX au 5 rue Vauban 33000 BORDEAUX à compter du 01/07/2020 et de modifier les statuts.
20EJ13436

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATE
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

MODIFICATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 11.06.2020, les associés de la société LAFFORT HOLDING, SAS au capital de 204 000 €, dont le siège est à FLOIRAC (33270), 11 Rue Aristide Berges, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 457200608, ont nommé la Société ERNST & Young et autres, SAS dont le siège social est à COURBEVOIE (92400), 1-2 Place des Saisons - Paris la Défense 1, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, en remplacement de la société AUDIAL EXPERTISE ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, et Monsieur Stéphane BAVOIS, Commissaire aux Comptes suppléant, leur mandat arrivant à expiration à l'issue de cette consultation.

POUR AVIS
Le Président
20EJ13445

LA BOISSERIAE
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 20 Rue Mirville
33000 BORDEAUX
423 982 289 RCS Bordeaux

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes de l'AGE du 30/06/2020 et de la décision du Président du même jour, il résulte que le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 22 500 euros. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis,
20EJ13439

FAYAT
Société par actions simplifiée
Au capital de 110 000 000 euros
Siège social : 137 rue du Palais
Gallien - 33000 Bordeaux
595 750 589 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 31 mars 2020, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Madame Jordane MAYE, la Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux comptes suppléant, en application des nouvelles dispositions légales et des statuts de la Société.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis,
20EJ13454

**SOLUXXIA ASSET
MANAGEMENT**
SAS au capital de 45.000€
Siège social 14 impasse du
Bois de la Grange
33610 Canéjan
RCS Bordeaux 524 397 544

Par décision d'assemblée générale extraordinaire du 20/08/2020, il a été décidé de nommer Mme LEREFFAIT Valérie, née RUBBRECHT, demeurant 42 route d'Arcachon - 33610 Cestas, en qualité de Présidente, en remplacement de M LEREFFAIT Philippe, à compter du 01/09/2020. Mme LEREFFAIT démissionne de ses fonctions de Directeur Général au 31/08/2020 et ne sera pas remplacée. Modification au RCS de Bordeaux.
20EJ13442


RMC & associés
AVOCATS À LA COUR
3 cours de Tournon
33000 Bordeaux
05.56.00.02.33 - www.rmca.eu

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 18/06/2020, le capital social de la société LOUKA IMMOBILIER, SARL au capital de 500 € dont le siège social est sis 6, rue de l'Hermitte 33520 BRUGES, RCS BORDEAUX 834 714 677, a été augmenté d'un montant de 30.000 € par voie d'augmentation de la valeur nominale des parts sociales, le capital social étant ainsi porté à 30.500 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux,

Pour avis,
20EJ13448

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SO-LIDARITE-ECS SARL au capital de 45636 € Siège social : 54 BOULEVARD GODARD CENTRE CLUNY 33300 BORDEAUX. RCS BORDEAUX 421 932 823. Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 08/07/2020, il a été décidé de nommer Mme ARNAUD-MARON Frédérique demeurant 11 AVENUE LEONARD DE VINCI 33740 ARÈS en qualité de Gérant en remplacement de M GARNIER Jean-Jacques, à compter du 08/07/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ13458

LES LACETS DES FÉES SASU au capital de 5000 €. Siège social : 14 rue Coudol 33110 LE BOUSCAT. RCS BORDEAUX 799 759 709. Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/03/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Tous commerces sauf restaurant femme homme enfant Modification exercice social. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ13453

VDJ
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 €
Siège social : 6 bis rue de la
Praya 33950 Lège-Cap-Ferret
493 693 451 RCS BORDEAUX

Par procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 juillet 2020, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code du Commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société malgré que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Bordeaux.
20EJ13455

**SOMEDARD HARD
DISCOUNT**
SARL au capital de 16.000 €
Siège social : 61-63 avenue
Descartes 33160
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
404 173 668 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 17/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de Co-gérants M. Bruno YECHE, 123 Quai Jules Guesde 94400 VITRY SUR SEINE et M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj, Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ13456


MAITRE Guillaume CORTI
NOTAIRE

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître CORTI, notaire à BLANQUEFORT en date du 1er juillet 2020, les associés de la société **SCI DELANNAY**, dont le siège est à LAMARQUE (33460), rue Principale, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro SIREN 429 376 254, ont décidé de transférer le siège social au TAILLAN MEDOC (33320) 26 rue du village du château et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour insertion - Me Guillaume CORTI
20EJ13464

LOPA

**Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros**
Siège social :
1ter, rue des Mimosas
33980 AUDENGE
RCS BORDEAUX 804 586 261

Par décisions en date du 28/04/2020
l'associé unique de la Société a :

- pris acte de la démission de Monsieur Ludovic DURAND de ses fonctions de Président au sein de la société, à compter du même jour, et il a été procédé à son remplacement par la société ZINTZO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n°879 770 584, dont le siège social est 1ter, rue des Mimosas à AUDENGE (33980)

Pour avis, la Présidence.
20EJ13465

ADECID SARL au capital de 1.000 €. Siège social : 90 Avenue du Château d'eau 33700 MERIGNAC. RCS 824 768 048 BORDEAUX. L'AGE du 20/08/2020 a décidé de transférer le siège social au 26 Rue Lou Cabeuil 33114 LE BARP, à compter du 01/10/2020. Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ13466

SODAN HARD DISCOUNT SARL au capital de 1.418.288 €
Siège social :
211-233 Boulevard Alfred Daney
33300 BORDEAUX
398 957 985 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 20/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX
20EJ13481

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Elói Ducom
40000 Mont-de-Marsan

GROUPE E2M

SARL au capital de 104.000 €
Siège social : 691 Allée de
Sénéjac 33290 Le Pian Médoc
RCS Bordeaux 803 884 238

L'Assemblée des associés, par décision en date du 17 juillet 2020, a décidé de nommer la société EXCO SOMOGEC, Société Anonyme, dont le siège social est 8 Avenue Sadi Carnot 40000 Mont-de-Marsan, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 897 050 027 RCS Mont-de-Marsan en tant que Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
20EJ13490

EMJO. Société Civile au capital de 240.000€. Siège social : 4 clos st christophe, 78640 VILLIERS ST FREDERIC. RCS 797 671 799 VERSAILLES. Le Gérant, en date du 14/07/2020, a décidé de transférer le siège social au 48 rue pomme d'or, 33300 BORDEAUX. Durée de la société : jusqu'au 04/10/2112. Objet : transfert de siège social principal. Radiation au RCS de VERSAILLES et immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ13472

ANDRIEU ET MAUMON
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social :
2 Rue Mestrezat
33120 ARCAÇON
483 949 921 R.C.S. Bordeaux

Aux termes d'un Procès-Verbal des Décisions de l'Associé Unique en date du 30 Juin 2020, il a été :

Pris acte de la fin de mandat en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant du Cabinet AUDITEX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour Avis
20EJ13478



Cabinet DB3C
35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 57 22 45 22

THASIE
Société de participations
financières de profession
libérale
à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu-dit la
Flouquette
33650 SAINT-MORILLON
842 452 617 RCS BORDEAUX

AVIS

Suite à une décision en date du 29/06/2020 l'associé unique a décidé de transformer la société en société de participations financières de profession libérale par actions simplifiée à compter du même jour entraînant les mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : société de participations financières de profession libérale à responsabilité limitée, Nouvelle mention : société de participations financières de profession libérale par actions simplifiée

Administration: Ancienne mention : Gérante : Delphine GUEGAN, Nouvelle mention : Présidente : Delphine GUEGAN, demeurant Lieu-dit la Flouquette 33650 Saint-Morillon

Préemption : Toute cession d'actions est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés.

Agrément : Les cessions d'actions à toute personne non associée sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale.

RCS Bordeaux

20EJ13482

Cabinet François ROMAIN
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON Tél. : 05 56 33 34 35

Par décision du 31.07.2020, le gérant de la société « EYRIAL MENUISIERS », SARL au capital de 125.000 €, siège social : VILLENAVE D'ORNON (33140), 8 Rue Pablo Neruda, ZAC de Madère, 521 147 959 R.C.S. BORDEAUX, a constaté, en l'absence d'opposition, la réduction définitive du capital social qui a été ramené de 125.000 € à 95.486,30 €.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ13486



**AQUITAINE TRAVAUX
CONSTRUCTIONS
METALLIQUES**

SARL au capital de 8 000 Euros
Siège social : Lotissement la
Rafette Lot 25
33450 SAINT-LOUBES
532 475 266 RCS BORDEAUX

Le 19/06/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter la nouvelle forme des statuts. L'objet, la dénomination, la durée de la société n'ont pas été modifiés. Le siège social est fixé rue Gutenberg, Lotissement la Rafette Lot 25 - 33450 SAINT-LOUBES. En outre, il a été décidé de nommer la société JLL INGENIERIE, SARL au capital de 85 000 Euros en cours de transfert au rue Gutenberg, Lotissement la Rafette Lot 25 - 33450 SAINT-LOUBES, immatriculée sous le N°529 048 928 RCS BORDEAUX en qualité de président. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
20EJ13483

BOUCHERIE SERGE
SARL au capital de 7 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 3, rue du 11
Novembre, 33510 ANDERNOS
LES BAINS
529605560 RCS BORDEAUX

**AUGMENTATION DE
CAPITAL**

Par décision du 14/05/2020, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 93 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 7 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 100 000 euros

20EJ13489

EURL MEGARDON EURL au capital de 8000 € Siège social : 6 IMPASSE TERRE NEGRE 33270 FLOIRAC RCS BORDEAUX 809114069. Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/08/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 9 RUE SIMONE DE BEAUVOIR 33270 FLOIRAC à compter du 01/09/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ13467

**CLINIQUE DU LIBOURNAIS
IMPLANTOLOGIE ET
CHIRURGIE ORALE**
SELARL au capital de 60 000
euros
119, rue de la Mame - 33500
LIBOURNE
882 108 970 RCS LIBOURNE

**MODIFICATION
STATUTAIRE**

L'Assemblée Générale réunie le 12/08/2020 a décidé de remplacer à compter du 28/12/2019 la dénomination sociale " CLINIQUE DU LIBOURNAIS IMPLANTOLOGIE ET CHIRURGIE ORALE" par "CLICO" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
20EJ13495



3 rue Pierre et Marie Curie 33520
BRUGES

Tél. : 05 57 19 12 12
Site : www.actheos.com

AGRITALENTS

SARL au capital de 5 000 euros
Siège : 11 ter avenue du Ces
33450 ST-LOUBES
841 327 729 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision du 07/07/2020, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 4 impasse du Rouille à ST-LOUBES (33450) à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
la Gérance
20EJ13491

CHEZ WAB'Z

sas au capital de 500 euros
259 rue de la benauge
33100 Bordeaux
RCS Bordeaux 844 958 611

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 20 juin 2020, l'associé unique a pris acte de la démission de Karine SAINT MARC de ses fonctions de Directrice Générale à compter du 2 janvier 2019, l'associé unique décide de ne pas nommer de Directeur Général en remplacement.

Pour avis
20EJ13493

P.PERRIER

SAS au capital de 1 000€
101 Chemin de Treytin
33650 SAINT MORILLON
830 954 863 RCS BORDEAUX

**NOMINATION DIRECTEUR
GENERAL
CESSION DE PARTS
SOCIALES**

Aux termes d'une assemblée générale du 7 juillet 2020, il a été décidé :

- de la cession de 45 actions détenues dans la Société par M. Pascal PERRIER à M. Jacques PERRIER demeurant ensemble 101 Chemin de Treytin 33650 SAINT MORILLON,

- de nommer en qualité de directeur général M. Jacques PERRIER.

Les articles 6, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, et 22 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ13500

BIGADIS HARD DISCOUNT SARL au capital de 1.374.064 €
Siège social :
174 Avenue de la Côte d'Argent
33380 BIGANOS
501 963 417 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 17/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ13497

CHÂTEAU CANTELAUBE
SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 1 Moulin de Carré
33330 SAINT-ÉMILION
830 592 648 RCS LIBOURNE

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 28/05/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 80 000 € pour le porter de 20 000 € à 100 000 € par la création de 800 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros, avec pour date de clôture de souscription le 29/06/2020. Il a été décidé également de poursuivre l'activité de la société.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de LIBOURNE.

20EJ13615

SARL OXOMO
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000,00 €
Siège social : 20, avenue de la Dordogne - 33350 MOULIETS ET VILLEMARTIN
R.C.S LIBOURNE : 878 469 568

AVIS DE MODIFICATIONS

L'AGE du 17/06/2020 a accepté la démission d'un co-gérant Mr DE LA FAYE Maxime, demeurant 20 avenue de la Dordogne 33350 MOULIETS ET VILLEMARTIN à compter de ce jour, a décidé de transférer le siège social au 8, rue Massé Barré - 33750 SAINT-QUENTIN DE BARON, et a modifier les statuts en conséquence.

La gérance

20EJ13501

CADAUJADIS HARD DISCOUNT
SARL au capital de 1.895.152 €
Siège social :
75 Allée des violettes
33140 CADAUJAC
518 788 179 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 16/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

20EJ13502

BIROT BY NEW CENTURY
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Château BIROT
33410 BEGUEY
808 333 991 RCS BORDEAUX

Par décisions du 24/07/2020, l'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance

20EJ13506



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

ESPACE FORET
Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 62 400 euros
Siège social : 13, Avenue d'Aquitaine
33380 MARCHEPRIME
RCS BORDEAUX 423 991 363

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Au cours de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 juillet 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social et ce, à compter rétroactivement du 1er juillet 2020 à l'adresse suivante : 25, rue Va aux champs - 33770 SALLÉS.

Pour inscription modificative auprès du RCS de BORDEAUX

Pour avis,

20EJ13508

CISSE TRANSPORT SARL
SARL au capital de 9 000 €
Siège social : 11 SENTE DES MARINIERS B51
33300 BORDEAUX
839 324 910 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du 13/07/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 11 000 € pour le porter de 9 000 € à 20 000 € par une augmentation par incorporation de réserves à compter du 13/07/2020.

L'article A9 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ13514

FOURNIER PATRIMOINE 1
Société Civile Immobilière au capital de 1000 €
Siège social :
6 rue Jean-Jacques Rousseau
BORDEAUX (33000),
RCS BORDEAUX 837 505 619

Suite au PV d'AG du 17.08.2020 le siège social a été transféré à LE BOUSCAT (33110) 253 avenue de la Libération à compter du 17.08.2020. L'article 4 "siège social" des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux pour avis

20EJ13517

OCEAN DIAGNOSTICS
Société par actions simplifiée au capital de 110.000 €
Siège social : Centre de Ressources Montesquieu,
1 allée Jean Rostand
33650 MARTILLAC
849 349 624 R.C.S. Bordeaux

Suivant procès-verbal en date du 12 juillet 2020, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire a décidé de modifier la dénomination qui devient : **OCEAN Dx**

En conséquence, l'article 1.3 des statuts a été modifié.

Le représentant légal.

20EJ13519

ANTHELIOS
S.A.S. au capital de 1.000.000 €
Ancien siège social : 14, Quai Louis XVIII - 33000 BORDEAUX
Nouveau siège social : 83 Boulevard Pierre 1er - 33110 LE BOUSCAT
R.C.S. 484 879 077 BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE ET AUTRES MODIFICATIONS

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 27/12/2019 a décidé :

- de transférer le siège social de BORDEAUX (33000), 14 Quai Louis XVIII à LE BOUSCAT (33110), 83 Boulevard Pierre 1er, à compter rétroactivement du 01/06/2019, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts ;

- Ancienne mention : 14 Quai Louis XVIII - 33000 BORDEAUX

- Nouvelle mention : 83 Boulevard Pierre 1er - 33110 LE BOUSCAT

- de nommé en qualité de membres du Comité de direction :

- La SARL FINANCIERE PALLAS, dont le siège est à 83 Boulevard Pierre 1er - 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 801 073 016, en remplacement de Mr Alexandre PALLAS, demeurant à BORDEAUX (33000), 85 Rue Surson, démissionnaire ;

- La SARL FINANCIERE PEYRE, dont le siège est à MERIGNAC (33700), 9 Rue Georges Leygues, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 752 219 147, en remplacement de Mr Gilbert PEYRE, demeurant à MERIGNAC (33700), 9 Rue Georges Leygues, démissionnaire.

Aux termes d'une délibération du même jour, les membres du Comité de direction ont nommé :

- en qualité de Présidente du Comité : la SARL FINANCIERE PALLAS, dont le siège est à 83 Boulevard Pierre 1er - 33110 LE BOUSCAT, RCS 801 073 016 BORDEAUX,

- en qualité de Vice-Présidente du Comité : la SARL FINANCIERE PEYRE, dont le siège est à MERIGNAC (33700), 9 Rue Georges Leygues, RCS 752 219 147 BORDEAUX.

L'inscription modificative sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ13522

S.C.M. CABINET DE SOINS INFIRMIERS
Société civile de moyens à capital variable
Au capital souscrit de 609,80 euros
Au capital minimal de 130 euros
Au capital maximal de 1.020 euros
Siège social : 12, Rue de Trémeuge
33400 TALENCE
RCS BORDEAUX 387 587 439

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes du PV de la gérance constatant le résultat de la consultation écrite du 29.07.2020, les associées ont pris acte que Madame Pascale PIERRE a démissionné de ses fonctions de cogérante en date du 1er avril 2020.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ13531

Pour avis

AQUITAINE BATIMENT PEINTURE
sas au capital de 1 000 €
101 rue Roustaing
33400 TALENCE
RCS Bordeaux 884 231 341

Suivant AGE du 24/07/2020, il a été pris acte de la démission de M. Mohamed JARRAYA de ses fonctions de Directeur Général à compter du 20/07/2020.

Suivant AGE du 10/08/2020, l'associé unique a décidé le changement de raison sociale et du Sigle, nouvelle dénomination : **AQUITAINE PLATERIE PEINTURE**, nouveau sigle **A.P.P** à compter du 10/08/2020.

20EJ13550

SCI DOUNIETTE
Société Civile au capital de 46 000 €
Siège social : 84, rue Max Coyne - 33110 LE BOUSCAT
439 285 065 RCS BORDEAUX

L'AGE du 1/08/2020 a transféré le siège social au 8, rue Esprit des Lois - 33000 BORDEAUX.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance

20EJ13542

MINI LP 51
SNC au capital de 315.380 €
Siège social :
Avenue de l'Hippodrome
33170 GRADIGNAN
808 066 625 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 20/01/2020, l'AGE a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ13545

BOUTIQUE BY WIMMO
SAS au capital de 10 000 euros
48, Avenue Pasteur
33600 PESSAC
881 920 474 RCS BORDEAUX

Aux termes des délibérations extraordinaires du 24/08/2020, l'assemblée générale des associés a décidé d'étendre l'objet social à la fourniture de prestations para-hôtelières et de modifier en conséquence les statuts. Mention sera faite au RCS de Bordeaux,

Pour avis,

20EJ13558

MOONWALKLOCAL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 Euros
Siège Social : 3 Rue Ferbos
33800 BORDEAUX
818 537 722 R.C.S Bordeaux

NOMINATION COGÉRANT

Aux termes de l'AGO du 09/07/2020, a été nommé en qualité de cogérant M Lucas GEOFFRIAUX sis 32 Place André Meunier, Apt 1A1 (33800) BORDEAUX à compter du 01/08/2020 et pour une durée illimitée.

RCS Bordeaux, Pour avis

20EJ13562

SOLIDECO
Société À Responsabilité
Limitée au capital de 4 000,00 €
Siège social : 147 ter boulevard
de Strasbourg
94130 NOGENT-SUR-MARNE
498 091 420 RCS CRETEIL

Suivant décisions de l'associée unique, Madame Sonia GHEZEL, du 24 août 2020 : Le siège social a été transféré, à compter du 24/08/2020, de 147 ter boulevard de Strasbourg, NOGENT-SUR-MARNE (Val de Marne), à BORDEAUX (Gironde) 11 Rue de Péchon 33320 LE TAILLAN MEDOC.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

Gérance : Madame Sonia GHEZEL

Pour avis, La gérance
20EJ13553



ABR & ASSOCIES
11-13 rue de gironde
Immeuble La Fabrique
33300 BORDEAUX
Tél : 05 35 54 51 54

TEMPS D'M
SARL au capital de 10 000 €
94 avenue de l'Hippodrome -
33320 EYSINES
835 035 700 RCS BORDEAUX

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 26 juin 2020, M. Jean Noël RIVIERE, a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Seule Madame Nathalie RIVIERE demeure gérante.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

20EJ13547

Pour avis



26 Rue Beck
33800 BORDEAUX

PARAMED BELCIER
SCM
capital : 1.600 €
siège : 25 Allée Eugène
Delacroix - 33800 Bordeaux
RCS Bordeaux 809 505 621

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 25/03/2019 a décidé de réduire le capital social pour le ramener de 1 600 euros à 1 400 euros.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Il a été en outre décidé de désigner Mme Betty ROUX résidant 1 rue du Voisin - 33380 MIOS en qualité de co-gérante à compter du 01/02/2019 en remplacement de la co-gérante démissionnaire Mme Morgane BANON-IBANEZ

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ13549

Pour avis



Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.01.99.77

PHARMADYNAMIC
SELARL au capital de 112.500 €
Siège : 1 Angle Place
Roumégoux et
141-143 cours du Général de
Gaulle - 33170 GRADIGNAN
RCS BORDEAUX 522 396 373

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/07/2020 a décidé :

- la réduction du capital par annulation de 25 parts pour le ramener de 112.500 € à 75.000 €.

De sorte que le capital social s'élève à 75.000 € divisé en 50 parts de 1.500 € chacune.

- la démission de ses fonctions de Gérante de Mme Anne-Charlotte MATTHYS-MEYNARD au 30/06/2020.

Pour Avis.
20EJ13546



20 rue de la Cabeyre
BP 79
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
05 57 43 64 64
www.sageco33.com

DEMISSION DG

LE CHAI VAUBAN

Société par actions simplifiée

Au capital de 16 000 euros

Siège social : 23-25-27 rue du Com-
mandant Merle,

Citadelle de Blaye, 33 390 BLAYE
817 688 245 RCS LIBOURNE

Suite à l'AGE en date du 1er avril 2020, il a été pris acte de la démission de M. RIGLET Ludovic de ses fonctions de directeur général à compter de ce jour sans qu'il lui soit nommé de remplaçant.

L'article 41 statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. RIGLET Ludovic a été retiré des statuts.

pour avis
Le Président
20EJ13563



FIDEL
société à responsabilité limitée
au capital de 4 365 300 euros
21 allée des Bouvreuils
33120 ARCAÇON
RCS BORDEAUX 799 288 311

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision du 30 juin 2020, l'associé unique a décidé de réduire le capital de 4 365 300 euros à 473 931,69 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts. L'article 8 et 9 des statuts ont été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis

20EJ13538

SCI ARVELINE
Société Civile Immobilière au
capital de 222 000 €
Siège social : 84, rue Max
Coyno - 33110 LE BOUSCAT
532 791 589 RCS BORDEAUX

L'AGE du 1/08/2020, a transféré le siège social, au 8, rue Esprit des Lois - 33000 BORDEAUX.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance
20EJ13543

WIMMO
SARL au capital de 50 000 €
48, Avenue Pasteur
33600 PESSAC
494 776 602 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions du 24/08/2020, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de marchand de biens et de fourniture de prestations para-hôtelières et de modifier en conséquence les statuts. Mention sera faite au RCS de Bordeaux,

Pour avis.
20EJ13560

LANDES DE GASCOGNE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
840 932 933 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.
20EJ13575

SODIP
Société à Responsabilité
Limitée capital de 500 000 €
ramené à 359 600 €
Siège social : 3, Rue Lucien
Faure 33300 BORDEAUX
333 542 538 R.C.S BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 24/03/2020, le capital social a été réduit :

- de 108 200 € pour le ramener de 500 000 € à 391 800 € par rachat et annulation, de 2 164 parts sociales en pleine propriété

- et de 32 200 € pour le ramener de 391 800 € à 359 600 € par rachat et annulation de 644 parts sociales démembrées, le tout sous condition de l'absence de toute opposition.

Aux termes d'une délibération du 28/07/2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés a :

- constaté l'absence d'opposition et la réalisation définitive des réductions de capital ci-avant énoncées d'un total de 140 400 €, ramenant le capital à 359 600 €, divisé en 7 192 parts sociales de 50 € chacune, attribuées aux associés

- et a modifié en conséquence, les articles 6 et 7 des statuts

Pour avis
20EJ13571

**HAVRE DE PAIX ET
PAPILLONS**
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Chemin de la
Scierie 33114 LE BARP
883 526 667 RCS BORDEAUX

TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 20/05/2020, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €, divisé en 5000 parts sociales de 1 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Mme Sophie COLAS, 46 Allée de Pellegrie, 33830 BELIN BELIET

Directeur général : Mr Thierry COLAS, 46 Allée de Pellegrie 33830 BELIN BELIET

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Mme Sophie COLAS, 46 Allée de Pellegrie - 33830 BELIN BELIET.

POUR AVIS
Le Président
20EJ13570

IZONDIS HARD DISCOUNT
SARL au capital de 987.440 €
Siège social :
25 avenue des casernes
33450 IZON
528 950 579 R.C.S. Libourne

Par Décisions du 15/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj . Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

20EJ13567

LEADER PRICE CAVIGNAC
SARL au capital de 1.000 €
Siège social :
1 avenue de Paris
33620 CAVIGNAC
820 496 073 R.C.S. Libourne

Par Décisions du 14/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

20EJ13574

SAS CORDOUAN 8
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
844 235 440 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

20EJ13582

SAS CORDOUAN 7
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
844 235 408 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

20EJ13584

SAS CORDOUAN 9
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
844 235 465 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

20EJ13585

SAS CORDOUAN 1
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
844 235 374 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX
20EJ13587

SAS CORDOUAN 2
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
843 933 300 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.
20EJ13588

WILSONDIS
SARL au capital
de 1.147.453,13 €
Siège social :
90-94 Boulevard du Président
Wilson 33000 BORDEAUX
411 753 791 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 15/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ13589

FIMERI HARD DISCOUNT
SARL au capital
de 1.040.048 €
Siège social :
45 Avenue Président J.F.
Kennedy 33700 MÉRIGNAC
509 015 301 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 16/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ13590

SAS CORDOUAN 6
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
844 071 712 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

20EJ13591

SAS CORDOUAN 5
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
844 093 682 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

20EJ13592

SAS CORDOUAN 4
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
844 071 670 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

20EJ13593

SAS CORDOUAN 3
Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
1 Allée J. Rostand
33650 MARTILLAC
844 071 647 R.C.S. Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/07/2020, il a été décidé en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

20EJ13594



GERTRUDE
SA d'Economie Mixte au capital
de 594 551,17 Euros
Siège social
9 rue de Ségur
33000 Bordeaux
321 523 086 RCS Bordeaux

Par résolution en date du 16 juin 2020, l'Assemblée Générale a pris acte du changement d'intitulé de la dénomination sociale de la Société LACROIX Signalisation qui, désormais, est LACROIX City Saint-Herblain.

L'Assemblée Générale a également pris acte de la décision de M. le Président de LACROIX City Saint-Herblain de nommer par décision en date du 19 mai 2020, pour toute la durée de son mandat d'administrateur, M. Yves BUSTARRET représentant permanent de la Société LACROIX City Saint-Herblain auprès de GERTRUDE SAEM en remplacement de M. Pierre POINSIGNON démissionnaire.

L'Assemblée Générale a enfin pris acte que cette nomination interviendrait lors du prochain Conseil d'Administration du 16 juin 2020 de la Société GERTRUDE SAEM.

Pour avis.
20EJ13598



GERTRUDE
SA d'Economie Mixte au capital
de 594 551,17 Euros
Siège social
9 rue de Ségur
33000 Bordeaux
321 523 086 RCS Bordeaux

Par résolution en date du 16 juin 2020, l'Assemblée Générale après avoir pris connaissance de la demande de Monsieur Daniel YUNG, salarié de l'Entreprise, de se voir confier un mandat d'Administrateur auprès de la Société GERTRUDE SAEM, après avoir vérifié que les Statuts de l'Entreprise, en particulier son article 15, permettent effectivement cette désignation, l'Assemblée Générale a approuvé la désignation de Monsieur Daniel YUNG en qualité d'Administrateur de GERTRUDE SAEM.

Pour avis.
20EJ13599



GERTRUDE
SA d'Economie Mixte au capital
de 594 551,17 Euros
Siège social
9 rue de Ségur
33000 Bordeaux
321 523 086 RCS Bordeaux

Par résolution en date du 16 juin 2020, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BORDEAUX de son mandat du Conseil d'Administration qui prend effet à dater du 7 février 2019, date de réception du courrier de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ13597



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

VAGNAT
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500,00 euros
Siège social : 11 Rue Marie
Curie
33320 EYSINES
832874093 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 03/03/2020, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de mise à disposition de chauffeurs sans véhicule, de location de véhicules et d'acheminement de véhicules par Jockey et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transformer la Société en SARL unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 €, divisé en 150 parts de 10 € chacune.

L'objet social est conservé dans sa nouvelle rédaction.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par M. Frédéric VAGNAT, demeurant 11 Rue Marie Curie, 33320 EYSINES.

Sous sa nouvelle forme d'EURL, la Société est gérée par M. Frédéric VAGNAT, associé unique.

20EJ13595

**SOCIETE COOPERATIVE
AGRICOLE VINICOLE DE
SAINT-EMILION**
Société civile coopérative à
capital variable
Siège social : Haut Gravet
BP 27, 33330 Saint-Emilion
RCS Libourne 781 986 468

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2020 :

- Monsieur Gontran CASELLA, 7 domaine du mascaret 33870 Vayres, est élu administrateur en remplacement de la SCEA PALLARO DURY.

- Le GFA SAURUE. Les Lesques 33350 SAINT GENES DE CASTILLON, représenté par Monsieur Michel SAURUE est élu administrateur en remplacement de la SCEA FRANCOIS SAURUE

20EJ13607

**BARPADIS HARD
DISCOUNT**
SARL au capital de 896.592 €
Siège social :
ZA d'Eyrialis I avenue du Médoc
33114 LE-BARP
521 875 674 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 17/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ13609

CIEDIS HARD DISCOUNT
SARL au capital de 511.776 €
Siège social :
3 avenue Pierre Mendes France
33820 SAINT-CIERS-SUR-
GIRONDE
518 759 972 R.C.S. Libourne

Par Décisions du 16/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj.

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE.
20EJ13616

IMMOFI VICTOR HUGO
SNC au capital de 1000 Euros
1 ter, avenue Jacqueline Auriol
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 840 245 989

AVIS DE MODIFICATION

Suivant l'AGE et l'acte de cession de parts sous seing privé en date du 16/07/2020, il résulte que les associés sont désormais :

- La société GROUPE FINANCIER JC PARINAUD, SARL au capital de 8196800 €, sise à MERIGNAC (33700), 1 ter avenue Jacqueline Auriol, 829707371 RCS de BORDEAUX, représentée par son gérant, M. Jean-Christophe PARINAUD ; - La société FINANCIERE RIVOIRE, SAS au capital de 302400 € sise à PARIS (75008), 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 814836615 RCS de PARIS, représentée par son président, M. Colin RIVOIRE.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BOR-DEAUX.

Pour avis,

Le Gérant
20EJ13608



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGM du 13 mai 2020, l'assemblée générale de la **SCM ACTIUM**, Société Civile de Moyens, capital : 1.400 Euros, Siège : BORDEAUX (33300) - 15-35 Rue Claude Boucher, RCS Bordeaux 825 250 145, a décidé :

- d'augmenter le capital social par apport en numéraire d'une somme de 50€ pour passer de la somme de 1.400€ à la somme de 1.450€ par création de 5 parts sociales de 10€ de nominal.

- de nommer Mme Marie-Nathalie NELSON, née le 20.09.1982 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant à Bordeaux (33000) - 215 Boulevard du Maréchal Leclerc en qualité de cogérante pour une durée illimitée.

- de nommer, en remplacement de M. Hervé HONTON démissionnaire, M. Vincent VENIARD, né le 10.05.1983 à BAYONNE (64), de nationalité française, demeurant à Bordeaux (33000) - 215 Boulevard du Maréchal Leclerc, en qualité de cogérant pour une durée illimitée.

Par AGM du 30 juin 2020, l'assemblée générale de la **SCM ACTIUM**, Société Civile de Moyens, capital : 1.415 Euros, Siège : BORDEAUX (33300) - 15-35 Rue Claude Boucher, RCS Bordeaux 825 250 145, a décidé :

- de nommer, en remplacement de M. François CASTEIGT démissionnaire, M. Sébastien POUY, né le 9 mars 1984 à BAYONNE (64), de nationalité française, demeurant à EYSINES (33320) - 34 rue des azalées, en qualité de cogérant pour une durée illimitée.

- de constater la démission de Mme Valérie LE BUFFOS en qualité de cogérante à compter du 1er août 2018.
20EJ13627



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
30 rue du 18 Juin
Immeuble le Plazza
17138 PUILBOREAU

ENTREPRISE BROSSARD
JEAN MICHEL
Société par actions simplifiée
au capital de 47 500 euros
Siège social : 21 rue René
Bourdas - 33820 ST CIERS SUR
GIRONDE
414 264 002 RCS LIBOURNE

L'AGO du 30/06/2020 a nommé M. Romain MAUVILLAIN, demeurant 12 avenue du Pont de la Grâce, 33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE en qualité de Président à compter du 01/07/2020 en remplacement de M. Jean-Michel BROSSARD, démissionnaire.

L'article 20 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE.

Pour avis,

Le Président
20EJ13624

LANGODIS HARD
DISCOUNT
SARL au capital
de 1.527.355,39 €
Siège social :
9 rue des bruyères
33210 LANGON
424 132 108 R.C.S. Bordeaux

Par Décisions du 14/01/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Antoine FERREIRA MARTINS, 2 rue Troyon 92310 SEVRES, en remplacement de M. DOUGUI El Haj. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ13626

FUSIONS



LES CHEMINS DU DROIT
Société d'Avocats
30 cours de l'Intendance,
33000 Bordeaux

AVIS DE FUSION

Le 20.07.2020, le Président de la SAS WIIDII, au capital de 750.936,94 €, 208 Quai de Paludate - Bât B - 33800 BORDEAUX, 803 025 972 RCS BORDEAUX, a constaté la réalisation de la fusion avec la société Waouh II, SASU au capital de 1.000 € - 208 Quai de Paludate - Bât B - 33800 BORDEAUX, 842 225 336 RCS BORDEAUX, avec effet au 1er janvier 2020.

WIIDII, absorbante, étant propriétaire de la totalité des titres de Waouh II, depuis une date antérieure à celle des dépôts du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, cette dernière a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis.
20EJ13509

KORUS IMPRIMERIE
SASU au capital de 1 600 000 €
Siège social : 37-39 rue de
Breteil - 33320 EYSINES
RCS BORDEAUX 339 691 008

AVIS DE FUSION

Le traité de fusion établi le 22 juin 2020 avec la société KORUS GRAPHIC, Société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 100 000 €, dont le siège social est situé 39 rue de Breteil (33320) EYSINES et immatriculée au RCS BORDEAUX sous le n° 403 114 309, société absorbée, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 1er juillet 2020.

En application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision de l'associé unique de la société absorbante.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1er août 2020.

La société « KORUS » SAS immatriculée auprès du RCS de Bordeaux sous le n° 403 032 253, étant propriétaire de l'intégralité des actions de la société absorbante et des titres de la société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, KORUS GRAPHIC a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2020, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par KORUS GRAPHIC depuis cette dernière date et le 1er août 2020 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de KORUS IMPRIMERIE et considérées comme accomplies par cette dernière.

Le boni de fusion s'est élevé à 57 027,20 €.

Mention sera faite au RCS de BOR-DEAUX.

Pour avis, le représentant légal
20EJ13568

DISSOLUTIONS

CDG GESTION ET FINANCE D'ENTREPRISES, SASU au capital de 1000 €. Siège social : 65 Impasse des Chèvrefeuille 33290 Le Pian-Médoc, 839 728 227 RCS BORDEAUX. Le 31/07/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Celina Diogo-Goyer, 65 Impasse Des Chevrefeuille 33290 LE PIAN MEDOC et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ12597

WILFAN SCI au capital de 500 €. Siège social : 45 rue du Dr Jacques Monod 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES. RCS BORDEAUX 499 376 531. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 19/08/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/08/2020, il a été nommé liquidateur(s) M Hourcade William demeurant 371 bis avenue de Verdun 33700 MERIGNAC et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Par décision AGO du 19/08/2020, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M Hourcade William demeurant 371 bis avenue de Verdun 33700 MERIGNAC pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 19/08/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.
20EJ13441

LA BANQUISE, SAS au capital de 10000€. Siège social : 13 rue Bavard Caud 33200 Bordeaux. 838 680 155 RCS BORDEAUX. Le 27/07/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Pierre-Anthoine Petit, 13 Rue Bavard 33200 Bordeaux et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ12071

Shoppo-Geek, SAS au capital de 5000 €. Sis : 12 Rue des Bruyères 33450 Saint-Loubès, RCS : 849 571 500 Bordeaux. Le 26/07/2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26/07/2020. Sébastien Doche, 18 av du Périgord 33370 Tresses a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au RCS de Bordeaux.
20EJ12307

SARL FLEVA CONSEIL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000,00 euros
Siège : 1 bis, Impasse des Filles
33290 PAREMPUYRE
R.C.S. BORDEAUX 838 622 439

DISSOLUTION

L'A.G.E du 31 MAI 2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, et a nommé liquidateur, Mme Emilie DUBERNET demeurant 1bis, Impasse des Filles - 33290 PAREMPUYRE, le siège de la liquidation est fixé au siège social au 1bis, Impasse des Filles - 33290 PAREMPUYRE. Le liquidateur
20EJ12387

UNHYC, SAS au capital de 1000 €. Siège social : 1 route de la tuilerie 33750 Beychac-et-caillau. 831 283 791 RCS LIBOURNE. Le 31/07/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Patricia Gergaud-Ortscheid, 1 Route de la tuilerie 33750 Beychac et Caillau, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de LIBOURNE.
20EJ12545

SCI LA SOLLERENSE
Société civile au capital
de 1 524,49 euros
Siège social : 20 Rue Jean Bart
33510 ANDERNOS-LES-BAINS
403 259 393 R.C.S BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'AGEX du 11/08/2020, les associés ont pris acte de la fin du mandat de cogérant de Mme Marie-José GARCIA, décédée, laquelle n'est pas remplacée.

Par décision du même jour, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, et sa mise en liquidation.

L'AGEX a nommé René GARCIA demeurant 20 rue Jean Bart 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS Bordeaux,
Pour avis,
20EJ13462

DEMA IMMOBILIER
Société civile
au capital de 251 505 euros
Siège social
32, avenue de la Marne
33520 BRUGES
439.986.720 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 24 août 2020, la Société DEMA, SAS au capital de 74 798 euros, dont le siège social est sis 32 avenue de la Marne, 33520 BRUGES, immatriculée auprès du Registre et du Commerce des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 432.269.702, a, en sa qualité d'associée unique de la société DEMA IMMOBILIER, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société DEMA IMMOBILIER peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ12964

KORUS GRAPHIC
SARL à associé unique au
capital de 100 000 €
Siège social : 39 Rue de Breteil -
33320 EYSINES
RCS BORDEAUX 403 114 309

AVIS DE DISSOLUTION

Le traité de fusion établi le 22 juin 2020 entre la société KORUS IMPRIMERIE, SAS immatriculée auprès du RCS de BORDEAUX sous le n°339 691 008, société absorbante et la société KORUS GRAPHIC, société absorbée, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 1er juillet 2020.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1er août 2020.

La société « KORUS » SAS immatriculée auprès du RCS de Bordeaux sous le n° 403 032 253, étant propriétaire de l'intégralité des actions de la société absorbée et des titres de la société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, KORUS GRAPHIC a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal
20EJ13573

FG STRATEGY & CONSULTING
SAS au capital de 1 000 €
9 rue de Budos
33000 BORDEAUX
881 420 905 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'associé unique a décidé, en date du 24/07/2020, la dissolution anticipée de la société à compter du 24/07/2020 suivi de sa mise en liquidation. A été désigné en qualité de liquidateur : M. Frédéric GUILHEM, élisant domicile à BORDEAUX (33000) 9 rue de Budos. Il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BORDEAUX (33000) 9 rue de Budos. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.
20EJ13579

LIQUIDATIONS

SERVICE FAMILLES 33
SARL en liquidation
Au capital de 20 000 €
Siège : 60B Boulevard Jean
Jacques Bosc 33130 Begles
Siège de liquidation : 60B
Boulevard Jean Jacques Bosc
33130 Begles
819 689 944 RCS BORDEAUX

L'AGO réunie le 06/06/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur EDOUARD MALLET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur
20EJ12322

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'A.G.E du 31 mai 2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Le liquidateur
20EJ12388

201, SAS au capital de 30€. Siège social : 98 Boulevard George V 33000 Bordeaux. 837 702 653 RCS BORDEAUX. Le 29/02/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.
20EJ12498

Les productions de la machine à écrire, SASU au capital de 1000€. Siège social : 63 rue lombard 33300 Bordeaux. 844 365 122 RCS Bordeaux. Le 25/07/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Bordeaux
20EJ12564

Luzelec, SASU au capital de 2000€. Siège social : 6 rue de la Croisée des Chemins 33830 Belin-Béliet. 820 154 193 RCS Bordeaux. Le 31/12/2018, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Bordeaux.
20EJ12736

SCI LA SOLLERENSE
Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 20 Rue Jean Bart
33510 ANDERNOY-LES-BAINS
403 259 393 R.C.S Bordeaux

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale du 11/08/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur René GARCIA de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur
20EJ13463

AVIS DE DISSOLUTION ET FIN DU CONTRAT DE LOCATION GERANCE

Le 30 juillet 2020, le gérant de la société **ACL NETTOYAGE**, SARL au capital de 8.000 euros, 25 Chemin de Bos 33320 Eysines, 492 115 506 RCS Bordeaux, a constaté la réalisation définitive de la fusion de la société **DUMAS PROPLETE**, SAS au capital de 250.000 euros, Parc Fénélon Lieu-Dit Méliac, Avenue de Branne – 33370 Tresses 429 354 293 RCS Bordeaux, par la société **ACL NETTOYAGE** et la dissolution sans liquidation de la société **DUMAS PROPLETE**.

Du fait de la réalisation définitive de la fusion absorption de la société **DUMAS PROPLETE** par la société **ACL NETTOYAGE**, le contrat de location gérance consenti par **DUMAS PROPLETE** à **ACL NETTOYAGE** le 31 octobre 2019, a pris fin automatiquement le 30 juillet 2020.

Le dépôt des actes relatifs à cette dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.
20EJ13360

SARL SMC
243 ROUTE DES LACS
33470 GUJAN-MESTRAS
RCS Bordeaux - B515279776

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 Août 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société **SARL SMC**.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur M. MOTARD CHRISTOPHE, demeurant au 243 RTE DES LACS - 33470 GUJAN-MESTRAS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 243 RTE DES LACS - 33470 GUJAN-MESTRAS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ13397

SCI GRAPHOPOLIS
Société civile au capital de
45.140,93 €
Siège social : 32 rue de la
Morandière
Les Patios - Bâtiment A - Appt 8
33185 LE HAILLAN
390 728 400 RCS BORDEAUX

Suivant décision collective des associés en date du 04/06/20, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 04/06/20 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Philippe Mabile, domicilié 32 rue de la Morandière, les Patios bât. A. appt 8, 33185 Le Haillan, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux
Pour avis,
20EJ13525

EURL CS FACILITIES
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 1.000 €
SIÈGE SOCIAL: Rue de
Betnoms - 33185 LE HAILLAN
823 470 463 R.C.S BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 3 août 2020, la société "CARTES & SERVICES", Société par actions simplifiée au capital de 100.0000 euros, ayant son siège social rue de 8 rue de Betnoms – 33185 LE HAILLAN, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 520 626 136, en sa qualité d'associée unique de la société « SOCIÉTÉ BALIAN », a décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-3, alinéa 3 du Code civil, les créanciers de la société « EURL CS FACILITIES » peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux.

20EJ13427

LOPEZ VTC
SASU au capital de 100 €
Siège social : 18, avenue
Salvador ALLENDE
33310 Lormont
RCS BORDEAUX : 848.901.609

L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 04 mai 2020 et sa mise en liquidation. L'associé unique M. LOPEZ Christophe Associé unique et Président de la Société exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à 18, avenue Salvador ALLENDE, 33310 Lormont adresse à laquelle toute correspondance, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Mention sera faite au RCS : Bordeaux
Pour avis,
20EJ13452

Wrencer, SAS. Capital : 1000€. Sisé 3 allée Francisco Goya appt 42, 33270 Floirac. 849 237 201 RCS Bordeaux. Le 01/08/2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/08/2020. M Olivier Jean-Gils, 3 allée Francisco Goya appt 42, 33270 Floirac a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au RCS de Bordeaux.
20EJ13046

AVIS DE DISSOLUTION

La société **WIIDII**, SAS au capital de 750.936,94 €, 208 Quai de Paludate – Bât B – 33800 BORDEAUX, 803 025 972 RCS BORDEAUX, a constaté, par décisions du Président du 20 juillet 2020, la réalisation de la fusion avec la société **Waouh !!**, SASU au capital de 1.000 €, 208 Quai de Paludate – Bât B – 33800 BORDEAUX, 842 225 336 RCS BORDEAUX, avec effet au 1er janvier 2020.

WIIDII, absorbante, étant propriétaire de la totalité des titres de **Waouh !!**, depuis une date antérieure à celle des dépôts du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, cette dernière a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
20EJ13510

SAS SB ENTRETIEN
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 15 Lot Le Clos du
Maine - 33.450 IZON
R.C.S. : 851 598 813 LIBOURNE
Société en liquidation

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 Juillet 2020, il résulte que :

L'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation au 31 Juillet 2020 ;

- donné quitus au Liquidateur M Stéphane BEYRONNEAU, demeurant 15 Lot Le Clos du Maine 33.450 IZON et l'a déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 Juillet 2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Mention sera faite au RCS : LI-BOURNE.

Pour avis,
20EJ13364

SCI DE LOS ANGELES
Société en liquidation
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 37 Impasse
Chaigneau
33750 CROIGNON
792 459 109 RCS BORDEAUX

Suivant décision collective des associés en date du 10/08/20, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation,

- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux

Pour avis,
20EJ13526

**LABORDE & 1001
RECEPTIONS**
SARL au capital de 74 000 €
3 RUE DU MIRAIL
33000 BORDEAUX
447 679 451 RCS Bordeaux

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 21-07-2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme BOUJLAL ASSIA, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 21-07-2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

20EJ13494

Coworking Medoc. SARL. Capital : 10 €. Sise 1 place du pôle 2 33121 Carcans. 841 318 819 RCS Carcans. Le 27/07/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 27/07/2020. Radiation au RCS de Bordeaux.

20EJ12791

CL SPORT
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 13 BIS, RUE
PIERRE DURAND
33680 LACANAU
Siège de liquidation : 13 bis, rue
Pierre Durand
33680 - LACANAU
834 701 799 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 16 janvier 2020 au 13 bis, rue Pierre Durand 33 680 - LACANAU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christophe LAUSSUCQ, demeurant 13 bis, rue Pierre Durand 33 680 - LACANAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ13479

SCM BOUROUX AUBERT
SCM en liquidation au capital de
2 400 euros
Siège social : 2 H route de
Grayan, 33780 SOULAC SUR
MER
Siège de liquidation : 3 rue du
Docteur Saint Philippe, 33780
SOULAC SUR MER
420.225.682 RCS BORDEAUX

Le 31 juillet 2020 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 mars 2020, déchargé Monsieur Luc BOUROUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 juillet 2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur
20EJ13488



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LEGE CAP
FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

TREIZE
SARL en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 109 rue Laroche
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 58 Rue du
Temps Passé 33000
BORDEAUX
502 931 942 RCS BORDEAUX

L'AGO réunie le 14/08/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Damien DEFILLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Dépôt au RCS de BORDEAUX.

Le Liquidateur
20EJ13405

JCL CONSEIL
SOCIETE EN LIQUIDATION
EURL au capital de 4 000 euros
Siège social :
36 Les Jardins de San Michèle
33700 MERIGNAC
854 061 512 RCS Bordeaux

Aux termes de l'AGE en date du 30 juin 2020, il a été décidé :

Approbation du compte définitif de liquidation et des résolutions portant attribution à l'associé unique. Décharge de son mandat de liquidateur de Monsieur Jean-Christophe LEGRAND et quitus de sa gestion. Constatation de la clôture de liquidation à compter du 30 juin 2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis le Liquidateur
20EJ13580



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

TIPWINE
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 3 000
€uros
Siège de liquidation : 32 rue De
Bernescut
33240 CUBZAC-LES-PONTS
RCS BORDEAUX 842 752 735
Société en cours de liquidation

LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2020, les associés, après avoir entendu le rapport des liquidateurs, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leurs mandats, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ13611

**SARL D'EXPLOITATION
L. CLUZEAU**
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700 euros
Siège social : 6 avenue de la
Libération - 33380 MIOS
408 494 037 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 juillet 2020, les associés ont :

- Approuvé les comptes définitifs de liquidation ;

- Affecté la prise en charge du mali de liquidation aux associés

- Donné au liquidateur, Mme Hélène Cluzeau, quitus de sa gestion et l'ont déchargé de son mandat de liquidateur ;

- Constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis,

Le liquidateur
20EJ13612

**FG STRATEGY &
CONSULTING**
SAS en liquidation au capital de
1 000 €
9 rue de Budos
33000 BORDEAUX
881 420 905 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 24/07/2020, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

20EJ13586

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SCI GRAPHOPOLIS

Société en liquidation
Société civile au capital de
45.140,93 €

Siège social : 32 rue de la
Morandière
Les Patios - Bâtiment A - Appt 8
33185 LE HAILLAN
390 728 400 RCS BORDEAUX

Suivant décision collective des associés en date du 31/07/20, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation,
- donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux
Pour avis,
20EJ13534

LOGO 33

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social : 20 rue Guynemer
33200 BORDEAUX
830 218 087 BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant le procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 5.05.2020, il a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 5.05.2020 de la société LOGO 33.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ13636

CONVOCATIONS



3G GUILLEMIN & Associés
ARTIGUES PRES BORDEAUX -
MARTILLAC - LORMONT
www.3g-guillemain.fr

LBV JUDAÏQUE
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 14 000 euros
Siège social et siège de
liquidation : 49 Le Bourg 33620
LARUSCADE
812 686 152 RCS LIBOURNE

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 24/07/2020 au 49 Le Bourg, 33620 LARUSCADE, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Benoît VIDEAU, demeurant au 49 Le Bourg, 33620 LARUSCADE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur
20EJ13622

SODIMER
SAS en liquidation Au capital de
15 000 €
Siège social : 1520 avenue de
l'Europe, 33240 SAINT ANDRE
DE CUBZAC
Siège de liquidation : 33 rue
Champ Berland, 86000
POITIERS
523 780 872 RCS BORDEAUX

Par décision du 05/08/2020, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/07/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX. Pour avis
20EJ13554

- Autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place un programme de rachat des actions de la Société.

II ASSEMBLEE GENERALE DELIBERANT COMME ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital par voie d'offre au public et sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société,

- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de titres de créance, et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et/ou par incorporation de réserves, bénéfice ou primes,

- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'une ou plusieurs offres visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou de titres de créance, et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires,

- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires qui serait décidée en vertu des délégations de compétence visées aux résolutions précédentes,

- Plafond global des délégations de compétence au Conseil d'administration d'émission d'actions ordinaires ou de titres de créance, et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre,

- Autorisation à conférer au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation des actions auto détenues après la mise en œuvre d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions,

- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder, le cas échéant, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salariés et des mandataires sociaux,

- Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail, en application de l'article L.225-129-6 du Code de commerce,

- Proposition de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Justification du droit de participer à l'assemblée

Les actionnaires peuvent prendre part à cette Assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toute clause statutaire contraire.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales des sociétés par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 16 septembre 2020, à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus, par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R.225-61 du Code de Commerce, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration, ou encore, à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure.

Mode de participation à l'assemblée

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire ;

- donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix dans les conditions prévues à l'article L.225-106-1 du Code de commerce. Ainsi, l'actionnaire devra adresser à CACEIS Corporate Trust une procuration écrite et signée indiquant son nom, prénom et adresse ainsi que ceux de son mandataire accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité de l'actionnaire et du mandataire. La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution.

- voter par correspondance.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de Commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- pour les actionnaires au nominatif pur : en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, résultant d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec le formulaire de vote à distance, à l'adresse électronique suivante juridique@groupe-parot.com en précisant leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant CACEIS Corporate Trust pour les actionnaires au nominatif pur (information disponible en haut et à gauche de leur relevé de compte titres) ou leur identifiant auprès de leur intermédiaire financier pour les actionnaires au nominatif administré, ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué.

- pour les actionnaires au porteur : en envoyant un courrier électronique revêtu d'une signature électronique, résultant d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec le formulaire de vote à distance, à l'adresse électronique suivante juridique@groupe-parot.com en précisant leur nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom, et prénom du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une attestation, de participation (par courrier) à CACEIS Corporate Trust - Assemblées Générales Centralisées - 14 Rue Rouget de Lisle 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9 (ou par fax au 01 49 08 05 82).

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard trois jours avant la date de tenue de l'assemblée générale pourront être prises en compte. Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande de notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 16 septembre 2020 à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

Les formulaires de procuration et de vote par correspondance sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les formulaires de procuration et de vote par correspondance leurs seront adressés sur demande des actionnaires, réceptionnée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, par CACEIS Corporate Trust - Assemblées Générales Centralisées - 14 Rue Rouget de Lisle - 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9 au plus tard six Jours avant la date de l'assemblée.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être retourné à CACEIS Corporate Trust - Assemblées Générales Centralisées - 14 rue Rouget de Lisle 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9 au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, lorsque l'actionnaire aura déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation pour assister à l'Assemblée, il ne pourra plus choisir un autre mode de participation, sauf disposition contraire des statuts.

Questions écrites

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la Société à compter de la présente publication. Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Droit de communication des actionnaires

Conformément à la Loi, tous les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de cette assemblée seront tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège social de la Société 55 avenue Jacques Chaban Delmas - 33520 BRUGES. En outre, seront publiés sur le site internet de la Société www.groupeparot.com, les documents destinés à être présentés à l'Assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Le Conseil d'Administration
20EJ13569

FONDS DE COMMERCES

Suivant acte reçu par Maître Christophe LACOSTE, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 34, cours du Maréchal Foch, le 17 août 2020, enregistré à SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 19 août 2020 bordereau 00030510 numéro 2020 N 3058 a été cédé par :

La Société dénommée **BOLOGNE THB**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à LE BOUSCAT (33110), 225 boulevard Godard, SIREN n° 803 700 939 RCS BORDEAUX

A la Société dénommée **LES DEUX**, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à LE BOUSCAT (33110), 225 boulevard Godard, SIREN n° 882 702 574 RCS BORDEAUX

Le fonds de commerce de restauration rapide, vente à emporter, à livrer ou sur place, sis à LE BOUSCAT (33110), 225, boulevard Godard, connu sous le nom commercial « BOLOGNE THB », exploité sous l'enseigne « PIZZA HUT », immatriculé au RCS de BORDEAUX, n° 803700939 avec tous les éléments incorporels et corporels le composant

L'entrée en jouissance a été fixée au 18 août 2020.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT QUINZE MILLE EUROS (315 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT TRENTE-QUATRE MILLE HUIT CENT EUROS (234 800,00 EUR),

- au matériel pour QUATRE-VINGT MILLE DEUX CENTS EUROS (80 200,00 EUR).

Payé comptant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,
20EJ13572

Suivant acte reçu par Maître Johanne DELEGLISE, Notaire associé à ARCA-CHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 20 août 2020, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **CARENZO**, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000,00 €, dont le siège est à LA TESTE-DE-BUCH (33260), BAT A1 CENTRE COMMERCIAL CAPITAL, identifiée au SIREN sous le numéro 829 869 676 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

A : La Société dénommée **AUROGACYTI**, Société par actions simplifiée au capital de 6 000 €, dont le siège est à LA TESTE-DE-BUCH (33260), Avenue de Verdun, identifiée au SIREN sous le numéro 883 793 564 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de d'activité de rééquilibrage alimentaire, vente de produits connexes sis à LA TESTE DE BUCH (33260) Place Léopold Mouliets Bât 1 centre Commercial Capital, lui appartenant, connu sous le nom commercial DIETPLUS, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 829 869 676.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE ET UN MILLE EUROS (51 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE ET UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX EUROS (41 570,00 EUR),

- au matériel pour NEUF MILLE QUATRE CENT TRENTE EUROS (9 430,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,
20EJ13474



LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX (33) du 31 juillet 2020, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 04 août 2020, Dossier 2020 00029117, référence 3304P61 2020 A 08597,

Madame Emmanuelle CORMEL, née HUERTA, le 15 mars 1975 à LATRESNE (33), de nationalité française et Monsieur Dominique CORMEL, né le 25 juillet 1967 à CERCOUX (17) de nationalité française, demeurant ensemble à SAUVIGNAC (33430), 1 Feugas, ont cédé à la SNC LEGER, Société en Nom Collectif au capital de 10 000 €, dont le siège social est sis 28 rue de la Boissière - (41000) SAINT SULPICE DE POMMERAY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS sous le numéro 885 236 851, représentée par Monsieur Eric LEGER, Gérant, un fonds de commerce de BRASSERIE CAFE BAR TABAC LOTO sis à BAZAS (33340) - 8 Cours du Maréchal Foch, connu sous l'enseigne « CAFE DES SPORTS », moyennant le prix de 230 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 219 000 € et aux éléments corporels pour 11 000 €.

La jouissance et la prise de possession réelle et effective est intervenue le 31 juillet 2020.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la correspondance au siège du Cabinet d'avocats LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD OUEST - 29/31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX et pour la validité à l'adresse du fonds de commerce cédé.

Pour avis,

20EJ13529

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par : Maître Bertrand NAUTIAQ, notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée "SELARL Henri MELLAC, Didier DELAFRAYE, Bertrand PULON, Marie AVINEN Babin et Bertrand NAUTIAQ", titulaire d'un office notarial dont le siège est à SAINT MEDARD EN JALLES (Gironde), 5, Place de l'Hôtel de Ville, le VINGT AOUT DEUX MILLE VINGT

La Société dénommée **LE COMPTOIR DE CYRIL**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 € ayant son siège social à LE TAILLAN MEDOC (Gironde) 14, rue de la Liberté identifiée sous le numéro SIREN 789 404 001 RCS BORDEAUX.

A CEDE A :

La Société dénommée **SASU ZAL**, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.500,00 € ayant son siège social à SAINT MEDARD EN JALLES (Gironde) 24, rue Jean Baptiste Clément identifiée sous le numéro SIREN 884 935 800 RCS BORDEAUX.

Le fonds de commerce de restauration alimentaire à consommer sur place ou à emporter, service de traiteur débits de boissons toutes catégories sis à 14 rue de la Liberté à LE TAILLAN MEDOC (33320) lui appartenant, connu sous le nom commercial LE COMPTOIR DE CYRIL, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 789 404 001

Prix : QUATRE VINGT DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (82.500,00 €) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE-HUIT EUROS (49.968,00 €)

- aux éléments corporels pour TRENTE DEUX MILLE CINQ CENT TRENTE-DEUX EUROS (32.532,00 €)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Catherine DUMAREAU, notaire à BORDEAUX, Gironde, 20 cours Maréchal Foch, où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O. D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique
20EJ13503



RB8'SAVEURS
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
40, rue Traversanne
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 820.000.230

CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date du 3 avril 2020 à Bordeaux, enregistré à la Recette d'impôts de Bordeaux le 16 juillet 2020 sous le dossier 2020 00024855 référence 3304P61 2020 A 07567, La Société RB8'SAVEURS, SARL au capital de 8.000 euros, sis à (33800) BORDEAUX - 40, rue traversanne, Immatriculée au RCS de BORDEAUX N°820 000 230, a vendu à La Société SAS A CUISANCE, SAS au capital de 2.000 euros, sis à (33720) LANDIRAS - 12, rue du 15 aout, Immatriculée au RCS de BORDEAUX N°879 466 332, un fonds de commerce de restaurant, exploité à (33800) BORDEAUX - 40, rue Traversanne, dénommé « LE CHAMPORÉAU », immatriculé au RCS de BORDEAUX N° 820.000.230, moyennant le prix de 210.000 euros s'appliquant pour 171.460 euros aux éléments incorporels et 38.540 euros aux éléments corporels.

Entrée en jouissance du 3 avril 2020.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet d'Avocats Olivier SIRIEZ, 60 rue Abbé de l'Epée 33000 BORDEAUX.

RCS BORDEAUX - Pour avis
20EJ13421



Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan-Mestras -
St Loubès www.erecapurriel.fr

TI CHOC
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 70, cours de la république
33470 GUJAN-MESTRAS
853070514 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICATION

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 31-05-2020 et d'un acte sous signature privée en date à Gujan-Mestras du 02-03-2020, enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux le 30/07/2020 dossier 2020/29865 référence 2020A8823, M. Pierre MIRGALET demeurant 7, allée Paul Gauguin 33470 GUJAN MESTRAS, a fait apport à la société TI CHOC, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros ayant son siège social 70, cours de la république, 33470 GUJAN-MESTRAS, immatriculée sous le numéro 853070514 RCS BORDEAUX, d'une entreprise individuelle de pâtisserie, chocolaterie, confiserie vente de boissons à emporter, exploitée 70, cours de la république - 33470 GUJAN-MESTRAS pour lequel Monsieur Pierre MIRGALET est immatriculé au RCS de Bordeaux sous le n° 391.104.098 RCS BORDEAUX

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 01-10-2019.

Cet apport évalué à 257.000 € euros a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 25.700 parts de 10 € chacune, émises par la société TI CHOC à titre d'augmentation de son capital social.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Pierre MIRGALET, demeurant 7, allée Paul Gauguin 33470 GUJAN MESTRAS, chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
La Gérance
20EJ13577

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 3 août 2020, enregistré au SIE de BORDEAUX le 7 août 2020, référence 3304P61 2020 A 08554, la Société FLD 5, SAS au capital de 10.000,00 euros, dont le siège social est sis Cœur de Fraîs, 17 Avenue du Président John Fitzgerald Kennedy - 33700 MERIGNAC et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 842 324 337, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, agissant en qualité de Mandataire judiciaire à la liquidation judiciaire de la Société FLD 5 dans le cadre des dispositions de l'article L. 642-19 du Code de Commerce, nommée à cette fonction suivant Jugement du Tribunal de Commerce de BORDEAUX en date du 30 octobre 2019, a vendu à la Société AMM, SARL au capital de 9.999,00 euros, dont le siège social est sis 17 Avenue du Président John Fitzgerald Kennedy - 33700 MERIGNAC, Société en cours de constitution auprès du RCS de BORDEAUX, représentée par son gérant Monsieur Cédric ZHANG, gérant, les éléments résiduels corporels et incorporels d'un fonds de commerce de vente de produits frais, primeurs, épicerie, charcuterie et laitage, situé à MERIGNAC (33700) 17 Avenue du Président John Fitzgerald Kennedy, moyennant le prix de 110.000 €.

La prise de possession a été fixée au 1er mai 2020. Les oppositions s'il y a eu lieu seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège social du séquestre, par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire judiciaire, à BORDEAUX (33000) 23 rue du Chai des Farines.

Pour Avis
20EJ13515



Cabinet Jean-Marc PENNE
8 allée Elsa Triolet Bâtiment B
Appt 32 33150 CENON
05 35 38 72 41
jm.penne@sfr.fr

CLB

**Société par actions simplifiée
unipersonnelle au capital de 1
000 euros**

**Siège social : 20 bis avenue des
frères Bureau - 33350
CASTILLON LA BATAILLE
880 569 140 R.C.S. LIBOURNE**

**AVIS DE CESSIION DE
FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé reçu par Maître Silvére MARVIE et Maître Françoise FAURIE, Avocats à BORDEAUX (33000) le 13 mai 2020, enregistré à BORDEAUX, le 28 mai 2020, bordereau n°2020 00020429 référence n° 3304P61 2020 A 06238, a été cédé par la Société CATJAC, dont le siège est situé à CASTILLON LA BATAILLE (33350) 20 bis avenue des Frères Bureau - Lieu dit le Mounan, identifiée au SIREN sous le numéro 441 234 671.

A la société CLB, dont le siège est situé à CASTILLON LA BATAILLE (33350) 20 bis avenue des Frères Bureau - Lieu dit le Mounan, identifié au SIREN sous le numéro 880 569 140.

Un fonds de commerce de pizzeria en vente sur place ou à emporter exploité à CASTILLON LA BATAILLE (33350), 20 bis avenue des Frères Bureau - Lieu dit le Mounan, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LA PIETRA CALDA », et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE (Gironde) sous le numéro 441 234 671.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE QUATRE EUROS (59 464 EUR), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour TRENTE CINQ MILLE EUROS (35 000,00 euros) - Aux éléments corporels pour VINGT-QUATRE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE QUATRE EUROS (24 464,00 euros)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse du fonds cédé.

Pour insertion, le Président
20EJ13556

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 Juillet 2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX le 4 Août 2020, dossier 2020 00027844, référence 3304P61 2020 A 08275,

La SARL « **BASSIN PIECES AUTOS** » au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social à LA TESTE DE BUCH (33260) - 13 Avenue Gustave Eiffel, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 424.184.554,

A cédé à la SAS « **BARRAULT** » au capital de 1.584.100 € ayant son siège social à NIORT (79000) - Rue de la Grange Verrines, immatriculée au RCS de NIORT sous le n° 025.480.401,

Le fonds de commerce de négoce de pièces détachées et de fournitures automobiles qu'elle exploitait à ANDERNOS LES BAINS (33510) - 7 Rue Panhard-Levassor, le tout jouissance du 1er Août et pour le prix de 50.000 € non compris les marchandises.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant le dernier avis prescrit par la loi : pour les correspondances, par le cabinet d'avocats CONSILIS, sis 31 avenue de Saxe - 69006 LYON et, pour la validité, par la Société BARRAULT au lieu de situation du fonds de commerce, 7 Rue Panhard-Levassor à ANDERNOS LES BAINS (33510).
20EJ13536

**CESSION DE FONDS DE
COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Antoine MAGENDIE, Notaire de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 17 août 2020, enregistré à SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT BORDEAUX le 20/08/2020 réf 2020 N 03025, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **MURIELLE TENDANCE**, société à responsabilité limitée au capital de 7500 €, dont le siège est à CADAUJAC (33140), 291 avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 484911003 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A :

La Société dénommée **ART'MELLE**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 €, dont le siège est à CADAUJAC (33140), 291 avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 887673093 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de coiffure sis à CADAUJAC (33140), 291 avenue du Général de Gaulle, lui appartenant, connu sous le nom commercial MURIELLE TENDANCES, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 484911003.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR),

- au matériel pour CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
20EJ13444



Office Notarial d'Andernos les Bains
91, boulevard de la république
33510 Andernos les Bains

**CESSION DE FONDS DE
COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Pascale BURGAUD, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Office Notarial d'Andernos Les Bains », titulaire d'un Office Notarial à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, le 10 août 2020, enregistré à SDE BORDEAUX, le 11 août 2020, Dossier 2020 00029242 Référence 3304P61 2020 N02943, a été cédé un fonds de commerce de travaux de bûcheron, d'abattage et de débardage par :

La Société dénommée **ARES FORET**, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à ARES (33740), 18 rue du 14 juillet, identifiée au SIREN sous le numéro 502574882 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

À la Société dénommée **SARL VI-GNOLLES**, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 €, dont le siège est à SAINT-AUBIN (40250), 1479 Route de Cassare, identifiée au SIREN sous le numéro 328466800 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance est fixée au même jour

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR),

- au matériel pour CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
20EJ13629

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 Juillet 2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX le 4 Août 2020, dossier 2020 00027855 référence 3304P61 2020 A 08276,

La SARL « **BASSIN PIECES AUTOS** » au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social à LA TESTE DE BUCH (33260) - 13 Avenue Gustave Eiffel, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 424.184.554,

a cédé à la SAS « **BARRAULT** » au capital de 1.584.100 €, ayant son siège social à NIORT (79000) - Rue de la Grange Verrines, immatriculée au RCS de NIORT sous le n° 025.480.401,

le fonds de commerce de négoce de pièces détachées et de fournitures automobiles qu'elle exploitait à LA TESTE DE BUCH (33260) - 13 Avenue Gustave Eiffel, le tout jouissance du 1er Août 2020 et pour le prix de 100.000 € non compris les marchandises.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant le dernier avis prescrit par la loi : pour les correspondances, par le cabinet d'avocats CONSILIS, sis 31 avenue de Saxe - 69006 LYON et, pour la validité, par la Société BARRAULT au lieu de situation du fonds de commerce, 13 Avenue Gustave Eiffel à LA TESTE DE BUCH (33260).
20EJ13537

LOCATIONS GÉRANCES**I.B.D**

**Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 88, Cours Saint
Louis
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 444.929.012**

FIN LOCATION-GERANCE

Le contrat de location-gérance afférent à l'exploitation du fonds artisanal situé à (33000) BORDEAUX -88, cours St Louis, pour lequel le BAILLEUR La Société I.B. D est immatriculée au RCS BORDEAUX sous le n° 444.929.012, représentée par M. Yves BOULVERT, donnée à La Société CAPRENO, régulièrement immatriculée au RCS Bordeaux sous le numéro 803.809.508, représentée aux effets des présentes par M. Yves BOULVERT, agissant ès-qualité, de gérant, dont le siège social est à (33000) BORDEAUX - 88, Cours St Louis, a pris fin à compter du 31 juillet 2020.

RCS Bordeaux.
Pour avis,
20EJ13377

Par acte SSP du 17/08/2020, Mr Yvon ERCEAU, 21 avenue Pierre LARQUEY 33360 Cénac a donné location gérance à SASU KHABELI au capital de 1000 €, RCS 878508738, 31, avenue Gaston cabannes Résidence Gaston cabannes Bat 11 Appt 115 33270 Floirac, représentée par Mr Elhadj Djibril FAYE, son fonds de commerce de Taxi sis et exploité au 31, avenue Gaston cabannes, Résidence Gaston cabannes Bat11 Appt 115 33270 FLOIRAC. Le présent contrat est consenti pour une durée de 1 an à compter du 03/09/2020 au 03/09/2021, renouvelable par tacite reconduction.
20EJ13460



SE CHARGENT DE VOS
**APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE**

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

CAPRENO
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 88, cours St Louis
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 803.809.508

FIN LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds artisanal de second œuvre, plâtrerie, peinture, exploité par La Société CAPRENO, SARL au capital de 10.000 euros, ayant son siège social (33000) BORDEAUX - 88 Cours St Louis, RCS BORDEAUX sous le numéro 803.809.508, Représentée par Yves BOULVERT à la société I.B.D, ayant son siège sis à (33000) BORDEAUX - 88, Cours St Louis au RCS BORDEAUX sous le n° 444.929.012 représentée par Monsieur Yves BOULVERT, a pris fin le 31 juillet 2020.

Pour unique avis signé le locataire-gérant.

RCS BORDEAUX
20EJ13373

La location-gérance que Mr Daniel **Sahuc**, 8 chemin de Maujay 33610 Canéjan avait consentie à SASU KHABELI RCS 878 508 738, 31, avenue Gaston cabannes, résidence Gaston cabannes Bat 11 Appt 115, 33270 Floirac, représentée par Mr **FAYE** Elhadj Djibril, le 01/09/2019, d'un fonds de commerce de Taxi sis et exploité au 31, avenue Gaston cabannes, Résidence Gaston cabannes Bat 11, Appt 115 33270 FLOIRAC, a pris fin le 02/09/2020.

20EJ13459

RÉGIMES MATRIMONIAUX

 SCP COUTANT-SEYNHAEVE-LACAPE
Notaires associés
1 Simard 33330 Saint Emilion

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître COU-TANT, notaire à SAINT EMILION, le 7 août 2020, Monsieur Laurent Christophe SOUBIELLE, inspecteur concurrence consommation et répression des fraudes, né à LANDAU (Allemagne) le 8 juillet 1962 et Madame Béatrice Anne-Marie SOÛET, retraitée, née à PERPIGNAN (66000) le 10 juillet 1963, demeurant à CASTILLON LA BATAILLE (33350) 14 route de Moreau, soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de LABOUEHYRE (40210) le 7 juillet 1984, ont convenu de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître COU-TANT, notaire à SAINT EMILION (33330) 1 Simard.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation dudit changement de régime au tribunal de grande instance compétent.
20EJ13457

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE, Notaire à BORDEAUX, le 28 juillet 2020 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle contenant une clause d'attribution intégrale de la moitié en pleine propriété et moitié en usufruit au survivant.

Entre Monsieur Patrick LESGOURGUES, retraité, et Madame Sylvie Danièle BREUGNOT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LA TESTE-DE-BUCH (33115) 18 avenue du domaine. Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 3 mai 1954, Madame est née à ANGOULEME (16000) le 7 mai 1955. Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 12 juin 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, et devront être notifiées par lettre recommandée ou par acte d'huissier de justice, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code Civil.

Pour avis.

Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE
20EJ13366

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Julien LATOUR, Notaire de la SELARL « Arnaud VIOSANGE et Julien LATOUR, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, 216 bis, rue Nationale, CRPCEN 33139, le 7 août 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens présents et à venir par :

Monsieur Dominique ROUSSEAU, demeurant à IZON (33450) 91 route de la Fosse du Moulin, et Madame Dominique CHAINEAU, son épouse, demeurant à IZON (33450) 91 route de la fosse du moulin.

Monsieur est né à TOURS (37000) le 16 octobre 1948,

Madame est née à TOURS (37000) le 30 octobre 1952.

Mariés à la mairie de SAINT-AVERTIN (37550) le 2 décembre 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

En application de l'article 1397-1° du Code Civil.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ13431

AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MAMONTOFF, Notaire à TALENCE (33400), 188 Cours Gambetta, CRPCEN 33035, le 18 août 2020, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial par mise en communauté d'un immeuble propre, entre Mr Fabien CLAVERIE, comptable et Mme Estelle BENAMOU, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à PREIGNAC (33210) 27 chemin de Rouquette.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ13449

MODIFICATION DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire à BORDEAUX (Girondie) le 25 août 2020, a été reçu la modification de régime matrimonial par création d'une société d'acquêts avec apport de biens personnels contenant ajout d'un avantage entre époux consistant en une clause de préciput ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux.

ENTRE :

Monsieur Jean-Philippe Emmanuel Georges DELMAS, directeur général Clarence Dillon, et Madame Christine Françoise Marie JOURDIER, présidente d'une association, son épouse, demeurant ensemble à PESSAC (33600) 14 avenue André Danglade.

Monsieur est né à TALENCE (33400) le 8 janvier 1969,

Madame est née à MOULINS (03000) le 24 juillet 1970.

Mariés à la mairie de PESSAC (33600) le 21 juin 1997 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bernard BENTEJAC, notaire à BORDEAUX, le 19 juin 1997.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.
20EJ13632



SCP A NAVARRI,
L MARSANT
& J-B de GIACOMONI
Notaires associés
24 Avenue Jean Jaurès
CS 80021 33152 Cenon Cedex

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent MARSANT, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Annie NAVARRI, Laurent MARSANT et Jean-Baptiste de GIACOMONI, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CENON, 24 Avenue Jean Jaurès, CRPCEN 33040, le 12 août 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par :

Monsieur Georges Emile BRUCHON, retraité, et Madame Marceline Antoinette PERGOLA, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 13 PLACE DORMOY.

Monsieur est né à CONSTANTINE (ALGERIE) le 27 mai 1936,

Madame est née à CONSTANTINE (ALGERIE) le 13 novembre 1942.

Mariés à la mairie de CONSTANTINE (ALGERIE) le 30 septembre 1961 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Laurent MARSANT
Notaire associé.
20EJ13604

ABONNEZ-VOUS !

Mme FAKHOURY Dina épouse AOUINTI et M. AOUINTI Najim époux AOUINTI demeurant ensemble 11 rue tustal 33000 Bordeaux, agissant au nom de leur enfant mineur Samy, Mikael **AOUINTI FAKHOURY** né le 25 octobre 2015 à Talence (France) déposent une requête auprès du Garde des Sceaux afin qu'il s'appelle à l'avenir **AOUINTI** 20EJ13450

CHANGEMENT DE NOM

M. DEGROS Nicolas Bernard Emile, demeurant 1 RUE JEAN HENRI FABRE 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX né (e) le 20/04/1983 à 95240 CORMEILLES EN PARISIS (95) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et à celui de son enfant mineur **Adam**, né(e) le 26/01/2016 à 33000 BORDEAUX (33), celui de **LECONTE**.
20EJ13513

ENVOIS EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 février 2003,

Madame Andrée Louise Charlotte AL-FIERI, en son vivant retraitée, demeurant à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220) EHPAD les Azalées Centre Hospitalier.

Née à LE PERREUX-SUR-MARNE (94170), le 15 novembre 1912.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220) (FRANCE), le 27 octobre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Elodie BERNERON, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Jean-Philippe LOUTON, Grégory LOMPRESZ et Elodie BERNERON, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial EYMET (Dordogne), Place de la Gare, le 11 août 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Elodie BERNERON, Notaire à PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT (33220) 4 rue Jules Ferry, référence CRPCEN : 24032, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de LIBOURNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, reçu par ledit Greffe du tribunal judiciaire le 14 août 2020.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
20EJ13358



SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés à Soustons



Etude de Maîtres DUCOURAU, DURON,
LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,
notaires associés à Arcachon,
169 Boulevard de la Plage.

DÉCLARATION DE VENTE

Les héritiers légaux de Madame Anne-Marie **DOLLE** demeurant à Mérignac (33700) 79 rue Aristide Briand, célibataire. Née à Constantine (Algérie) le 25 juin 1958. De nationalité française, décédée à Bordeaux (Gironde) le 6 janvier 2020. Ayant déclaré accepter la succession de Madame Anne-Marie **DOLLE** à concurrence de l'actif net par déclaration au Greffe du Tribunal de Judiciaire de Bordeaux numéro 524/20 en date du 18 mai 2020 et publication au BODACC le 25 mai 2020 avis numéro 202005581 - succession numéro 033063 20/000524.

Ont vendu par acte reçu le 20 août 2020 par Maître Olivier DARMAILLACQ, Notaire à Soustons (40140) 2 rue Daste, le bien ci-après désigné dépendant de ladite succession

Désignation : Sur la commune de Mérignac (33700 Gironde) 77 avenue Aristide Briand, Résidence Modigliani. Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect : CP - Numéro : 742 - Lieudit : 77 avenue Aristide Briand - 1 ha 49 a 63 ca

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

Lot numéro cent neuf (109) : Dans le Bâtiment B au premier étage, troisième porte, un appartement B 109 de 3 pièces principales, comprenant : entrée, dégagement avec placard, salle de bains, WC, cuisine, séjour, deux chambres dont une avec placard, balcon ; Et les cinq cent soixante-dix-sept/cent millièmes (577/100.000èmes) des parties communes générales.

Lot numéro quatre cent quatre (404) : Un emplacement de parking n° 104 dans les parkings sous pergolas ; Et les vingt et un/cent millièmes (21/100.000èmes) des parties communes générales.

La vente a eu lieu moyennant le prix de deux cent cinquante mille euros (250.000 €) payé comptant et quittancé à l'acte.

Domicile élu : En l'office de Maître Olivier DARMAILLACQ 2 rue Daste, BP37, 40140 Soustons.

Fait à Soustons, Le 21 Août 2020
20EJ13446

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 22 janvier 2008, **Monsieur Robert GOURGUES**, en son vivant retraité, veuf de Madame Solange CAUSSE, demeurant à GRIGNOLS (33690) 16 chemin de Ronde.

Né à SILLAS (33690), le 28 août 1924.
Décédé à GRIGNOLS (33690) (FRANCE), le 2 février 2020.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric CHATAIGNER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Laurent LATOURNERIE et Eric CHATAIGNER», titulaire d'un Office Notarial à BAZAS, 33 Cours du Général de Gaulle, le 6 août 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Eric CHATAIGNER, notaire à BAZAS 33430, référence CRP-CEN : 33062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ13566

ENVOI EN POSSESSION

PAR TESTAMENT DU 15/09/1989 Mme Jeanne Micheline Andrée LABARDE dmt à GUJAN MESTRAS (33470) 50 Cours de Verdun. Née à GUJAN MESTRAS le 14/12/1925 décédée à GUJAN MESTRAS le 07/07/2020, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Frédéric DUCOURAU suivant procès-verbal en date du 20/08/2020 dont une copie authentique est adressée au Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX. Les oppositions sont à former dans les conditions de l'article 1007 du code civil auprès de Me Frédéric DUCOURAU, notaire à ARCACHON (33120) 169 Bd de la Plage en sa qualité de notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis le Notaire

20EJ13447



SCP "LAVEIX - DÈCHE - ROULIÈRE - LAOUTI"
Notaires Associés
11 Rue Saint Romain
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

SUCCESSION

Par testament olographe en date du 6 septembre 2012, **Mademoiselle Marie Geneviève Jeanne DELOUBIS**, née à SAINT MARTIN DE LERM (Gironde) le 1er septembre 1928, demeurant à TARGON (Gironde) Résidence Anna Hamilton, décédée à TARGON (Gironde) le 14 avril 2020, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître BECUWE, suivant procès verbal en date du 21 août 2020, dont une copie authentique a été adressée au TGI de BORDEAUX.

Les oppositions sont à former auprès de Maître Sandrine ROULIÈRE, notaire à SAUVETERRE DE GUYENNE (33540) 11 rue Saint Romain, Notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis
Le notaire
20EJ13469

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 mai 1999, **Mme Pilar GIMENO**, en son vivant retraitée, demeurant à BAZAS (33430) 10 Epad Caillaevet. Née à BORDEAUX (33000), le 20 novembre 1929. Veuve de Monsieur GuyPREPOINT et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Décédée à BAZAS (33430) 4 Chemin de Marmande, le 5 mai 2019. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Aymeric AGNES, Notaire associé à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, le 12 mai 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Copie authentique reçue par le TGI de BORDEAUX le 23/05/2020.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me CHATAIGNER, notaire à BAZAS 33 Cours du Général de Gaulle, référence CRP-CEN : 33062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.
Le Notaire.
20EJ13516

Maîtres David MIRIEU de LABARRE et
Delphine FEIGNA
Notaires
10 Cours du XXX-Juillet
33000 BORDEAUX

ENVOI EN POSSESSION

Nom du défunt : BARATEAU
Nom d'usage : BIBIE
Prénoms : Anne Denise
Date et lieu de naissance : 26 janvier 1927 à BRUGES (33520)

Domicile : LEGE-CAP-FERRET (33950)
1 allée des Tennis Grand Piquety

Décès (lieu et date) : 31 mars 2020 à LEGE-CAP-FERRET

Date du testament : 03 octobre 2017

La défunte a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Delphine FEIGNA, notaire à BORDEAUX (33000) 10 cours du XXX-Juillet en date du 25 juin 2020, dont une copie a été adressée au Tribunal de grande instance de BORDEAUX.

Les oppositions sont à former dans les conditions de l'article 1007 du code civil auprès de Maître Delphine FEIGNA, notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Insertion, le Notaire.
20EJ13487

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue le 24/07/2020 concernant la société **GROUP YE SHI**, il fallait lire : Par acte SSP du 22/07/2020.
20EJ13331

Suite à l'annonce EJU144880, N° 20EJ08397, parue aux présentes le 12 juin 2020, contenant information de la constitution de la société civile dénommée "SCI BARTHOU".

Au lieu de lire :
Nomination premier gérant de ladite société : Monsieur BARTHOU Claude Jean Marie, retraité, demeurant à VILLENAVE D'ORNON (33140), 79 avenue des Pyrénées.

Il y a lieu de lire :
- Nomination premiers gérants de ladite société : Monsieur BARTHOU Claude Jean Marie, demeurant à VILLENAVE D'ORNON (33140), 79 avenue des Pyrénées. Né à ROCHEFORT (17300), le 29 novembre 1930.

Et Madame PIQUEMAL Jeanne Renée, épouse de Monsieur Claude BARTHOU, demeurant à VILLENAVE D'ORNON (33140), 79 avenue des Pyrénées. Née à BORDEAUX (33000), le 11 novembre 1933.

Pour avis, le Notaire,
20EJ13352

rectificatif à l'annonce n° 20EJ12046 du 31-07-2020, concernant la société **SASU EDC BAT**, il a convenu de retirer de l'objet social l'activité de menuiserie intérieure.
20EJ13403

**MATERIAUX NORD
BLAYAIS**
Société anonyme à Conseil
d'administration Transformée en
Société par actions simplifiées
au capital de 1 127 000 euros
Siège social : 15 Avenue
Charles de Gaulle
33820 Saint Ciers sur Gironde
309 662 328 RCS LIBOURNE

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ09239 parue le 19 juin 2020, concernant la société **MATERIAUX NORD BLAYAIS**, il a lieu de lire : "a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiées à compter du 18 juin 2020" au lieu de "à compter du même jour".
20EJ13484

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ13012 parue le 14 août 2020, constatant la constitution suivant acte reçu par Maître Aymeric POCHAT, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée dénommée « Marilynne JAVERZAC-CAZAILLET, Notaire », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BLANQUEFORT (Gironde), 24, avenue du Général de Gaulle, le 31 juillet 2020, enregistré à BORDEAUX le 04 août 2020 Dossier 2020 27720 Référence 3304P61 2020 N 02743, de la société civile immobilière dénommée **SCI TARTAS** au capital de 1.000,00€, dont le siège est IZON (33450), 5 lotissement l'ariette d'izore.

Au lieu de lire : La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Il fallait lire : La société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE.
20EJ13544

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, constate la bonne exécution du plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

S.C.I. SYLME 119 Cours Lamarque de Plaisance 33120 ARCACHON

Mandataire judiciaire : SELARL MAL-MEZAT-PRAT LUCAS SABADIE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX
20EJ13374

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, constate la bonne exécution du plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Alain GENESTE Profession : Agent commercial 9 avenue de Magudas 33700 MERIGNAC

Mandataire judiciaire : SELARL EKIP' venant en remplacement de la SELARL CHRISTOPHE MANDON 2, Rue de Caudéran, 33000 BORDEAUX pris en la personne de Me MANDON
20EJ13376

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, constate la bonne exécution du plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Madame Anne SOHYER Profession : Reflexologue Lieu dit Bergonce 33430 BIRAC SIRET : 480 762 509 00028

Mandatitaire judiciaire : SELARL CHRISTOPHE MANDON 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX 20EJ13379

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, constate la bonne exécution du plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur André Didier TECHENEY Profession : Agriculteur La Fontaine aux Chevaux Route du Paradis 33250 CISSAC MEDOC

Mandatitaire judiciaire : Société MALMEZAT 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX 20EJ13380

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, constate la bonne exécution du plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Madame Lysiane SAUVIAC épouse MAZIERE Profession : Eleveur laitier 1 Pièce Neuve 33580 TAILLECAVAT

Mandatitaire judiciaire : Société SELARL MALMEZAT PRAT 23 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX BASTIDE 20EJ13381

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Véronique SEVRAIN épouse LE BOLLOCH Profession : Courtier en assurance 23 rue des Steamers 33270 FLOIRAC immatriculé sous le n° SIRET : 504 668 880 00066

Liquidateur : Maître MALMEZAT-PRAT De la SCP MALMEZAT-PRAT-LUCAS-DABADIE 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX 20EJ13385

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Aurélie RAMILLON Profession : Infirmière libérale 10, Rue du Bout du Parc Résidence les Rives Blanches Appt 102 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE immatriculé sous le n° SIRET : 523 480 762 00039

Liquidateur : Maître SILVESTRI 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX 20EJ13386

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture de la procédure de redressement judiciaire de :

Mme Marie Thérèse GONZALEZ DAO Profession : Infirmière libérale 11, Route de Castelnau 33480 SAINTE HÉLÈNE SIRET : 343 995 072 00034

Mandatitaire judiciaire : Maître MALMEZAT-PRAT De la SCP MALMEZAT-PRAT-LUCAS-DABADIE 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX 20EJ13382

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, Prononce la résolution du plan et l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Jean-François GOUDENECHE 224 route de Capdeville 33121 CARCANS Profession : Aviculteur

Fixe provisoirement au 7 juin 2019 la date de cessation de paiements.

Nomme LA SCP SILVESTRI BAUJET, demeurant 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Société ME SILVESTRI DE LA SCP SILVESTRI BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Société ME SILVESTRI DE LA SCP SILVESTRI BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> 20EJ13388

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Jean-Pierre BEUNARDEAU Profession : Conseiller technique 52 rue Etienne Lhoste 33000 BORDEAUX SIRET : 414 875 807 00029

Nomme la S.C.P. SILVESTRI - BAUJET, demeurant 23 rue du Chai des farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de S.C.P. SILVESTRI - BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> 20EJ13396

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Olivier BRUNEAU Profession : Economiste de la construction 10, Rue du Jardin Public 33000 BORDEAUX SIRET : 509 842 951 00014

Nomme la S.C.P. SILVESTRI BAUJET, demeurant 23 rue du Chai des Farines - 33000

BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de LA S.C.P. SILVESTRI BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> 20EJ13392

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

GAEC VIGNOBLES GALLET & FILS Château Barbot 33490 ST GERMAIN DE GRAVE

Selon les modalités suivantes :

le paiement du solde du paiement de l'échéance due par le GAEC Vignobles Gallet & fils au titre de l'année 2019, arrivé à terme le 8 avril, ainsi que de la totalité de l'échéance du 8 avril 2020 est reporté au plus tard le 30 août 2020, les autres modalités du plan restent inchangées,

Commissaire à l'exécution du plan : SELARL EKIP' 2 rue de Caudéran 33000 BORDEAUX 20EJ13393

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

ECOLE SUPERIEURE D'ARTS APPLIQUES D'AQUITAINE 16, Cours du Général de Gaulle 33170 GRADIGNAN Activité : Arts du spectacle vivant immatriculé sous le n° SIRET : 481 657 195 00022

Fixe provisoirement au 22 Juin 2020 la date de cessation de paiements.

Nomme LA S.E.L.A.R.L. MALMEZAT - PRAT - LUCAS - DABADIE, demeurant 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX BASTIDE, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel LA S.E.L.A.R.L. MALMEZAT - PRAT - LUCAS - DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de LA S.E.L.A.R.L. MALMEZAT-PRAT - LUCAS - DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> 20EJ13395

Par jugement en date du 18 Août 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Benjamin TIMMERMAN Profession : Designer 140 route des Palues 33450 SAINT LOUBES immatriculé sous le n° SIRET : 533 169 454 00048

Liquidateur : SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX 20EJ13383

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 Août 2020)

SARL LENNY, 2 Avenue Raymond Poincaré Villa Shandrani Appartement 4, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 798 182 291. Salon de coiffure mixte et d'esthétique et vente de produits de cosmétologie, capillaires, de parfumerie, de bijoux fantaisie et d'accessoires de mode. formation de tous Professionnels de Ces spécialités. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 novembre 2019 désignant mandataire judiciaire SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

13302475575757

SARL NOS COULEURS, Chez Soreca 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 822 720 975. Travaux de peinture rénovation revêtements des murs et sols plâtrerie Goutellettes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 août 2019 désignant mandataire judiciaire SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

13302475575763

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ

LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 07 85 39 64 49
publicite@echos-judiciaires.com

SAS FIDELIS Courtiers, 24 Rue Panhard et Levassor, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 530 117 332. Intermédiaire en opération bancaire et l'élaboration et la mise en oeuvre de pactes de vente Rémérés, examen, courtage, réalisation de plan de financement pour tout type de crédit ou restructuration de crédit en cours, conseil, Assistance aux particuliers et professionnels pour la réalisation d'études de marché, projection financière, pour la Négociation. Auprès de tous organismes financiers ou bancaires, suite activité à l'exception de la gestion dans des dettes de particuliers, accompagnement et suivi des différents démarches administratives, conseil en placement de tous types, Intermédiation bancaire pour tout type de financement et de Refinancement, courtage en assurance. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2020 désignant mandataire judiciaire SELARL Malmézet-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

1330247557574

SAS LES MAUVAIS GARÇONS, 23 Rue Neuve, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 828 018 812. Restauration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2019 désignant mandataire judiciaire SELARL Malmézet-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

1330247557566

société par actions simplifiée à associé unique JSDIGITALWEB, Rés la Bergerie Imm le Roussillo 52 Rue du Maréchal Foch, 33560 Carbon-Blanc, RCS BORDEAUX 882 165 657. Agence digitale, vendeur de ses services aux entreprises, création sites Web, vente de Prospects qualifiés (Leads), publicité sur les réseaux sociaux et autres, gestion de réseaux sociaux (Community management), gestion d'E-commerces, graphisme et vidéo, conseils et accompagnement sur les tâches digitales de nos clients. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2020 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujjet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

1330247557572

OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 Août 2020)

PADOIS béatrice marie-thérèse, 21 Avenue Notre Dame des Passes, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 334 603 917. Ventes Textiles Et Articles De Plage Jouets, Décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2020, désignant liquidateur SELARL Malmézet-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

1330247557571

RAMBAUD didier, 2 Rue du Gay, 33460 Arcins. Non Communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2020, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujjet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

1330247557575

SARL SARL A.M.C.N., 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 413 109 166. Promoteur, représentant dans le domaine du marketing et de la publicité en ligne, vente de produits régionaux souvenirs vins et spiritueux vente à emporter de sandwiches crêpes gaufres et boissons - restauration location d'emplacements commerciaux et de salles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 février 2019, désignant liquidateur SELARL Malmézet-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

1330247557560

société par actions simplifiée à associé unique A L'Escape, Chemin de Courrejean, 33130 Begles, RCS BORDEAUX 841 686 884. Exploitation d'activités de loisirs type "escape Game". Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 août 2020, désignant liquidateur SELARL Malmézet-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

1330247557569

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Jugement du 24 Août 2020)

TASIM kudret, 15 Avenue Yves Montand, 33310 Lormont. Non Communiquée. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de BORDEAUX. La publicité a été faite dans le journal d'annonces légales LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS le 28 août 2020.

13302475726513

Le Greffier

VENTES AU TRIBUNAL

Maître Josiane MOREL FAURY, Avocat à la Cour, 8 Rue Franklin - 33000 - Bordeaux - Tel 05 56 486 303

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Bordeaux siègeant dite ville au Palais de Justice, 30 Rue des frères Bonie

Le jeudi 1^{er} octobre 2020 à 15 heures

D'un APPARTEMENT Type T 3 au 7^{ème} étage avec CAVE et PARKING - Résidence Les Cèdres Argentés - Bât D - 342 Avenue de la Libération au BOUSCAT cadastré AT n° 122,123 et 124

Mise à prix : 35 000 €

Le cahier des conditions de vente (RG 20/004) peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution, service des ventes près le Tribunal Judiciaire de Bordeaux ou au cabinet de l'avocat poursuivant

VISITES : Mercredi 9 et 16 septembre 2020 de 10 à 12 h

20001919-2

POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER
DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

fhb
Administrateurs
Judiciaires
Associés

Hélène Bourbonloux
Jean-François Blanc
Gaël Couturier
Cécile Dür
Nathalie Lebourcher
Sylvain Hustaix
Benjamin Tamboise

RECHERCHE
DE REPRENEURS

ASP AJ

SCARLCV MAISONS SAB

Construction de maisons individuelles implantée sur côte sud des Landes et Côte Basque

Redressement Judiciaire du 11 mars 2020

Etablissement situé : 4 ter boulevard Jean-Jacques Duclos - 40220 TARNOS

Chiffre d'affaires au 30/06/2019 : 1,8 M€ - Effectif actuel : 7

Date limite de dépôt des offres : 7 septembre 2020 à 12 h

Les tiers sont invités à remettre leur offre (conforme à l'article L. 642-2 du code de commerce) en 6 exemplaires (dont 1 non relié) à l'administrateur judiciaire. L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et d'une présentation succincte du candidat à la reprise. Référence à rappeler impérativement : 7492

Les candidats intéressés sont invités à se manifester par télécopie ou e-mail auprès de :

SELARL FHB - Maître Sylvain HUSTAIX Administrateurs Judiciaires Associés
3 Rue Bernadou - 64100 BAYONNE
Fax : 05 24 84 87 40 Courriel : philippe.paillaugue@fhb.eu

SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)

27 rue Boudet 33000 Bordeaux - TEL : 05 57 14 46 40 - FAX : 05 57 85 82 26

Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX - 30 RUE DES FRERES BONIE
MAISON D'HABITATION sise à Cussac Fort Médoc 33460, Lieudit « Bord de Bidoc » Lotissement Albert Maleyran, 6 Allée du Vieux Chêne

MISE À PRIX : 68 000 €

LE 15 OCTOBRE 2020 à 15 H

DESIGNATION : cadastrée section ZB numéro 506 pour 9 a 47 ca

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05.57.14.33.35 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 02-10-2020 et 09-10-2020 de 10 h à 12 h

RG : 18/172

20002026-1

Redlink
NOUVELLE-AQUITAINE

ABR & ASSOCIES

(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)

SELARL d'Avocats 11-13 rue de Gironde - 33300 Bordeaux - Tél : 05 35 54 98 12

Référence Greffe : 19/00092

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
PALAIS DE JUSTICE

30 RUE DES FRERES BONIE

LE 1^{er} OCTOBRE 2020 à 15 heures

UNE MAISON D'HABITATION

6, rue Pierre Curie

33340 Lesparre-Médoc

MISE A PRIX : 33 300,00 €

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution - service des ventes - du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :

10-09-2020 de 11 h 30 à 13 h 30

17-09-2020 de 10 h à 12 h

20002040

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)

27 rue Boudet 33000 Bordeaux - TEL : 05 57 14 46 40 - FAX : 05 57 85 82 26

Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX - 30 RUE DES FRERES BONIE

APPARTEMENT à CENON (33150), Résidence Palmer II, 35 rue du Docteur Schweitzer, 15 Square Pierre Béziat, Appartement n°226

MISE À PRIX : 46 700 €

LE 8 OCTOBRE 2020 A 15 H

DESIGNATION : lot 226 et les parties communes y afférentes de la copropriété cadastrée section AB n° 178-179-181-184-185-187-189-190

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05.57.14.01.50 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 22-09-2020 de 10 h à 12 h & 28-09-2020 de 10 h à 12 h

RG : 20/00031

20002048-1

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

À VENDRE**UN FONDS DE COMMERCE
DE DÉBIT DE BOISSONS**

À LACANAU
9 AVENUE DU LIEUTENANT PRINCETRAU

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : lafon.mayon@orange.fr
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au **vendredi 25 septembre 2020 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
BORDEAUX (33000), RESTE DEVOIR CEDER ES-QUALITES,
DANS LE CADRE DE SA FONCTION :

A VENDRE

COMMUNE DE MARCHEPRIME (GIRONDE)
1 RUE DE LA PINEDE

UN FONDS DE COMMERCE DE :

VENTE D'ARTICLES DE SPORT EN MAGASIN SPÉCIALISÉ

Vous pouvez adresser toute demande de renseignements, par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à : contentieux.mayon@orange.fr
Les offres pourront être déposées à l'Etude
Descriptif sur le site :

HTTP:// WWW.MJ-SO.COM

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE
MANDATAIRE JUDICIAIRE
123 AVENUE THIERS 33000 BORDEAUX



À VENDRE
ENS. IMMOBILIER À USAGE
DE CAMPING ** LA ROCHADE
33990 NAUJAC-SUR-MER

Sur 11ha avec lac privé et étang de pêche, chalet d'habitation en bois avec 2 chambres, parking, garage, salle commune, 2 bâtiments à usage d'hébergement des saisonniers et de stockage, 2 blocs sanitaires, abris outillage et locaux techniques

Réf : 7380 - Offres à adresser à Selarl MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE,
123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) Fax : 05 56 79 09 65
email : contact@mj123.fr

DESCRIPTIF SUR WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
BORDEAUX (33000), RESTE DEVOIR CEDER ES-QUALITES,
DANS LE CADRE DE SA FONCTION :

A VENDRE

COMMUNE DE LATRESNE (GIRONDE)

**UN FONDS DE COMMERCE DE FABRICATION DE
MENUISERIE ACIER, METAL, PVC, SERRURERIE, ET
TOUTE AUTRE ACTIVITE POUVANT SY ATTACHER**

Vous pouvez adresser toute demande de renseignements, par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à : contentieux.mayon@orange.fr
Les offres pourront être déposée à l'Etude
Informations complémentaires disponibles sur le site :

HTTP:// WWW.MJ-SO.COM

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE
PROPRIETE RURALE
DE 48 HECTARES**

DOMAINE DE COULOMB
33124 AILLAS
Composée de prairies naturelles ainsi que
de 2 maisons d'habitation à restaurer et
dépendances



Dossier n° 12418 sur demande
à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines
33000 Bordeaux - Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : www.mj-so.com



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE
DROITS IMMOBILIERS
LOCAUX INDUSTRIELS**
ZONE ARTISANALE DE CAMPARIAN
33870 VAYRES



Dossier disponible sur le site :
www.ekip.eu
Onglet : Biens à vendre » réf : 20433A
Contact : pierre-henri.courtines@ekip.eu
Dépôt des offres impérativement au
siège de la SELARL EKIP' mandataires
judiciaires, 2 rue de Caudéran BP 20709,
33007 Bordeaux Cedex, **avant**
le 11-09-2020 à 11h30.

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE

**FONDS DE COMMERCE
DE LIBRAIRIE**

36 RUE DU MARECHAL JOFFRE
33000 BORDEAUX

Dossier n° 13037 sur demande
à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires
23 rue du chai des Farines
33000 Bordeaux
Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR [HTTP://WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRE JUDICIAIRE
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE
RESTAURATION**

À LATRESNE (33360)



Dossier disponible sur le site :
www.ekip.eu
Onglet : Biens à vendre » réf : 40565
Contact : pierre-henri.courtines@ekip.eu
Les offres doivent être déposées au
siège de la SELARL EKIP' mandataires
judiciaires, 2 rue de Caudéran BP 20709,
33007 Bordeaux Cedex, **avant le 11-09-
2020 à 11h30.**

DESCRIPTIF SUR LE SITE INTERNET WWW.MJ-SO.COM

MESURES EXCEPTIONNELLES POUR L'APPRENTISSAGE

**UNE AIDE TEMPORAIRE DE 5 000 EUROS
(8 000 EUROS POUR UN MAJEUR) POUR LA
PREMIÈRE ANNÉE D'APPRENTISSAGE.**

Les employeurs bénéficient désormais d'une aide financière exceptionnelle pour les contrats d'apprentissage conclus de juillet 2020 à février 2021.

D'un montant de 5 000 euros pour un apprenti mineur et de 8 000 euros pour un apprenti majeur, l'aide n'est attribuée que pour la première année du contrat. Le contrat d'apprentissage peut être destiné à préparer tout diplôme ou titre professionnel d'un niveau équivalent au plus au Master (niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles).

L'aide sera également versée pour les contrats de professionnalisation selon des modalités à fixer par décret. Cette nouvelle aide temporaire se distingue de l'aide à l'apprentissage déjà existante qui ne concernait que les cycles de formations équivalant au plus au baccalauréat. Par ailleurs, les conditions d'entrée en apprentissage sont améliorées pour les apprentis ayant des difficultés pour trouver un employeur.

Jusqu'à présent, les candidats apprentis n'ayant pas été engagé par un employeur pouvait, pour une période limitée à trois mois, débiter un cycle de formation en apprentissage malgré l'absence de contrat (Code du travail, article L 6222-12-1).

Cette période de trois mois est portée à six mois pour les cycles de formation commençant entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2020.

Pendant cette période, le candidat apprenti bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle et de la protection sociale qui y est associée.

Cette mesure concerne toute personne âgée de 16 ans (au moins 15 ans) à 29 ans qui justifie avoir accompli la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire.

[3^e loi de finances rectificative pour 2020, loi 2020-935 du 30 juillet 2020](#)

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2018 T4	114,06	+ 2,45 %
2019 T1	114,64	+ 2,48 %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L.145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2020 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019			
VOITURES			
PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR			
	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS			
PUISSANCE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,2375
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,0674) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MAI 2019	MAI 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	104,33	104,71	+ 0,4 %
INDICE HORS TABAC	103,86	103,95	+ 0,1 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
4 ^{ème} TRIMESTRE 2019	130,26	+ 0,95 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,92 %
2 ^{ème} TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,66 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,15 €	1 539,42 €

DÉLÉGUEZ VOS FORMALITÉS JURIDIQUES À NOS EXPERTS

**Un service personnalisé
et haut de gamme**

**Profitez d'un formaliste
expérimenté attitré**

**Traitement en 24h
de vos formalités**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

 **01.76.35.05.83**

 Parvis de la Gare, 1 Cour du Havre
75008 **Paris**

 **05.35.54.57.42**

 1 cours Xavier Arnoz 33000 **Bordeaux**

 info@legalvisionpro.fr

 www.legalvisionpro.fr